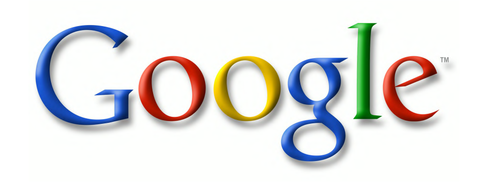
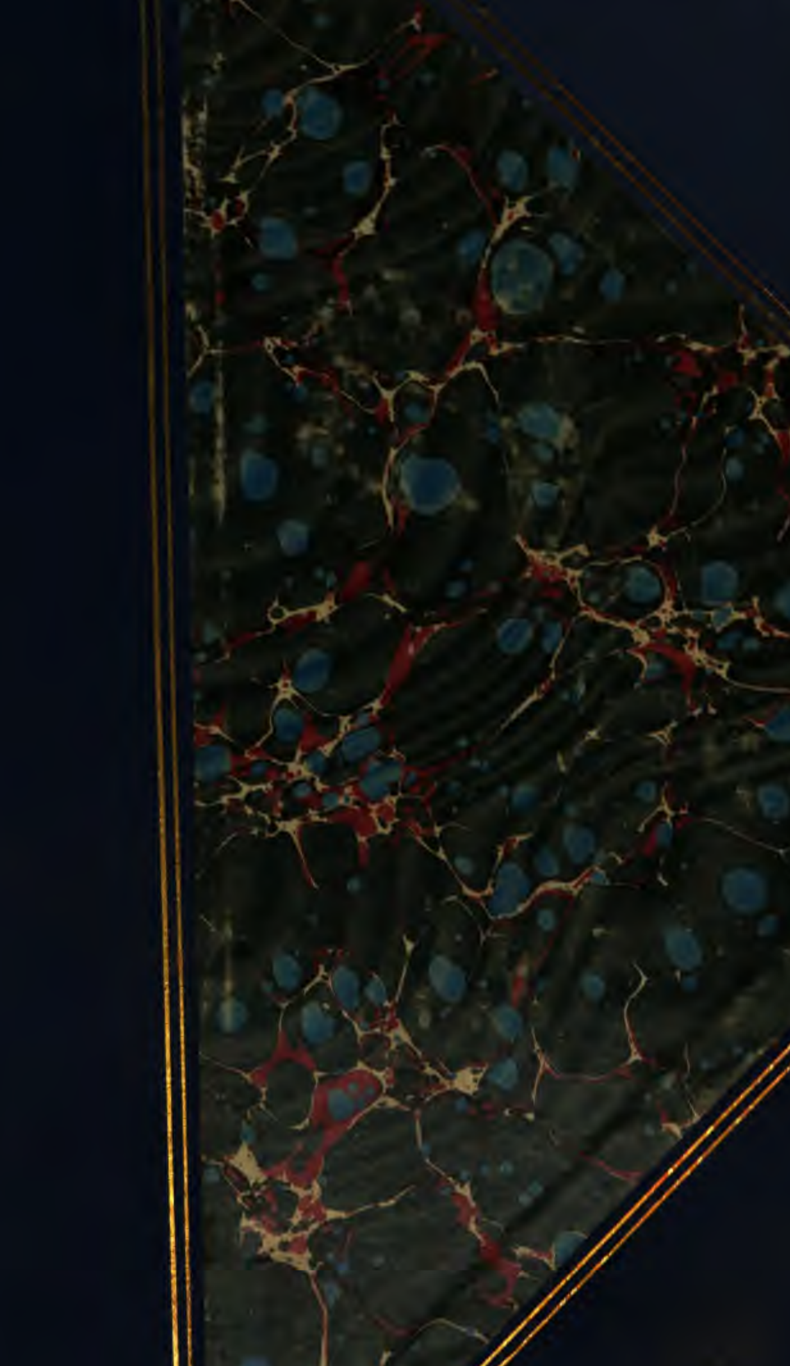
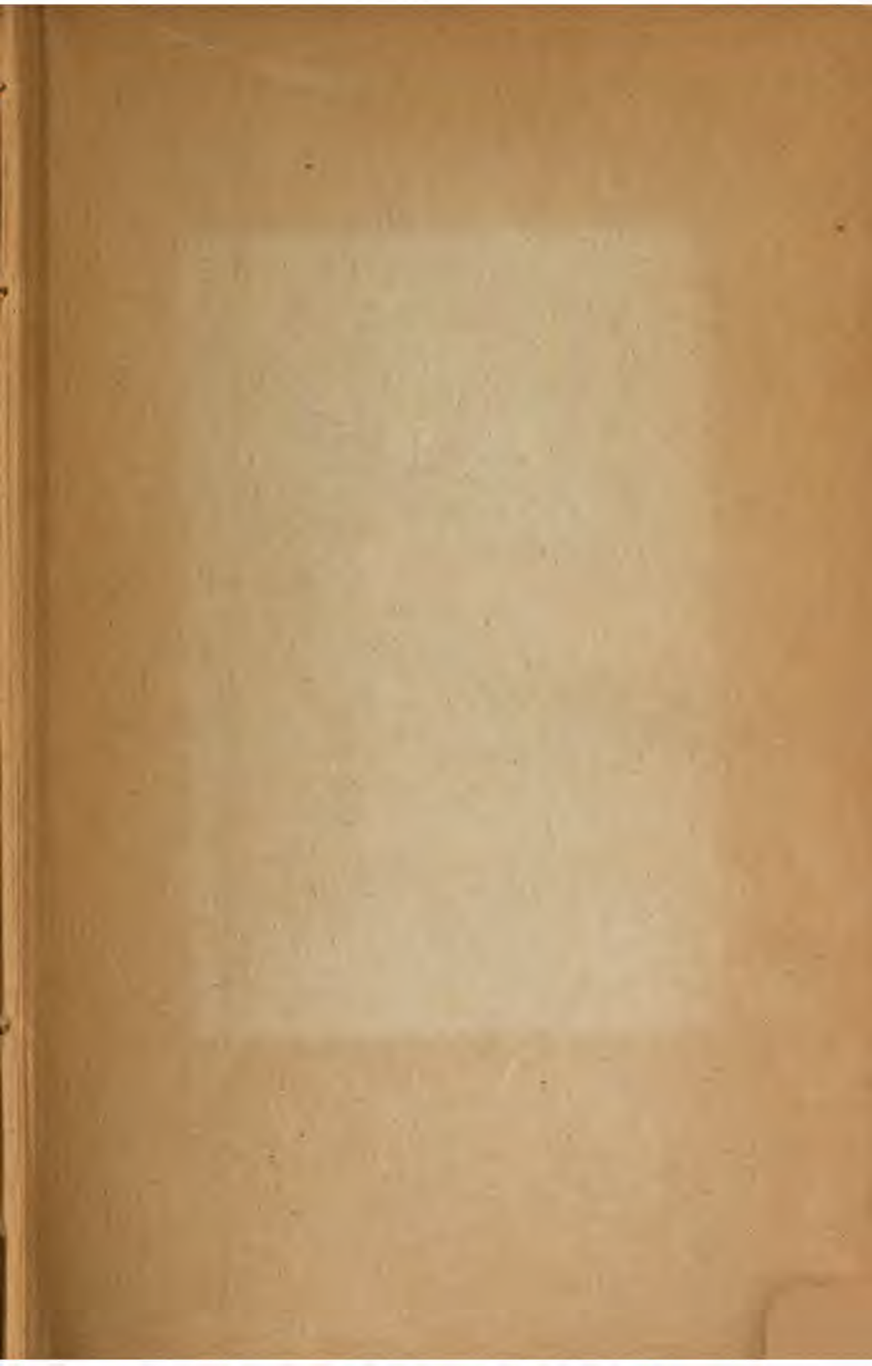
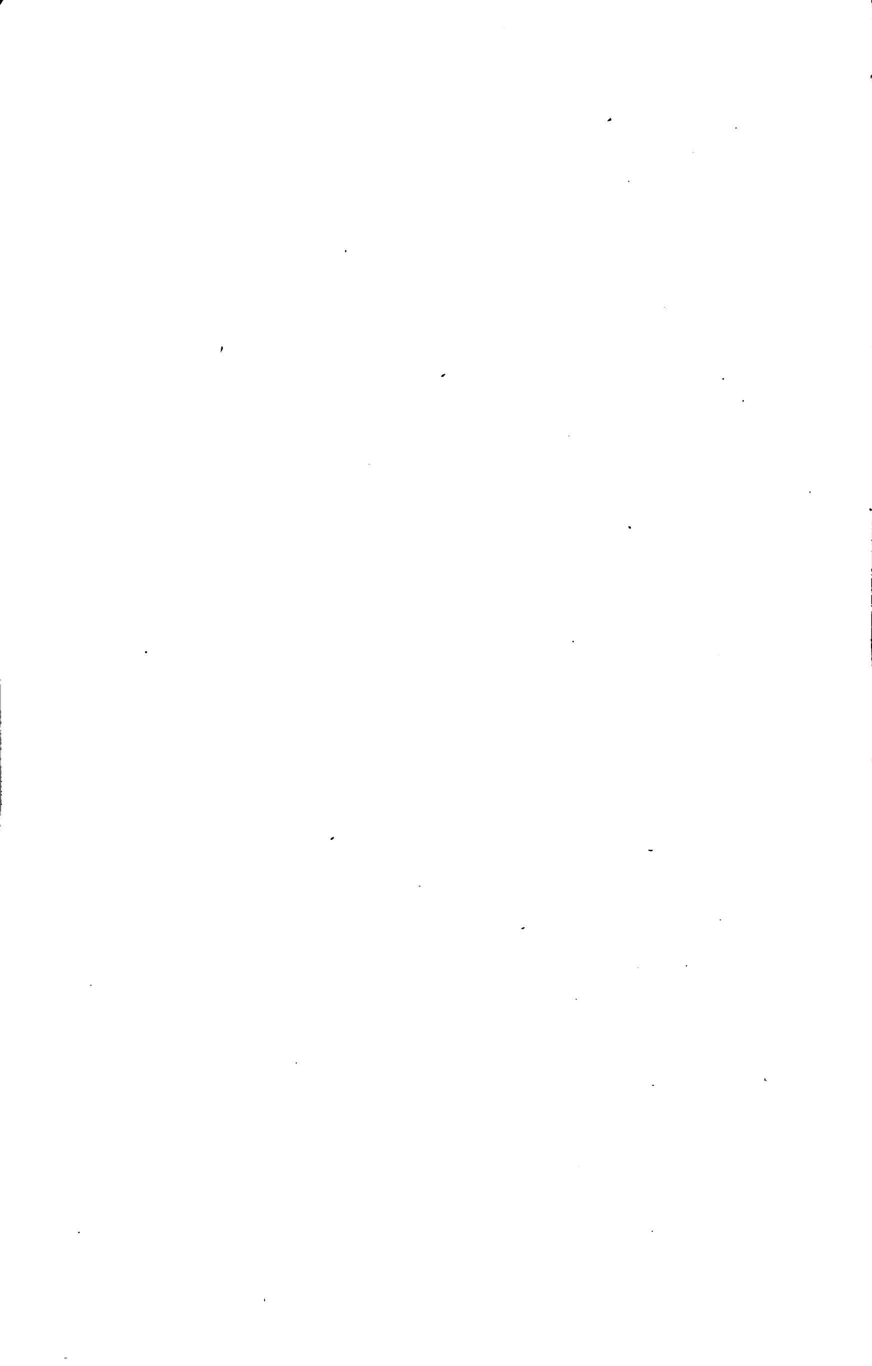










" LES SAINTS "

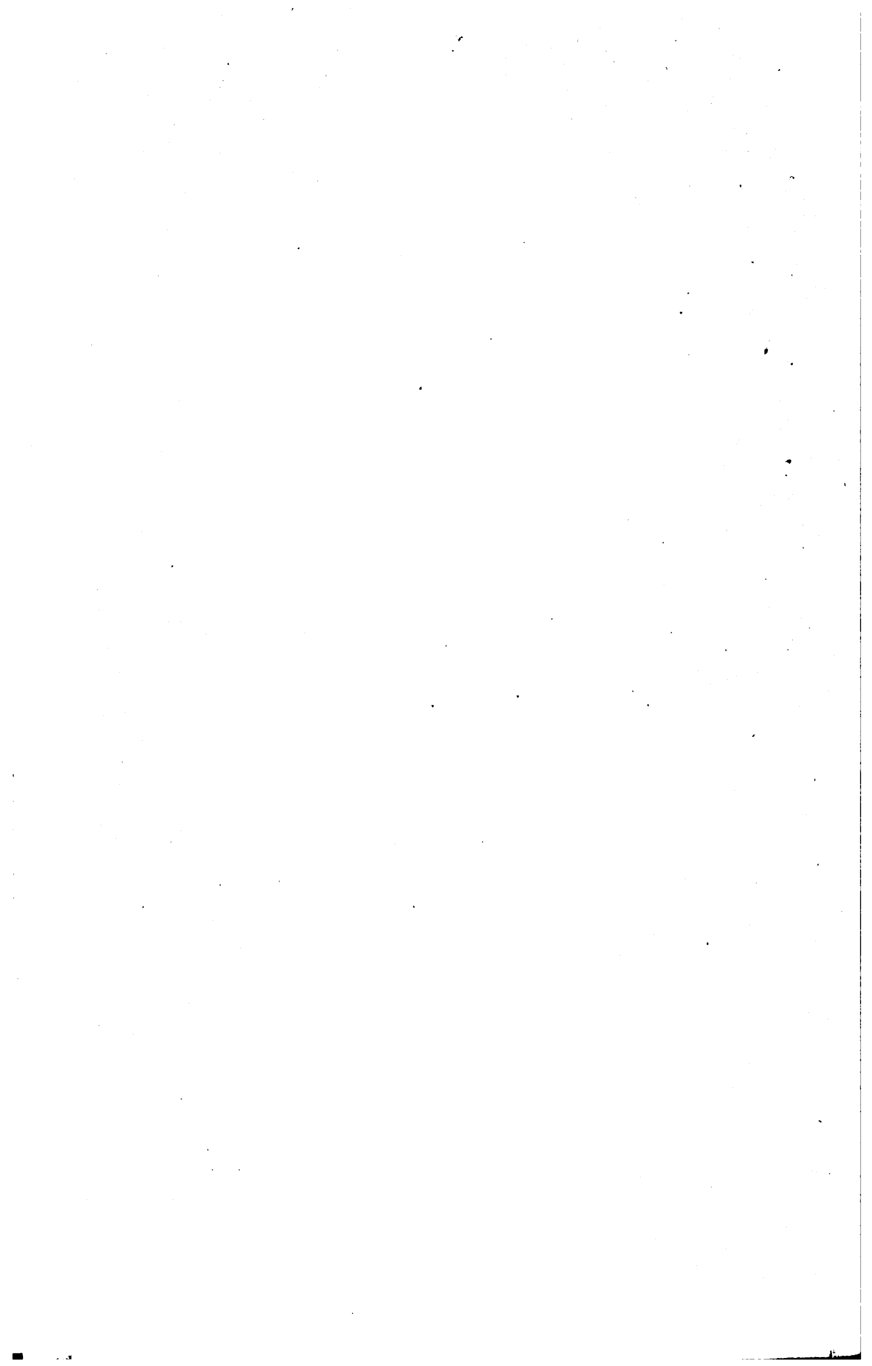
Saint Jérôme

par

LE R. P. LARGENT

SIXIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre



Saint Jérôme

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

"LES SAINTS"

Saint Jérôme

par

LE R. P. LARGENT

Prêtre de l'Oratoire

Professeur d'Apologétique chrétienne à la Faculté de théologie de Paris

SIXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA & Cie

RUE BONAPARTE, 90

1907

Legi opus R. P. Largent cui titulus *Saint Jérôme :* quod mihi videtur non solum sine ullo defectu quoad doctrinam, sed stylo et linguæ perfectione omni laude dignum. Nihil igitur obstat, meo judicio, quin imprimatur.

L. LESCŒUR
Presb. Or. super.

Parisiis, die 21ª Martii, anni 1898.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 22 *Martii* 1898

† Fr. Card. RICHARD
Arch. Parisiensis.



INTRODUCTION

Contemporain de saint Ambroise et de saint Augustin qui, né plus tard, lui survécut, saint Jérôme forme avec ces deux grands hommes l'incomparable triumvirat de l'Église latine aux quatrième et cinquième siècles. L'évêque de Milan, d'une éloquence tempérée qui parfois devient pathétique et s'élève au sublime, a de rares aptitudes pour le gouvernement; le conseiller de Valentinien II, l'ami de Théodose, a ouvert la voie aux hommes d'état chrétiens. Saint Augustin est éminemment le métaphysisicien du christianisme; nul avant lui n'avait embrassé d'un regard plus vaste et plus pénétrant la synthèse des dogmes, nul n'a légué plus d'idées à

l'avenir. Saint Jérôme n'a ressemblé à saint Ambroise ni à saint Augustin par aucun des dons qui les caractérisent. S'il a dirigé des âmes choisies qui se donnaient à lui, jamais il n'a songé à étendre son autorité au delà de ce monde restreint. L'ardent adversaire d'Helvidius, de Jovinien, de Vigilantius, de Pélage, et même de cet Origène qu'il avait d'abord tant admiré, était certes théologien, mais il ne l'était pas à la manière d'un Augustin, d'un Anselme, d'un Thomas d'Aquin. Il maintient, il défend avec une fidélité jalouse le dogme catholique, il n'essaie pas d'y pénétrer et de porter dans les mystères chrétiens la lumière essentiellement imparfaite dont ils sont susceptibles. Ce qui distingue Jérôme entre tous les Pères latins, c'est son immense érudition, c'est le génie critique et exégétique qu'il a mis au service d'une infatigable étude des Écritures. Les voix les plus diverses se sont accordées pour louer sur ce point la supériorité de saint Jérôme. « Quoiqu'il ait emprunté bien des choses d'Origène », a dit de lui Richard Simon, « il était néanmoins plus savant que lui pour ce qui est de la connaissance des langues... Les Pères Grecs ont cet avantage sur les Latins, que les livres du Nouveau Testament ont été écrits en leur langue. Mais saint Jérôme ne leur cède en rien là-dessus. Il a même eu des secours qu'ils n'ont point eus, parce qu'il a su la langue hébraïque, et qu'il avait étudié à fond la criti-

que. » (*Histoire critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament*, chapitre XV.) Avant Richard Simon, le protestant Joseph Scaliger, et Sixte de Sienne, le docte et pieux dominicain, auparavant encore, les écrivains ecclésiastiques et les Pères avaient signalé ces glorieuses caractéristiques de saint Jérôme. Avec une autorité sans égale, dans l'Oraison du jour de sa fête, l'Église remercie Dieu de lui avoir donné en ce saint le plus sûr interprète des Écritures : « *Deus qui Ecclesiæ tuæ in exponendis sacris Scripturis beatum Hieronymum... Doctorem maximum providere dignatus es...* »

D'autres traits accusent encore l'originalité de cette figure. Le plus docte des Latins dans la science des origines bibliques et chrétiennes, l'a été aussi dans la connaissance de l'antiquité classique. Jérôme, « l'ancêtre de nos grands humanistes », comme l'a nommé M. Henri Gœlzer, est un lettré qui jusqu'à la fin se rappelle et aussi rappelle les chefs-d'œuvre dont il s'était nourri adolescent. « Transplanté sur une terre tout orientale, entre des Syriens et des Hébreux », a écrit Villemain, « empruntant souvent les idiotismes de leurs langues lorsqu'il traduit les livres saints, (il) gardait dans ses propres écrits la pureté de cette langue latine qu'il parlait à Rome dans sa jeunesse. » (*Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle. Saint Jérôme.*) Si la langue de Jérôme a conservé une élégance que

d'illustres contemporains avaient désapprise, l'éloquence non plus n'en est pas absente. C'est dans son âme que Jérôme puisait son éloquence.

Cette âme avait de hautes vertus auxquelles se sont mêlés des défauts indéniables. Ne lui demandez point la sereine mansuétude d'Ambroise. Capable, comme Augustin, des plus vives tendresses, elle se livrait aussi à des colères et à des ressentiments qui n'effleurèrent jamais l'âme du fils de Monique. Les violentes invectives, les accusations dures et injustifiées, semblaient ne coûter rien à Jérôme. « Quiconque l'a eu pour adversaire a presque toujours été le dernier des hommes », a écrit Lenain de Tillemont dont le rude langage rencontre quelquefois l'éloquence. (*Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles. Saint Jérôme.* Article premier.) Et nonobstant ces défauts, nonobstant les fautes qu'ils provoquèrent, malgré l'erreur qui associa Jérôme à Théophile d'Alexandrie dans une lamentable campagne contre saint Jean Chrysostôme, le solitaire de Bethléem a laissé dans l'Église un renom de sainteté quatorze fois séculaire. D'inappréciables travaux, inspirés par la passion de la vérité, des pénitences qui domptaient sa chair en affranchissant son âme d'importuns souvenirs et de tentations redoutables, expliquent et légitiment ce culte. « L'amour qu'il (Jérôme) a toujours eu pour la retraite et la pauvreté, lorsqu'il

avait pour lui la faveur de saint Damase, et qu'il pouvait disposer des richesses de sainte Marcelle et de sainte Paule » dit Tillemont, docteur parfois suspect, que nous sommes ici en droit d'écouter et d'applaudir, « le soin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoraient le plus, sont des choses qu'on peut dire ne se rencontrer que dans les Saints. » (*Ib.*) Une conception étroite et fausse confondrait à tort la sainteté avec l'impeccabilité et avec l'inerrance. Sans doute, les Saints, —j'entends ceux qui ont été déclarés ou reconnus tels par l'Église, — ont tous tendu à la perfection, tous en ont atteint un degré; mais il s'en faut que tous y soient parvenus du premier élan; il s'en faut que tous aient évité, dans leurs jugements ou dans leur conduite, ces erreurs qui attestent chez les plus éclairés et chez les meilleurs la misère originelle. Dans le mystérieux atelier où ils s'appliquaient à reproduire en eux l'image divine, plus d'un essai maladroit a été abandonné, plus d'une ébauche a précédé l'œuvre définitive et durable.

Un autre trait encore distingue saint Jérôme des Pères auxquels nous l'avons comparé. Ambroise n'a fait que les voyages auxquels l'obligèrent, d'abord ses fonctions de préfet, ensuite celles d'évêque. Chez Augustin, rien non plus ne décèle le voyageur. Sans doute, nous suivons sa trace de Tagaste à Madaure et de Madaure à Carthage; puis, nous

l'accompagnons à Rome, à Milan, à Cassisiacum, à Ostie, sur ce rivage qui vit l'extase du fils et de la mère, et qui, jusqu'au quinzième siècle, devait garder la précieuse dépouille de celle-ci. Mais ces voyages, la nécessité ou certaines convenances les avaient imposés à Augustin; une fois de retour en Afrique, une fois installé dans sa ville épiscopale, il n'est plus sorti d'Hippone qu'appelé à Carthage par les devoirs de sa charge, et il a laissé ses lettres et ses ouvrages parcourir sans lui l'empire romain. Que lui importait le spectacle du monde extérieur? Sans négliger, ni le troupeau modeste auquel il rompait le pain de la parole, ni ces âmes innombrables qui de toutes parts recouraient à ses lumières, Augustin vivait en présence des vérités éternelles; leur horizon lui a suffi, et il n'en a pas désiré d'autre. A la différence de ces deux grands hommes, Jérôme a été un voyageur. Il l'a été par goût; son ardente et inquiète imagination, son humeur aventureuse, l'entraînèrent des confins de la Dalmatie et de la Pannonie où il était né et de Rome où il avait étudié les lettres, dans les Gaules, en Asie, en Égypte. Le désir d'apprendre, plus encore que le désir de voir, fit d'une partie de sa vie un incessant pèlerinage. « Il entreprend à travers le monde romain », a-t-on dit, « de longs et pénibles voyages, cherchant à acquérir dans la société des hommes une expérience que les livres ne donnent

pas, et s'arrêtant dans toutes les villes où il a quelque chose à apprendre. Nous le voyons tantôt à Trèves qui possédait une des plus florissantes écoles de l'Occident, tantôt à Antioche et à Constantinople... Il connaît les *trois langues*, le latin, le grec et l'hébreu, et, s'il ne possède pas le grec aussi bien que le latin, il le sait du moins autant qu'aucun Romain de son époque. » (Henri Gœlzer, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, Introduction, 1.) Jérôme lui-même semble avoir voulu justifier par d'illustres exemples ses goûts voyageurs. « Nous lisons, » écrivait-il à saint Paulin, « que plusieurs ont parcouru des provinces, abordé chez des peuples inconnus, traversé les mers, pour voir en face ceux qu'ils ne connaissaient que par leurs ouvrages. Ainsi Pythagore visita les sages de Memphis; ainsi Platon visita l'Égypte et Archytas de Tarente, et, au prix des plus dures fatigues, parcourut cette côte de l'Italie qu'on appelait autrefois la Grande-Grèce. Celui qui dans Athènes était maître et puissant, se fit étranger et disciple, aimant mieux apprendre avec modestie les sentiments d'autrui que d'enseigner les siens avec une témérité imprudente. » (*Epist. LIII. Ad Paulinum*, 1.)

D'ailleurs, ne l'oublions pas, la science que Jérôme poursuivait, c'était avant tout celle de l'Écriture et de la tradition; comme l'a dit Villemain,

« pour cette âme ardente il y avait le désir de voir de près les origines de la foi et les premiers sommets éclairés de sa lumière, d'interroger les Églises de l'Orient, leurs docteurs et leurs solitaires. » (*Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle. Saint Jérôme.*) Jérôme est le précurseur de tous ces pèlerins qui ont voulu commencer ou achever leurs études sur l'Écriture par un voyage aux pays bibliques. « On comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le troisième livre de Virgile quand on est allé de Troade en Sicile par Leucate et les monts Acrocérauniens, pour arriver ensuite aux bouches du Tibre », écrivait Jérôme ; « de même, on pénètre mieux dans les Écritures, lorsqu'on a vu de ses yeux la Judée, quand on a interrogé le souvenir de ses vieilles cités, et appris à connaître les noms anciens ou modernes que portent ces lieux célèbres. » (*Ad Domnionem et Rogatianum in librum Paralipomenon Præfat.*)

De si longues et si laborieuses recherches ne furent pas infécondes. Rentré une dernière fois dans le désert, fixé à Bethléem, auprès de la grotte sainte dont son souvenir est désormais inséparable, Jérôme continua ses travaux que les malheurs publics et privés interrompirent quelquefois. « Voilà que soudain on m'apprend la mort de Pammachius et de Marcella, le siège de Rome, le repos dans le Seigneur de tant de frères et de sœurs. Épouvanté, je

suis demeuré immobile, et durant des jours et des nuits je n'ai pu penser qu'à la délivrance de tous ceux qui me sont chers; je partageais en idée la captivité des saints; j'attendais pour ouvrir la bouche, que j'eusse des nouvelles plus sûres... Et après que la lumière de toute la terre se fut éteinte, que la tête de l'empire romain eut été coupée, ou pour mieux dire, que dans une seule ville le monde entier eût péri, *j'ai gardé le silence dans mon humiliation, j'ai tu même le bien que j'aurais pu dire, et ma douleur s'est renouvelée. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, il s'est embrasé tandis que je méditais ces choses.* Je n'ai pas cru que je dusse oublier cette sentence : *Un discours à contre-temps est comme une musique pendant le deuil.* » (*Comment. in Ezechielem*, Lib. prim., 1-2.) Le vieux lion se redressait cependant. Au milieu des ruines que l'invasion amoncelait, parmi ces tombeaux où descendaient tour à tour, Népotien, Fabiola, Paula, Pammachius, Marcella, Eustochium, êtres chers auxquels il s'affligeait de survivre, Jérôme ne se lassait pas de dicter ou d'écrire, et semblait redire, en lui donnant un sens chrétien, le mot de l'empereur Sévère : *Laboremus*. Seule, la mort qui le frappa octogénaire, releva l'intrépide vieillard du poste de combat et de labeur qu'il avait si longtemps occupé. Que ceux qui s'étonnent et se scandalisent peut-être des rudesses de son langage, des violences de sa polémique, se

rappellent cet exemple de toute une vie vouée à l'étude et à la défense de la vérité aimée sans partage; et l'étonnement mêlé de scandale fera place à une admiration émue et reconnaissante.

LA VIE
DE SAINT JÉROME

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE

Jérôme naquit vers 342 à Stridon, aux confins de la Dalmatie et de la Pannonie (*De viris illustribus*, cap. CXXXV), parmi des populations quasi barbares, d'une famille riche et chrétienne. Lui-même, dans une lettre au patriarche d'Alexandrie, Théophile, a témoigné des soins pieux qui, dès l'enfance, l'avaient nourri du lait de la doctrine catholique. (*Epist. LXXXII. Ad Theophilum*, 2.) Son père se nommait Eusèbe et lui transmit son nom, — car Hiéronyme ou Hiérôme n'était qu'un surnom, ce que la langue latine appelle *cognomen;* — nous ignorons le nom de sa mère. Outre une tante, Castorine, qui semble l'avoir peu aimé (*Epist. XIII. Ad Castorinam Materteram*), Jérôme eut une

sœur qui devait lui coûter des inquiétudes, et un frère, Paulinien, que plus tard il amènera avec lui de Rome en Palestine.

Le jeune Dalmate commença ses études à Stridon; vers l'âge de dix-huit ans, en compagnie d'un ami d'enfance, Bonose, il alla les continuer à Rome. Il y suivit les leçons du grammairien Donat, et peut-être celles de ce Victorin dont les Confessions de saint Augustin ont immortalisé l'humble et courageuse conversion. (*Confession.* lib. VIII, cap. II.)

Des lectures où son âme avide se plongea tout entière, complétaient l'enseignement des maîtres. Lui-même nous l'a appris, il étudia *l'Introduction* de Porphyre, les *Commentaires* d'Alexandre d'Aphrodisias sur Aristote, les *Dialogues* de Platon. Épris des livres dont il avoue qu'il ne pouvait se passer, il s'était formé, au prix du plus opiniâtre travail, c'est-à-dire, en les copiant de sa main, une riche bibliothèque. (*Epist. XXII. Ad Eustochium*, 30.) Jérôme, sans le savoir, se préparait ainsi aux grandes œuvres qui devaient remplir sa vie.

Il n'était encore que catéchumène, car, dans ces premiers siècles, l'on attendait souvent, pour conférer le baptême, que les périlleux défilés de la jeunesse eussent été franchis. La prudence pouvait quelquefois différer l'initiation chrétienne, — prudence exposée d'ailleurs à de terribles mécomptes; que l'on se rappelle les angoisses de Grégoire de

Nazianze, et celles du frère de saint Ambroise, Satire, qui, assaillis l'un et l'autre sur mer par la tempête, craignaient de mourir sans baptême; — mais c'était aussi la peur des contraintes qu'impose la vie chrétienne, qui prolongeait durant des années le catéchuménat d'un grand nombre. Nous le savons par saint Augustin, la tolérance commune excusait aisément les écarts du non baptisé. (*Confession.* l. I, c. xi.) Plus heureux que le fils de Monique, Jérôme, comme il l'écrivait à Théophile d'Alexandrie, ne tomba jamais dans l'erreur; maintes fois il interrompit ses études pour visiter les basiliques des saints ou pour descendre aux catacombes. Vieillard, il a raconté, dans son *Commentaire sur Ézéchiel*, ces pèlerinages. « Quand j'étais à Rome, jeune et étudiant les lettres, j'avais coutume, les jours de dimanche, avec des compagnons de mon âge et de mes goûts, de visiter les tombeaux des apôtres et des martyrs. Souvent, je pénétrai dans ces galeries souterraines dont les murs, de chaque côté, gardent la dépouille des morts; où l'obscurité est si profonde, qu'on croirait presque à l'accomplissement de cette parole du prophète : *qu'ils descendent vivants en enfer.* Un peu de jour, glissant par une faible ouverture plus que par une fenêtre, tempérait à peine ces affreuses ténèbres; et l'on ne remontait que pas à pas; la petite troupe, enveloppée par la nuit, se rappelait le vers de Virgile : *partout*

l'horreur et le silence même m'épouvantent. » (*Comment. in Ezech.*, l. XII, c. XL.)

Jérôme, aux jours de sa jeunesse, avait été témoin des efforts tentés par Julien pour restaurer le paganisme ; il le fut aussi de leur irrémédiable échec. « Du temps que je fréquentais les écoles des grammairiens, » a-t-il écrit, « lorsque toutes les villes étaient souillées du sang des sacrifices idolâtriques, et que soudain, au fort même de la persécution, la nouvelle de la mort de Julien nous fut annoncée, un païen s'écria non sans à-propos : Comment les chrétiens disent-ils que leur Dieu est patient et pitoyable? Rien de plus terrible, rien de plus rapide que son courroux. Il n'a pu même différer d'un moment sa vengeance. » (*Comment. in Habacuc*, l. II, c. III.)

Cette foi dont Jérôme avait été nourri de si bonne heure, et qui lui était chère, ne le défendit cependant pas des séductions de Rome. A la différence d'Augustin qui a écrit l'humble confession de ses longues erreurs, Jérôme n'a rappelé ses fautes qu'en passant. « Vous savez, » écrivait-il à Chromatius, « combien est glissant ce sentier de la jeunesse où j'ai fait des chutes. » Il est un peu moins bref dans sa lettre à Héliodore, dont il gourmandait les lenteurs, qu'il voulait entraîner avec lui au désert. « Que fais-tu dans la foule, toi qui as déjà fait choix de la solitude? Et si je te donne ce conseil, ce n'est

pas que ma barque et ma cargaison n'aient subi aucun dommage; ce n'est pas que la mer me soit inconnue; comme le naufragé, naguère jeté sur le rivage, d'une voix timide, je dénonce le péril aux navigateurs... » (*Ep. XIV. Ad Heliodorum*, 6.)

Signalons encore entre Augustin et Jérôme une autre différence. Il semble bien qu'après ces luttes suprêmes dont il nous a tracé le dramatique récit, Augustin n'ait pas éprouvé les retours agressifs de l'ennemi vaincu. Les voix mensongères qui, une dernière fois, avaient tenté en vain de le retenir dans le désordre, se turent, et sans doute se turent pour toujours. A partir de sa conversion, Augustin semble avoir habité des hauteurs sereines où les troublants souvenirs du passé ne pénétraient pas. Plus ardent et moins tendre peut-être que le fils de Monique, Jérôme a oublié moins vite; des images décevantes le suivirent au désert de Chalcis, et il ne parvint à les repousser qu'à l'aide d'une pénitence et d'un travail sans trêve.

De Rome, le jeune Dalmate passa dans les Gaules avec Bonose, et se rendit à Trèves, où résidait alors Valentinien I. C'est en Gaule qu'il forma le dessein de renoncer à ce monde dont il avait reçu les blessures, et de se donner tout entier à Jésus-Christ. Il retourna à Rome, et y fut baptisé par Libère. Ce pape étant mort le 24 septembre 366, nous ne pouvons placer à une date plus récente le baptême de

Jérôme. Puis, laissant Rome, il s'achemina vers une ville alors considérable, Aquilée, métropole de sa province natale, où florissaient les études religieuses et la discipline monastique. Jérôme y rencontra des amis.

Ces amis tiennent une grande place dans sa correspondance, ils ont tenu dans son cœur une place que tous, hélas! ne gardèrent pas jusqu'à la fin. Nommons Valérien, évêque d'Aquilée; Chromatius, Nicias, Jovien ou Jovinien qui devinrent aussi évêques; Chrysogone; Innocent que Jérôme nommait la moitié de son âme; Hylas qui, d'affranchi de l'illustre veuve Mélanie, s'éleva par la communauté d'une même vocation à l'intimité d'hommes que leur naissance, leur savoir ou leur fortune avaient mis si au-dessus de lui. Outre Bonose que nous connaissons déjà, il est deux hommes qui, au moment où nous sommes parvenus, étaient particulièrement chers à Jérôme : Héliodore et Rufin. Le premier, célèbre par la lettre ardente que Jérôme lui écrivit pour l'attirer au désert, et par les vertus qu'il fit paraître dans l'épiscopat; le second, fameux par des démêlés que nous raconterons, tour à tour ami et adversaire de Jérôme, et, pas plus d'ailleurs que Jérôme lui-même, n'ayant été l'un ou l'autre à demi.

C'est près d'Aquilée, à Concordia, ville aujourd'hui ruinée, que le futur traducteur et continuateur d'Eusèbe de Césarée rencontra un vieillard nommé

Paul, qui, dans sa jeunesse, avait connu à Rome un secrétaire de saint Cyprien. (*De viris illustribus*, cap. LIII.) Reproduirons-nous la lettre charmante dans laquelle Jérôme, en envoyant à Paul un de ses ouvrages hagiographiques, s'est plu à décrire et à louer la robuste vieillesse de ce demeurant du plus lointain passé? « Voilà, » lui écrivait-il, « que ta centième année se déroule, et toi, toujours fidèle aux préceptes du Seigneur, tu trouves dans les biens présents un avant-goût de la béatitude future. Ta vue est nette, tes pas fermes, ton ouïe fine, ta voix sonore, ton corps solide et plein de sève; ton teint vermeil contraste avec la blancheur de tes cheveux, et tes forces démentent ton âge. La vieillesse n'a pas détruit la mémoire chez toi comme chez tant d'autres; un sang refroidi n'a pas émoussé la pointe de ton esprit, n'en a pas amorti l'ardeur. Les rides ne sillonnent pas ton front, elles n'assombrissent pas ton visage. Ta main ne tremble point, elle guide sur les tablettes de cire un stylet qui ne dévie pas. Dieu qui montre en ta personne la vigueur et la verdeur de la résurrection future, nous donne une leçon : si le péché est cause que d'autres, encore vivants, sont déjà morts dans leur chair, ta vertu te vaut le privilège de paraître encore jeune dans un âge qui ne l'est plus. » (*Epist. X. Ad Paulum senem Concordiæ*, 2.)

Jérôme qui avait admiré en Paul le prodige d'une

si rare vieillesse, avait recueilli de sa bouche des renseignements précieux. Il avait appris de lui que saint Cyprien professait une vive admiration pour Tertullien dont il lisait chaque jour les œuvres, et qu'il appelait le maître. Il s'initiait ainsi, par la tradition orale, à cette histoire de l'Église à laquelle il devait un jour apporter plus d'une contribution.

Aquilée n'était qu'une première étape dans la vie voyageuse de Jérôme. L'épreuve dès lors le visitait. « Il commençait déjà », dit Tillemont, « à avoir des ennemis dont la persécution fut assez violente pour l'obliger à changer de lieu, et assez considérable pour arriver jusques aux oreilles du Pape Damase ». (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, article IV.) L'évêque Lupicinus fut un de ces adversaires. Jérôme se résolut à passer en Orient. D'après Baronius, avant de quitter l'Occident, Jérôme fit à sa ville natale une dernière visite, et y prit pour toujours congé des siens. Il n'a point dissimulé le douloureux effort que lui coûta la rupture des liens de famille. L'homme qui adressait à des absents cette réponse plus touchante encore qu'ingénieuse : « Toutes les fois que l'empreinte de votre main si connue me rappelle vos chers visages, alors je ne suis plus où je suis, ou bien vous y êtes avec moi » (*Epist. VII, Ad Chromatum, Jovinum, et Eusebium*, 2) ; l'homme qui sentait si vivement les tendresses de l'amitié, n'était pas étranger à celles du sang. « Je n'ignore

point », écrivait-il à Héliodore, « par quelles entraves tu es retenu. Je n'ai pas un cœur de pierre ni des entrailles de fer; je n'ai pas été engendré par les rochers, ni allaité par les tigresses d'Hyrcanie. Moi aussi, j'ai passé par les déchirements que tu redoutes. (*Epist. XIV. Ad Heliodorum*, 3.)

Jérôme eut sans doute pour compagnons de voyage cet Héliodore, et aussi Innocent, Hylas, que nous rencontrerons à ses côtés en Orient. « Il se mit en route, » écrit Tillemont, qui traduit le saint, « portant avec lui la bibliothèque qu'il avait amassée à Rome. Il parcourut un grand nombre de provinces; il passa par la Thrace, le Pont et la Bithynie; il traversa toute la Galatie et la Cappadoce; il souffrit les ardeurs insupportables de la Cilicie,... et enfin il trouva dans la Syrie le repos qu'il cherchait comme un port assuré après le naufrage... Avant de se retirer dans le désert, il passa quelques jours à Antioche avec Évagre... » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. V.)

Cet Évagre ou Evagrius (selon l'usage du XVII[e] siècle, Tillemont *francise* tous les noms grecs et latins) était un prêtre d'Antioche que Jérôme avait connu en Italie où il était venu exposer aux évêques d'Occident les divisions de son Église. De retour à Antioche, Evagrius s'y fit l'introducteur de Jérôme et de ses compagnons. Jérôme était embrasé d'ardeurs studieuses qui ne s'amortirent jamais. Aussi voulut-

il entendre les hommes les plus versés dans les saintes lettres, notamment l'évêque de Laodicée, Apollinaire, qui, à cette date, n'était pas encore tombé dans une hérésie notoire. Il connut sans doute vers ce même temps le solitaire Malchus dont il devait, longtemps après, raconter la merveilleuse histoire, que Lafontaine a traduite en des vers d'où la grâce n'est pas absente.

CHAPITRE II

LE DÉSERT DE CHALCIS

Jérôme avait laissé Aquilée non pour Antioche mais pour la solitude; il s'enfonça dans le désert de Chalcis. Sous un ciel de feu, parmi des sables où surgissaient çà et là quelques couvents, il était venu chercher la pénitence; il y trouva d'autres souffrances encore. Héliodore était retourné en Occident; Innocent et Hylas furent ravis par la mort à son amitié. Plus poignants que ces regrets, les souvenirs d'une trop libre jeunesse troublaient la paix de son âme, et menaçaient une pureté si chèrement conquise. Jérôme a retracé ses angoisses, ses luttes presque désespérées et définitivement victorieuses, dans des pages d'une éloquence saisissante et d'une immortelle beauté.

« Combien de fois, » a-t-il écrit, « retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée des ardeurs du soleil, je me croyais au milieu des délices de Rome! J'étais assis seul, parce que mon âme était remplie

d'amertume. Mes membres étaient couverts d'un sac hideux; ma peau noircie me donnait l'air d'un Éthiopien. Je pleurais, je gémissais chaque jour; et si le sommeil m'accablait malgré ma résistance, je laissais tomber sur la terre nue un corps décharné dont les os tenaient à peine les uns aux autres. Je ne dis rien de ma nourriture ni de mon breuvage : dans ce désert, même les moines malades osent à peine boire de l'eau fraîche; manger un aliment cuit passe pour une intempérance. Eh bien! moi qui, par terreur de l'enfer, m'étais condamné à cette prison habitée par les scorpions et les fauves, je me voyais, en idée, transporté parmi les danses des jeunes Romaines. Mon visage était pâli par les jeûnes, mon corps était glacé, et mon âme brûlait de convoitises : dans une chair déjà morte, seul l'incendie des passions se rallumait encore. Aussi, dépourvu de tout secours, je me jetais aux pieds de Jésus, je les arrosais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux; je tâchais de dompter cette chair rebelle par des semaines d'abstinence. Je ne rougis point d'avouer mes misères; je pleure plutôt de n'être plus ce que j'ai été. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit entière à pousser des cris et à frapper ma poitrine, jusqu'à ce que, sur l'ordre du Dieu qui commande à la tempête, la tranquillité revînt dans mon âme. Je redoutais ma cellule même, comme si elle eût été complice de mes

pensées. Irrité contre moi-même, je m'enfonçais seul dans le désert. Si je découvrais quelque vallée sombre, quelque montagne abrupte, quelque rocher escarpé, c'était le lieu que je choisissais pour prier et pour en faire la prison de mon misérable corps. Dieu m'en est témoin, après des larmes abondantes, après des regards longtemps fixés sur le ciel, parfois, je me croyais transporté parmi les chœurs des anges. Alors, dans une confiante allégresse, je chantais au Seigneur : Nous courons après vous, à l'odeur de vos parfums. » (*Epist. XXII. Ad Eustochium*, 7.)

Pour réduire sa chair et réprimer son imagination, Jérôme recourut à d'autres moyens encore que la pénitence corporelle. « Quand j'étais jeune, » a-t-il écrit, « quoique retiré dans le désert, je ne pouvais triompher de passions ardentes et d'une nature de feu : j'étais brisé par des jeûnes continuels, et mon esprit était tout enflammé de pensées mauvaises. Pour venir à bout de le dompter, je me mis à l'école d'un certain moine qui de juif s'était fait chrétien. Laissant là les ingénieux préceptes de Quintilien, les fleuves d'éloquence qu'épanche Cicéron, la gravité de Fronton et la douceur de Pline, je commençai à apprendre l'alphabet hébreu et à étudier une langue aux mots rudes et sifflants. Ce que j'ai dépensé d'efforts, ce que j'ai souffert de difficultés, combien de fois, désespéré, j'ai interrompu

l'étude qu'un désir obstiné de savoir me faisait ensuite reprendre, seul je puis l'attester, moi qui ai tant souffert, et avec moi ceux qui partageaient alors ma vie. Et je rends grâces à Dieu de ce que d'une semence si amère, je recueille maintenant de doux fruits. » (*Epist. CXXV. Ad Rusticum monachum*, 12.)

C'est sans doute à cette époque (374), c'est dans le désert de Chalcis, que Jérôme eut le songe mystérieux dont il a fait un dramatique récit. Nourri des œuvres de l'antiquité classique, il en gardait l'amour. « Malheureux, » écrit-il, « je jeûnais avant de lire Cicéron. Après des nuits passées dans les veilles, après des larmes que m'arrachait le souvenir de mes péchés, je prenais Plaute. Si, rentrant en moi-même, je lisais les prophètes, leur discours me semblait rude et négligé. Aveugle que j'étais! j'accusais la lumière au lieu d'accuser mes yeux. » Une vision le guérit, pour un temps du moins, de cet amour. « Tandis que l'ancien serpent se jouait ainsi de moi, vers le milieu du carême » (c'était probablement le carême de 375), « il me vint une fièvre interne qui, trouvant mon corps épuisé par le manque de repos, le consuma de telle sorte que mes os se tenaient à peine. On préparait mes funérailles; mon corps se refroidissait; seulement, un reste de chaleur faisait encore battre mon cœur. Soudain, je fus ravi en esprit et amené devant le

tribunal du Juge suprême. La lumière était si éblouissante, ceux qui l'entouraient jetaient un si vif éclat, que retombé sur la terre, je n'osais regarder en haut. On me demanda qui j'étais; je répondis que j'étais chrétien. Tu mens, me dit le Juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor, là est aussi ton cœur. Je me tus, et sous les verges (car le Juge avait ordonné qu'on me fouettât), plus tourmenté encore par d'âcres remords, je disais en moi-même ce verset du psaume : *Qui vous rendra gloire dans l'enfer?* Je m'écriai en pleurant : Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi. Ce cri retentissait parmi les coups. Enfin, ceux qui étaient présents, se jetant aux pieds du Juge, le supplièrent de pardonner à ma jeunesse, de m'accorder le temps de faire pénitence, pour me punir sévèrement, s'il m'arrivait encore de lire des livres païens. Moi, qui pour me tirer de l'extrémité où je me trouvais eusse promis davantage encore, je lui fis serment, et, prenant son nom à témoin, je lui dis : Seigneur, si désormais je garde et si je lis encore des livres profanes, qu'on me traite comme si je vous avais renoncé. Après ce serment, on me relâcha, et je revins au monde. On fut étonné de me voir ouvrir les yeux, mais baignés d'un tel déluge de larmes, que ma douleur persuada les plus incrédules. Ce ne fut point là un de ces vains songes qui nous abusent : j'en atteste ce tribunal devant lequel j'étais pros-

terné; j'en atteste cette sentence qui m'épouvanta. Dieu veuille que je ne sois jamais appliqué à pareille question! J'en avais encore les épaules meurtries; à mon réveil je sentais encore les coups. Dès lors, j'étudiai les livres saints avec plus d'ardeur que je n'en avais apporté à la lecture des livres profanes. » (*Epist. XXII. Ad Eustochium*, 30.)

Jérôme a-t-il tenu ce serment jusqu'à la fin? Quelle que fût la puissante mémoire du saint à qui reviennent sans cesse des réminiscences de Térence et de Lucrèce, de Cicéron, de Virgile, de Sénèque, — et Augustin, à Hippone, gardait aussi tenaces les souvenirs de son éducation classique, — on a le droit de penser que Jérôme rouvrit plus d'une fois encore ces auteurs païens auxquels il avait renoncé. A Rufin dont la rancune insidieuse lui reprochait le crime de parjure, il répondit qu'on ne pouvait exiger de lui l'accomplissement d'une promesse faite en songe. D'ailleurs, si Jérôme ne se crut pas irrévocablement lié par cette promesse, il s'attacha de plus en plus à l'étude de la Bible; ses lectures et ses souvenirs classiques lui servirent seulement à défendre et à orner la vérité. C'est ce qu'il disait à l'orateur Magnus, dans une lettre célèbre où, avec d'ingénieuses et solides raisons, il allègue l'exemple de tous ses devanciers. Rappelant que d'après le Deutéronome, l'Israélite devait couper les ongles et les cheveux de son esclave

avant de l'épouser : « Qu'y a-t-il d'étonnant, demandait Jérôme, » si la sagesse profane m'a charmé par la grâce de son langage et par la beauté de ses formes, et si d'une esclave et d'une captive je veux faire une fille d'Israël? Si quelque chose de mort s'y rencontre, idolâtrie, volupté, erreur, passions mauvaises, je le retranche; et de mon alliance avec une épouse sans tache naissent des serviteurs au vrai Dieu; j'accrois ainsi la famille du Christ. » (*Epist. LXX. Ad Magnum oratorem urbis Romæ*, 2.)

Les questions disciplinaires et dogmatiques qui agitaient l'Église d'Antioche vinrent encore troubler Jérôme dans sa retraite. Quatre évêques se disputaient le siège patriarcal de l'Orient. En 361, après la mort de l'intrépide champion de la foi nicéenne, Eustathe, les ariens et beaucoup de catholiques s'étaient accordés pour élire Mélèce de Sébaste. L'orthodoxie de Mélèce, attestée déjà lors de la persécution de Constance, s'affirma à Antioche dès le premier jour, au point d'éloigner les ariens qui choisirent Euzoïus pour chef. Néanmoins les catholiques les plus dévoués à la glorieuse mémoire d'Eustathe, refusèrent leur adhésion à un évêque qui avait compté des ariens parmi ses électeurs. Sur la fin de 379, Lucifer de Cagliari, qui revenait de l'exil où le fils de Constantin l'avait relégué, donna pour évêque aux *eustathiens* le prêtre Paulin qui fut reconnu par l'Occident et par Alexandrie.

Au commencement de 376, pour affermir son hérésie en l'introduisant à Antioche, l'évêque de Laodicée, Apollinaire, avait osé assigner le gouvernement de cette grande Église à son disciple, Vital, qu'il avait sacré.

En outre, on se demandait à Antioche et dans les monastères de Chalcis, s'il faut reconnaître en Dieu trois hypostases ou trois personnes. Dans la langue théologique d'aujourd'hui, les deux termes sont synonymes, mais, au quatrième siècle, tous ne les tenaient pas pour tels. A Antioche, les Mélétiens employaient le mot *hypostase*, de préférence à celui de *personne*, que Sabellius n'avait pas repoussé; au contraire, les partisans de Paulin, se conformant à l'usage des latins qui prenaient hypostase et substance pour synonymes, regardaient comme une impiété arienne de dire qu'il y a en Dieu trois hypostases. Pressé par les moines qui l'entouraient de se prononcer sur le légitime pasteur et sur l'expression orthodoxe, Jérôme, dans deux lettres célèbres, s'adressa au pape saint Damase. Certes, ces lettres le disent assez, il redoutait le mot hypostase qui lui semblait équivoque ou erroné; Mélèce, fauteur d'une telle expression, lui déplaisait singulièrement, et toutes ses sympathies l'attiraient vers Paulin, le patriarche préféré par la chrétienté latine; mais avant tout, sur ces points, c'est le jugement du pontife romain qu'il réclame et auquel il

sera docile. « J'ai cru », écrivait-il au pape Damase, « que je devais consulter la Chaire de Pierre et cette foi romaine louée par l'apôtre saint Paul ; je demande la nourriture de mon âme à l'Église où j'ai reçu autrefois la robe du baptême..... Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre ; chez vous sont les vases d'or et d'argent ; ailleurs, les vases de terre et de bois, réservés à la verge de fer qui les brisera et à l'éternel incendie qui les dévorera. » Dans un langage que les siècles suivants ont répété à l'envi, Jérôme proclame la primauté romaine et l'obligation qui s'impose à tous de lui obéir : « Sur cette pierre, je le sais, l'Église a été bâtie. Celui-là est un profane, qui mange l'agneau pascal hors de cette demeure. Si quelqu'un n'est pas dans l'arche de Noé, il sera submergé par le déluge. » Aussi, que Damase veuille bien apprendre à Jérôme quel pasteur il doit suivre et quel langage il doit tenir. « Je ne connais point Vital, je rejette Mélèce, j'ignore Paulin. Quiconque ne recueille pas avec vous disperse : quiconque n'est pas au Christ est à l'Antechrist. » Sans doute, ce n'est pas avec joie que Jérôme acceptera le terme hypostase ; il le déclare d'un ton amer, presque hautain ; mais enfin, il acceptera ce terme si Damase en déclare l'usage légitime. « Décidez, de grâce, s'il vous plaît, et je ne craindrai pas de dire qu'il y a en Dieu trois hypostases... Je supplie votre

Béatitude, par le Sauveur crucifié, par la Trinité consubstantielle, de m'autoriser par ses lettres à taire ou à employer ce mot. » (*Epist. XV ad Damasum Papam.*)

Jérôme quitta Chalcis, banni sans doute du désert par des persécutions ineptes, et il se retira auprès d'Evagrius, à Antioche, où Paulin le contraignit, en 378, à recevoir le sacerdoce. Épris de la solitude et jaloux de sa liberté, il avait stipulé que son ordination ne l'attacherait à aucune Église particulière ; par une singularité que les jansénistes proposaient volontiers comme un modèle, Jérôme ne monta jamais à l'autel. En vertu de cette liberté qui lui était chère à bon droit, Jérôme, dans un dialogue composé à Antioche, avait combattu le rigorisme hétérodoxe de Lucifer de Cagliari, l'évêque consécrateur de son ami Paulin. Aux alentours de 380, nous rencontrons l'infatigable voyageur à Constantinople. Saint Grégoire de Nazianze, porté malgré ses résistances sur le siège épiscopal de cette ville, rétablissait la vraie foi au sein d'un peuple envahi depuis quarante ans par l'arianisme ; et, dans une poétique et touchante éloquence, distribuait les trésors de son irréprochable doctrine. Jérôme se mit à l'école d'un tel maître, dont plus tard il se plaisait à évoquer le souvenir et à redire les leçons. Il connut aussi alors un autre docteur, frère de saint Basile, saint Grégoire de Nysse, qui lui

lut sa réfutation d'Eunomius et de l'Anoméisme, cette forme audacieuse et radicale de l'erreur arienne. Eunomius et ses adhérents représentaient en effet *l'aile gauche* de l'arianisme; comme on l'a dit, ils dégageaient le rationalisme latent de cette hérésie. Le nom qu'ils avaient adopté, *anoméens* (d'ἀνόμοιος) était une protestation non seulement contre l'ὁμοούσιος des catholiques qui proclament le Fils de même substance que le Père, mais encore contre l'ὁμοιούσιος des semi-ariens, qui déclaraient la substance du Fils semblable à celle du Père. Ce nom signifiait que, dans leur pensée, le Fils n'est ni égal ni semblable au Père. Dieu conduisait ainsi le futur interprète des Écritures aux sources les plus abondantes et les plus pures de l'enseignement catholique; il l'introduisait auprès des hommes qui connaissaient l'erreur et qui excellaient à la combattre.

Il allait le ramener au centre même de la vérité. Grégoire de Nazianze, découragé par la faiblesse et l'ingratitude des hommes, et désireux de regagner sa solitude d'Arianze, avait abdiqué l'épiscopat lors du concile de 381; rien ne retenait plus Jérôme à Constantinople. En outre, le concile convoqué à Rome par le pape Damase, semblait rappeler dans l'Église de son baptême le Dalmate mûri par l'âge, la pénitence et l'étude, et si apte à renseigner l'autorité souveraine sur les controverses disciplinaires et dogmatiques qui agitaient alors

le patriarcat d'Antioche. Jérôme partit donc.

D'après Baronius, Jérôme aurait passé par la Grèce, et c'est à cette date, c'est-à-dire vers l'année 382, qu'il faut placer un voyage sur lequel nous avons peu de détails. « C'est une chose étrange », a-t-on dit, « que notre saint ne nous ait point parlé davantage de ce pays, où l'on ne saurait faire un pas sans éveiller un monde de souvenirs. Craignait-il que ce voyage ne fût un sacrifice occulte à son admiration pour l'antiquité, un hommage secret à l'esprit païen dont il semblait tant redouter les atteintes, ou bien se rappelait-il les paroles de son maître vénéré ? » (L'abbé Eugène Bernard, *Les Voyages de saint Jérôme,* chapitre quatrième, III.) Ce maître, Grégoire de Nazianze, si grec de génie et de langage, semble en effet avoir gardé pour cette Athènes où il s'était nourri des chefs-d'œuvre antiques, les sentiments d'inquiète défiance que, de longs siècles après, Manning devait éprouver pour l'Oxford de sa jeunesse. Disons plutôt, sans tant raffiner, que Jérôme, si nourri qu'il fût aux lettres grecques, n'est point, par le tour d'esprit, un de ces fils baptisés de l'Hellade qui, sous la robe du néophyte, sous la robe même du prêtre ou du pontife, lui demeurent fidèles, et tournent volontiers vers cette révélatrice de la beauté un regard reconnaissant et presque attendri. Comme Fénelon à ses débuts, qui dans une lettre à Bossuet

mêlait avec une vive et charmante spontanéité les ré miniscences et les aspirations les plus diverses, Jérôme ne se fût pas écrié : « Je pars et peu s'en faut que je ne vole..... La Grèce entière s'ouvre à moi, le sultan effrayé recule; déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'Église de Corinthe va refleurir; la voix de l'apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aréopage, où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu; mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa république. Je monte au double sommet du Parnasse; je cueille les lauriers de Delphes, et je goûte les délices de Tempé. »

Ce n'est pas sur ce ton que Jérôme parle de Corinthe, dont il loue d'ailleurs le goût littéraire, affiné par le voisinage de l'Attique; ce n'est pas non plus sur ce ton qu'il parle d'Athènes. S'il nomme la ville qui, d'après un mot célèbre, était la Grèce même de la Grèce, c'est uniquement pour dire qu'il avait vu, près de la statue de Minerve, une sphère d'airain si pesante, qu'il put à peine la remuer. « Je demandai, » ajoute-t-il, « de quel usage était cette sphère ; l'on me répondit qu'elle servait à éprouver les forces des athlètes, et que

nul ne descendait dans l'arène avant d'avoir soulevé ce poids, et montré ainsi à quel antagoniste on pouvait l'opposer. » (*Commentar. in Zachariam*, lib. III, cap. XII, v. 11.) Dans un autre commentaire, il fait allusion à l'autel athénien dont le titre mystérieux suggéra à saint Paul le plus insinuant des exordes. « L'inscription, » dit Jérôme, « ne portait pas : *Au Dieu inconnu*, mais : *Aux dieux de l'Asie et de l'Europe; aux dieux inconnus et étrangers*. Paul n'avait besoin de mentionner qu'un seul Dieu inconnu : il employa donc le singulier pour apprendre aux Athéniens que ce Dieu désigné dans l'inscription de leur autel, était le sien, et pour qu'ils connussent désormais et qu'ils honorassent dignement le Dieu qu'ils adoraient sans le connaître et qu'ils ne pouvaient ignorer. » (*Commentar. in. Epist. ad Titum*, lib. cap. I, v. 10, 11.) Ce dernier détail, s'il est exact, — car le géographe Pausanias cite une inscription semblable à celle qu'a mentionnée saint Paul, — montre avec quelle ingénieuse liberté l'apôtre usait de toutes les ressources qui s'offraient à lui; il avait pour l'interprète des livres saints, il a pour nous encore un réel intérêt.

CHAPITRE III

ROME

Jérôme arriva à Rome en compagnie de deux évêques orientaux : Paulin auquel il adhérait, et Épiphane de Salamine. D'importants travaux, des amitiés illustres, des luttes et aussi d'amères épreuves l'attendaient dans la capitale du monde chrétien. Au concile assemblé par Damase, il attesta son érudition et la sûreté de sa doctrine en défendant, par l'autorité de saint Athanase, un nom attribué à Jésus-Christ (*homo dominicus*), dont les apollinaristes contestaient l'orthodoxie. Frappé de talents qu'il était digne d'apprécier, le pape s'attacha Jérôme comme secrétaire, le chargea de répondre en son nom aux consultations des synodes, et recourut souvent, pour son propre compte, aux lumières du savant exégète. Damase eut de plus sur toute la vie de son collaborateur une influence décisive. Il l'avait vu épris de ces lectures prolon-

gées où trop aisément l'esprit s'endort, et qui devaient un jour suggérer au P. Gratry cette piquante saillie : « *O lecture! paresse déguisée* »; il secoua cette décevante torpeur, en poussant Jérôme à d'utiles travaux. A la demande du pape, Jérôme traduisit deux homélies d'Origène sur le Cantique des Cantiques, et commença à traduire un ouvrage du savant aveugle d'Alexandrie, Didyme : le traité du *Saint Esprit*. Est-ce bien l'œuvre semblable de saint Ambroise que Jérôme juge en termes sévères dans sa Préface? (« *Nihil ibi dialecticum*, *nihil virile atque districtum.... sed totum flaccidum, molle,...* ») Rufin, dans ses *Invectives*, l'a prétendu; les Bénédictins, éditeurs des œuvres de l'évêque de Milan, l'ont contesté; Tillemont incline fort à le croire. (*Mémoires, etc. Saint Ambroise,* Note XI.) De la part d'un censeur tel que Jérôme, les critiques les plus dures n'ont rien qui étonne; et d'ailleurs cette critique est surtout d'ordre littéraire.

Damase réclama de Jérôme une œuvre plus importante. Les évangiles, écrits en grec, avaient été de bonne heure traduits en latin, pour l'usage de la chrétienté occidentale; mais la version primitive, l'ancienne *Italique* avait subi, dans les manuscrits qui circulaient, des corrections, et aussi des altérations et des additions sans nombre; en outre, par besoin de concordance, pour rendre aussi complet

que possible l'exemplaire que l'on possédait, on avait souvent réuni dans un texte unique les divers récits des évangélistes. Effrayé du péril que présentaient ces divergences, Damase pria Jérôme de reviser le Nouveau Testament d'après l'original grec. Jérôme, naturellement impatient de la contradiction, ne se dissimulait pas les critiques auxquelles ce travail l'exposerait; il allait déranger d'anciennes habitudes, alarmer peut-être des consciences timides; néanmoins, fort de l'appui que lui donnait le pape, il commença et mena à bonne fin le travail demandé, retrancha les interpolations, rétablit dans le texte sacré l'ordre interverti, corrigea les contresens et autres erreurs, et put offrir à Damase cette œuvre méritoire, en y ajoutant, traduits du grec en latin, les dix canons ou tables de concordance dans lesquels Eusèbe de Césarée, après Ammonius d'Alexandrie, avait montré ce qui est propre à chaque évangéliste et ce qui est commun à tous les quatre.

Jérôme entreprit encore une autre revision, celle du psautier. La traduction en usage dans l'Église latine avait été faite sur le texte grec des Septante, mais elle était fautive en beaucoup d'endroits; des altérations nombreuses s'étaient glissées dans les manuscrits qui la reproduisaient. De la révision hiéronymienne sortit le *Psalterium romanum* qui fut en usage à Rome jusqu'au règne de saint Pie V, et

auquel appartiennent le *Venite exultemus* de l'Invitatoire et les passages des psaumes cités dans le missel. « Ce premier travail fut à son tour bientôt altéré par les copistes, et, à la prière de sainte Paule, S. Jérôme se décida à faire une seconde revision. Cette fois, il prit pour guide les *Hexaples* d'Origène... Ce fut là le *Psalterium gallicanum* (ann. 389) ainsi nommé parce qu'il fut d'abord adopté dans les Gaules... Le psautier gallican est celui qui est inséré dans notre Vulgate et dont nous nous servons au bréviaire. » (M. l'abbé Lesêtre, *Introduction au livre des Psaumes*, VIII, *Texte original et versions*, dans la *Sainte Bible* publiée par M. Lethielleux.) Plus tard, vers 392, Jérôme traduira les psaumes sur l'hébreu.

Ces travaux, l'austérité qui les accompagnait, attirèrent les regards sur le familier du pape Damase, et lui valurent des amitiés illustres et précieuses.

Sur l'une des sept collines, dans un palais de l'Aventin, s'assemblaient des femmes d'un grand cœur et d'une foi vive, éprises de l'idéal évangélique, opposant au paganisme qui s'étalait encore, et aux mœurs frivoles ou coupables d'un trop grand nombre de chrétiens, l'humble et courageuse protestation de leurs vertus. C'était la maîtresse même de cette noble demeure, Marcella qui, épouse un instant, avait voué à Dieu, aux pauvres, à l'étude

des saintes lettres, son veuvage irrévocable. C'étaient Albina, la mère de Marcella; Asella dont l'historien de saint Jean Chrysostome, Pallade, a loué la douceur; Furia, l'héritière des Camille; Fabiola qui, moins affermie dans le bien que ses pieuses compagnes, devait un jour réparer les erreurs de sa jeunesse par la pénitence et par la charité. Nommons encore la veuve Léa et Principia. Nommons surtout trois femmes qui furent chères entre toutes à Jérôme, et dont les noms escortent le sien dans l'histoire : Paula, et deux de ses filles, Blésilla et Eustochium.

Nous ne redirons pas les origines de Paula, qui par sa mère se rattachait authentiquement aux Scipions et aux Gracques, et dont le père, Rogatus, opulent propriétaire de Nicopolis, prétendait remonter au roi des rois, Agamemnon. Veuve à trente-cinq ans d'un problématique descendant d'Énée, Julius Toxotius, — dans les généalogies du patriciat romain, la légende se mêlait aisément à l'histoire, — Paula fut gagnée à la vie ascétique par l'exemple de Marcella, et bientôt elle égala son héroïque amie. Sa fille aînée, Blésilla, veuve après sept mois de mariage, s'engagea dans l'austère sentier d'où le monde l'avait un instant détournée, et mourut à la fleur de l'âge, louée par les pathétiques accents de Jérôme. « Qui donnera, » s'écriait-il, « à mes yeux une source de larmes, et je pleurerai, non point

comme Jérémie, les blessés de mon peuple, non point comme Jésus la misère de Jérusalem, mais la sainteté, la miséricorde, l'innocence, la chasteté, je pleurerai toutes les vertus frappées dans une seule mort. Non qu'il faille pleurer celle qui s'en est allée ; c'est à nous de pleurer, à nous qui avons cessé de la voir ! Qui donc se rappellerait, avec des yeux secs, la jeune femme de vingt ans dont la foi ardente leva l'étendard du Crucifié ?... Qui donc, sans pousser des sanglots, évoquerait par le souvenir sa persévérance dans la prière, la beauté de son langage, la sûreté de sa mémoire, la finesse de son esprit ? Si vous l'eussiez entendue parler grec, vous auriez pensé qu'elle ignorait le latin ; parlait-elle latin : son langage ne sentait en rien l'étranger. Et, don merveilleux que toute la Grèce admire dans Origène ! en peu de jours elle avait surmonté à ce point les difficultés de la langue hébraïque, qu'elle rivalisait avec sa mère dans l'étude et dans le chant des psaumes. La pauvreté de ses vêtements ne décelait pas l'orgueil, comme chez tant d'autres ; véritablement humble, elle ne se distinguait des femmes qui l'entouraient que par un plus grand oubli de sa personne. Affaiblie par la souffrance, Blésilla se traînait pâle et tremblante, à peine pouvait-elle lever la tête, et cependant, elle avait toujours à la main les Prophètes ou l'Évangile... Dévorée par la fièvre, à demi-morte, elle adresait à ses proches ces su-

prêmes recommandations : Demandez au Seigneur Jésus qu'il me pardonne de n'avoir pas exécuté mon dessein. » (Blésilla s'était proposé d'embrasser la vie monastique.) « Sois en paix, ô Blésilla : ta robe est blanche, elle le sera toujours. Cette blancheur de ta robe, c'est l'éclat sans tache de l'éternelle virginité. » Rassurons-nous, poursuit Jérôme, Blésilla s'est convertie, — dans la langue chrétienne, dans la langue d'un saint Philippe de Néri qui sans cesse faisait célébrer des messes pour sa conversion, la conversion ne signifie pas nécessairement le passage du péché à la grâce ; — or, tant que dure la vie présente, aucune conversion n'arrive jamais trop tard. « C'est au brigand crucifié qu'a été dite pour la première fois cette parole : *Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis*. Lorsque Blésilla eut déposé le fardeau de sa chair périssable ; lorsque son âme, revenue d'un long exil, se fut envolée vers le Créateur, et eut pris possession de l'antique héritage, de magnifiques funérailles furent faites à la défunte; un long cortège de patriciens accompagna au sépulcre son cercueil recouvert d'un voile d'or. Mais il me semblait que du haut du ciel Blésilla me criait : Je ne reconnais pas de tels vêtements ; cette funèbre parure n'est pas pour moi ; cette pompe ne me regarde pas. »

« Que fais-je? » poursuit Jérôme. « Je défends à une mère de pleurer, et je pleure moi-même. Je confesse ma douleur ; la page que j'écris est mouillée

de mes larmes. Quoi donc! Jésus n'a-t-il pas pleuré Lazare parce qu'il l'aimait?.... j'en atteste, ô Paula, ce Jésus que suit Blésilla, j'en atteste les anges dont elle est devenue la compagne, je souffre des mêmes douleurs qui te déchirent : elle était ma fille par l'âme; je l'avais nourrie du lait de ma charité; aussi, à certains moments m'écrié-je : *Périsse le jour où je suis né!* » (*Epist. XXXIX Ad Paulam*, 1, 2.) Puis, le saint s'élève à de hautes considérations sur les insondables mystères du gouvernement divin.

Une autre fille de Paula, Eustochium, était réservée à une plus longue carrière que cette Blésilla si tendrement pleurée. Elle suivit sa mère en Orient, lui succéda dans la direction des monastères de Palestine, et, toujours calme, toujours invincible aussi aux épreuves, eut jusqu'à la fin Jérôme pour consolateur et pour guide.

L'amour de l'Écriture enflammait ces chrétiennes qui, pour mieux approfondir les livres saints, avaient résolument abordé l'étude du grec et de l'hébreu. Jérôme les dirigeait dans des recherches où l'on poursuivait, non les joies décevantes de la vaine gloire, mais la connaissance de la vérité. Marcella, dont Jérôme devint l'hôte, devançait dans cette voie laborieuse toutes ses compagnes. Plus tard, le solitaire de Bethléem écrira d'elle, dans son *Commentaire de l'Épître aux Éphésiens* :

« Toutes les fois que je me représente son ardeur pour l'étude, sa vivacité d'esprit et son application, j'accuse ma paresse, moi qui, retiré dans la solitude, et ayant sans cesse devant les yeux la crèche où les pasteurs vinrent en hâte adorer Jésus vagissant, ne puis faire ce que fait une noble femme, aux heures qu'elle dérobe à l'embarras d'un domestique nombreux et au gouvernement de sa maison. »

On avait reproché à Jérôme de n'instruire que les femmes; il répondait ce que trop souvent hélas! le prêtre contemporain aurait aussi le droit de dire : « Si les hommes m'interrogeaient sur l'Écriture, je parlerais moins aux femmes. » Jérôme ajoutait : « Je me réjouis, l'enthousiasme me saisit, lorsque dans Babylone je rencontre Daniel, Ananias, Azarias, Misaël. » (*Epist. LXV. Ad Principiam virginem*, 2.) Ces Daniel, ces Ananias, ces Azarias, ces Misaël, il les trouvait dans quelques amis de choix qui fréquentaient l'Aventin, et complétaient la pieuse académie : Pammachius, cousin de Marcella, qui allait épouser Pauline, la seconde fille de Paula; Océanus, homme instruit qui plus tard visita Jérôme à Béthléem; Marcellin, qui fut en Afrique, au temps d'Augustin, le plus consciencieux des magistrats; Domnion, prêtre avancé en âge, dont tout le monde vantait les vertus hospitalières.

Quelle que fût la sévère douceur de ces amitiés,

quelque appui solide que lui procurât la faveur de Damase, Jérôme ne goûta point la paix à Rome. Était-ce d'ailleurs ce qu'il cherchait? Assurément, Jérôme ne redoutait pas la lutte. Contre Helvidius, le contempteur du dogme de la perpétuelle virginité de Marie, il avait défendu l'incomparable prix de la continence parfaite; sans méconnaître la légitimité du mariage, il en avait étalé les inconvénients, j'allais dire les misères. Il encourageait dans leurs desseins de vie monastique des jeunes filles pour lesquelles on rêvait des noces honorables ou illustres. A l'aspect de ces vierges romaines qui, par ses conseils, renonçaient ainsi à la famille, on l'eût volontiers accusé de meurtre; on l'en accusa surtout quand s'éteignit Blésilla qu'il avait tuée, disait-on, à force de jeûnes. Là n'étaient point les seuls griefs qu'on imputât à Jérôme. Avec une indignation éloquente, avec une verve intarissable, il flétrissait les désordres, avarice, intempérance, hypocrisie, qui s'étaient glissés à Rome parmi les clercs et les moines. Ceux qu'atteignait sa puissante satire, ceux qui se reconnaissaient ou que l'on reconnaissait dans ses portraits, s'irritaient, comme on le pense bien; de toutes parts éclataient des colères et des ressentiments implacables. La calomnie venait en aide à la rancune; et, au mépris de toute justice comme de toute vraisemblance, les relations de Paula avec son guide furent incriminées. La

mort de Damase, advenue le 11 décembre 384, priva Jérôme de son protecteur, l'écarta de la chancellerie apostolique, acheva de le détacher de Rome. Le désert l'attirait de nouveau, mais c'est dans le désert biblique qu'il voulait désormais se fixer. Il quitta pour toujours la ville éternelle, emmenant avec lui son frère Paulinien, le prêtre romain Vincent, et quelques moines. D'Ostie, au moment de s'embarquer, il écrivit à Asella une lettre où se découvre son âme aimante et attristée. « Si je pensais pouvoir te remercier dignement, je serais insensé », disait-il. « Mais Dieu peut récompenser pour moi ta sainte âme du bien qu'elle m'a fait. Quant à moi, j'en suis indigne, et jamais je n'ai eu le droit d'espérer ou même de souhaiter que tu m'accordasses en Jésus-Christ une si grande affection. Et encore que certaines gens me croient un scélérat, accablé sous le poids de ses crimes, — au regard de mes péchés, cela est peu de chose, — cependant, tu fais bien en jugeant d'après ton cœur quels sont les bons, quels sont les méchants... » Jérôme se justifiait ensuite des calomnies qui l'avaient assailli, il en appelait au souvenir, au témoignage d'Asella et de tout l'Aventin. « J'ai été maintes fois entouré d'une troupe de vierges, j'ai expliqué à plusieurs, du mieux que j'ai pu, les livres divins. L'étude crée l'assiduité, l'assiduité la familiarité, la familiarité une mutuelle confiance.

Que ces vierges disent si elles ont jamais eu de moi d'autre idée que celle qu'on doit avoir d'un chrétien. Ai-je reçu quelque argent de l'une d'elles? N'ai-je pas repoussé tous les cadeaux, petits ou grands? L'argent d'autrui a-t-il tinté dans ma main? Ai-je jamais prononcé un mot douteux, jeté un regard trop hardi? » En terminant, Jérôme adressait de suprêmes adieux à celles qu'il laissait à Rome. « Salue Paula et Eustochium, que le monde le veuille ou non, mes sœurs en Jésus-Christ. Salue Albine, ma mère, ma sœur Marcella, et aussi Marcelline, Félicité, et dis-leur : Nous comparaîtrons tous ensemble au tribunal du Christ; alors seront dévoilées la conscience et la vie de chacun. Souviens-toi de moi, modèle de virginale pureté, et par tes prières apaise sur ma route les flots de la mer. » (*Epist. XLV. Ad Asellam.*)

Dès avant les rudes épreuves qui l'avaient atteinte, Paula songeait à un exode. L'Orient religieux lui avait été révélé par Paulin d'Antioche, par Épiphane de Salamine, qu'elle avait reçu dans sa demeure, lors du concile romain de 382; en Orient, elle aspirait à voir les lieux consacrés par la vie mortelle du Sauveur. De bonne heure, mais surtout depuis Constantin, grand nombre de chrétiens avaient visité la Palestine : le pèlerinage d'Hélène est dans toutes les mémoires. Paula, elle aussi, voulait faire son pèlerinage, mais, dans

sa pensée, ce pèlerinage devait être sans retour.

Jérôme prit les devants. « Il vint à Rhège (Reggio) », dit Tillemont; « et, après avoir passé le fameux détroit de Messine entre Scylla et Charybde, doublé le cap de Malée, et traversé la mer des Cyclades, il aborda en Chypre, où il fut reçu par saint Épiphane, évêque de Salamine. Il s'avança de là jusqu'à Antioche, où il demeura dans la compagnie de Paulin jusqu'au milieu de l'hiver. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, chapitre XLII.)

Accompagnée d'Eustochium et de jeunes filles vouées aussi à la virginité, Paula s'était arrachée à la tendresse et aux larmes de ses autres enfants, Toxotius et Rufine, qui, du rivage, s'efforçaient en vain de la retenir. Après une station à l'île Pontia où Flavia Domitilla, parente de l'empereur Domitien, avait été exilée pour la foi; après un repos de dix jours en Chypre où saint Épiphane rendit à sa visiteuse l'hospitalité qu'il en avait reçue à Rome, la noble femme arrivait à Antioche. Paulin eût bien voulu l'y garder quelque temps, mais Paula avait hâte de partir pour Jérusalem. Elle se mit donc en route malgré l'hiver, cheminant sur un âne, à travers de rudes sentiers, elle qui, dit Jérôme, ne marchait autrefois que soutenue sur les bras de ses serviteurs. « On peut « croire », dit Tillemont, « que Jérôme fit ce voyage « en la compagnie de sainte Paule, avec laquelle il

« était assurément lorsqu'elle arriva à Bethléem. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. XIII.)

Nous ne retracerons pas cet itinéraire ; nous ne redirons point les ravissements de Paula, au Calvaire et au tombeau de Jésus. Après Jérusalem, les pèlerins visitèrent Bethléem. « Misérable pécheresse, » s'écriait Paula, « j'ai été jugée digne de baiser la crèche où a vagi mon Sauveur enfant, de prier dans la grotte où la Vierge-Mère a mis au monde le Seigneur ! C'est ici le lieu de mon repos, car c'est ici la patrie de mon Dieu. J'habiterai la demeure que mon Sauveur a choisie pour lui. » (*Ep. CVIII. Ad Eustochium*, 10.) C'est en effet à Bethléem que Paula devait vivre et mourir ; c'est là aussi que Jérôme allait se fixer.

Toutefois, avant de s'attacher pour toujours à la grotte de la Nativité, les voyageurs passèrent en Égypte. Le pays des Pharaons, où la sainte Famille avait trouvé un abri, où tant d'ascètes, par les héroïques excès de leur pénitence, semblaient défier la nature et s'égaler aux anges, n'était-elle point, pour Paula et pour son guide, une autre terre sainte ? Un second motif conduisait Jérôme en Égypte : il voulait consulter le représentant alors le plus célèbre de l'École d'Alexandrie, l'aveugle Didyme : « Ma tête, » a-t-il écrit, « commençait à se couvrir de cheveux blancs qui conviennent mieux à un maître qu'à un disciple... Cependant je fus l'auditeur de

Didyme, et j'ai bien des raisons de lui rendre grâces..... » (*Epist. LXXXIV. Pammachio et Oceano.*) L'ardeur voyageuse de Jérôme ou plutôt la Providence qui dirige les causes secondes sans les contraindre, l'amenait à Alexandrie après l'avoir conduit à Antioche, à Constantinople, à Rome, pour qu'aucun des foyers de la tradition ou de la science catholique ne lui fût étranger.

CHAPITRE IV

BETHLÉEM. — LES ANNÉES PAISIBLES

Le voyageur regagna la Palestine et s'établit à Bethléem. Des débris de son patrimoine, fermes à demi ruinées par les barbares que Paulinien fut chargé de vendre, et des largesses de Paula, il construisit un monastère qu'il munit d'une tour de refuge. Pour cellule, il choisit une grotte voisine de celle où le Sauveur était né. De son côté, après avoir élevé des cellules provisoires, Paula bâtissait des couvents ; dans son industrieuse charité, elle dotait d'hospices pour les pèlerins la bourgade où, comme le remarque Jérôme, Marie et Joseph avaient été sans asile.

En Palestine, Jérôme retrouvait un ami de sa jeunesse, Rufin qui avait quitté Rome dès l'an 371, et, après six ans passés en Égypte, s'était fixé à Jérusalem, non loin de Mélanie, la veuve aux renoncements austères et aux courses infatigables.

Les relations que l'absence avait relâchées sans les rompre, se resserrèrent entre les deux amis ; Jérôme faisait même copier par les moines du couvent des Oliviers, que dirigeait Rufin, des manuscrits de littérature profane dont se servaient ses disciples.

Les premiers temps du séjour de Jérôme à Bethléem furent d'une grande douceur ; tout le charme et l'édifie, et un frémissement d'admiration joyeuse, une brise de renouveau, dirai-je, passe à travers les pages qu'à cette date il écrivait ou inspirait. « Ici arrivent les plus illustres Gaulois. Le Breton, séparé de notre monde, a fait à peine quelques progrès dans la piété, qu'il abandonne son soleil prompt à se coucher, et se met à la recherche d'un pays qu'il ne connaît que par la renommée et par l'Écriture. Que dire des Arméniens, des Perses, des peuples de l'Inde et de l'Éthiopie, de l'Égypte elle-même si féconde en moines, du Pont et de la Cappadoce, de la Cœlé-Syrie et de la Mésopotamie ? Toutes ces contrées de l'Orient nous envoient des essaims de moines... Ils accourent ici, et nous donnent l'exemple de toutes les vertus. Les langages diffèrent, mais la religion est la même. Autant il y a de nations, autant presque compte-t-on ici de chœurs qui chantent les psaumes. Au milieu de tout cela, — et c'est le triomphe du christianisme, — point de superbe : nul ne s'enorgueillit de sa chasteté ; si l'on dispute, c'est à qui sera le plus

humble. Le dernier de tous est ici estimé le premier..... On ne juge pas autrui, de crainte d'être jugé par le Seigneur. La médisance, si commune dans nombre de provinces où l'on se déchire à belles dents, est ici tout à fait inconnue. Point de luxe, point de volupté... » Et Jérôme ou Paula termine cette peinture par des traits d'une grâce idyllique. « Dans cette campagne du Christ, tout est simplicité, et, sauf quand on chante les psaumes, tout est silence. Où que vous alliez, le laboureur, la main à la charrue, répète *alleluia*. Le moissonneur tout en nage se délasse par le chant des psaumes; et le vendangeur, en taillant sa vigne, redit quelque chose des accents de David. Ce sont, pour ainsi dire, les chants d'amour du pays, les mélodies du berger, l'accompagnement du laboureur. » (*Epist. XLVI. Paulæ et Eustochii ad Marcellam*, 9, 10, 11.)

Ces années paisibles furent aussi pour Jérôme des années laborieuses. La direction qu'il imprimait aux couvents qui avaient surgi autour de la grotte de Bethléem, la correspondance active qu'il entretenait avec ses amis du dehors, les leçons même de grammaire qu'il donnait à des jeunes gens, et qui lui rappelaient cette antiquité profane que Jérôme se fût efforcé en vain d'oublier ou de haïr, tout aurait suffi à remplir sa vie; ce n'était là cependant que la moindre partie de son travail. Les conseils de Damase avaient poussé Jérôme à l'étude de l'Écriture; et le provi-

dentiel attrait qui l'y poussait aussi gagnait sans cesse en précision et en force. C'est à la Bible que tout le ramène. « Ses lettres, » a-t-on dit, « sont des commentaires des saintes Écritures... S'il s'occupe d'histoire et de géographie, c'est afin d'arriver à une connaissance plus exacte des pays où se sont accomplis les événements de l'Ancien et du Nouveau Testament. » (L'abbé Eugène Bernard, *Les voyages de saint Jérôme*, chapitre VIII.) C'est pour mieux entendre les livres sacrés, qu'il reprend, sous la direction d'Israélites savants, l'étude de l'hébreu; qu'il y joint celle du chaldaïque. Cette dernière langue, dans laquelle ont été écrits le livre de Tobie et une partie du livre de Daniel, lui coûta des peines infinies. « Je me suis dernièrement heurté, écrivait-il, contre le livre de Daniel, et j'ai ressenti un tel ennui que, pris d'un soudain désespoir, j'étais tenté de regarder comme inutile tout ce que j'avais fait jusqu'alors. Un juif m'encourageait; il me redisait si souvent dans sa langue le *Labor omnia vincit improbus*, que moi, qui passais pour maître en hébreu, je me fis écolier pour apprendre le chaldaïque. A vrai dire, je lis et j'entends cette langue mieux que je ne la parle. » (*Præfatio Hieronymi in Danielem Prophetam*.)

Paula et Eustochium initiées à la langue hébraïque, aidaient Jérôme dans ses travaux; elles lisaient la Bible de concert avec lui, et, par leur pieuse et in-

satiable curiosité, provoquaient des explications que le saint, de son aveu, empruntait aux maîtres de la doctrine : qui donc les connaissait mieux que Jérôme? A leur prière, il commenta les Épîtres à Philémon, aux Galates, aux Éphésiens, à Tite; il acheva pour les deux survivantes l'explication de l'Ecclésiaste que Blésilla lui avait demandée autrefois (386-387). « Il traduisit le texte sur l'hébreu en s'attachant le plus qu'il pouvait aux Septante », dit Tillemont. « Sixte de Sienne appelle cet ouvrage un livre admirable pour la brièveté et la clarté avec laquelle il explique le sens spirituel et littéral. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. XLVIII.)

D'autres travaux encore occupèrent Jérôme : la traduction longtemps interrompue du traité de Didyme sur le Saint Esprit, de trente-neuf homélies d'Origène sur l'Évangile de saint Luc; un traité des lieux et des noms hébreux : essai d'étymologie et de géographie bibliques; un traité des questions hébraïques; la biographie des hommes illustres de l'Église; des écrits contre le moine Jovinien qui contestait l'excellence de la virginité, et à cette erreur profondément antichrétienne en ajoutait d'autres, notamment celle de la parité des fautes et de l'égalité des mérites. Parmi tous ces travaux, l'étude, l'interprétation de la Bible demeurait l'objet constant et principal, je dirais presque l'exclusif objet de sa pensée et de son amour. « Avant de traduire l'Écriture sur l'hébreu »,

dit Tillemont, « il en avait donné en latin une édition corrigée très exactement sur les Septante, non de l'édition commune où il s'était glissé quantité de fautes, mais de celle qui était dans les Hexaples d'Origène, qui était bien plus correcte, et qui se chantait dans les églises de Palestine. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. LIII.) Malheureusement, du vivant même de l'auteur, la plus grande partie de la traduction disparut : « *pleraque prioris laboris fraude cujusdam amisimus* », écrivait Jérôme à saint Augustin. (*Epist. CXXXIV. Ad Augustinum.*) De la version hiéronymienne des Septante, il ne reste que le psautier, traduit, nous l'avons vu, sur la demande du pape Damase ; le livre de Job, dédié à Paula et à Eustochium ; et des prologues aux livres de Salomon et aux Paralipomènes. Une œuvre plus importante et plus durable a consolé de cette perte la postérité chrétienne, et entouré d'une gloire presque sans égale le nom de Jérôme. Pour couper court aux divergences des versions scripturaires en usage dans les différentes Églises, et pour désarmer la critique railleuse des Juifs, qui reprochaient parfois aux chrétiens de citer la Bible sans l'entendre, Jérôme se résolut à traduire les livres saints sur l'original. Il ne s'astreignit pas à suivre dans son travail l'ordre du Canon. Il commença par les livres des Rois, que précède une préface célèbre qui a donné lieu à de longues controverses.

Doutant que les écrits deutéro-canoniques de l'Ancien Testament fussent inspirés, — sur ce point, l'Église n'a point ratifié les incertitudes du savant exégète, — Jérôme n'énumère que les vingt-deux livres canoniques des Hébreux dans cette préface qu'il destinait en quelque sorte à couvrir comme un casque et à défendre toute sa traduction de la Bible (*quasi galeatum principium*, dit-il; de là, le nom de *prologus galeatus* qu'elle a gardé). C'est vers 391 que Jérôme écrivait cette préface. Plus tard, en 393, envoyant à Pammachius ces prémices de son œuvre, il lui apprenait qu'il avait traduit de l'hébreu en latin les seize prophètes. « Emprunte ce travail à ta cousine Marcella », écrivait-il à Pammachius; « lis le même livre en grec et en latin; compare à ma nouvelle version celle que j'ai faite sur les Septante, et tu verras clairement quelle différence il y a entre la vérité et le mensonge. » (*Epist. XLIX. Ad Pammachium*, 4.)

Nous savons déjà que Jérôme traduisit Job et surtout Daniel au prix de bien des fatigues. En 394, il traduisit Esdras et Néhémie, qu'il dédia à Domnion et à Rogatien; l'année suivante, il adressait à Chromatius sa traduction des Paralipomènes. Énumérerons-nous tous les autres travaux scripturaires qui sortirent de la féconde solitude de Bethléem? A la demande du moine Sophronius, Jérôme traduisit les Psaumes sur l'hébreu; au sortir d'une longue maladie, il traduisit

aussi les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques. Les Prophètes furent commentés par lui.

Du commentaire sur Sophonie, — le prophète chez qui l'on entend d'avance comme un prélude du *Dies iræ*, — nous détachons une page éloquente; dans la ruine de Jérusalem, dans la dispersion des Juifs, Jérôme nous montre l'accomplissement des menaces divines. « Voyez au jour où Jérusalem a été prise et détruite par les Romains, venir un peuple en deuil, se presser des femmes décrépites, des vieillards chargés d'années et de haillons, portant dans leurs personnes et sur leurs vêtements la marque de la colère divine. Elle s'entasse cette troupe misérable aux lieux où se dresssa le gibet du Seigneur, où resplendit sa résurrection. Tandis que sur le mont des Oliviers reluit l'étendard de la croix, ce peuple pitoyable pleure les ruines de son temple, et cependant n'excite pas la pitié. Les larmes coulent encore sur leurs joues, leurs bras sont livides, leurs cheveux épars; et le soldat romain leur réclame un salaire, pour les laisser pleurer davantage. A ce spectacle, qui douterait que ce ne soit là le jour de tribulation et d'angoisse, le jour de calamité et de misère, le jour de ténèbres et d'obscurité, le jour de nuage et de tempête, le jour de la trompette et du cri d'alarme? Ils entendent dans leur deuil le bruit des clairons; selon la prophétie, la voix des fêtes

s'est changée en lamentations. Ils vont hurlant de douleur sur les cendres du sanctuaire, sur l'autel abattu, sur les villes autrefois fortifiées, sur les tours du temple d'où ils ont précipité Jacques, le frère du Seigneur! » (*Commentar. in Sophoniam* lib. cap. I, v. 15, 16.) Jérôme, comme dit Villemain, « interprète les antiques malédictions prononcées sur le peuple juif à la lueur lointaine des incendies qui ravagent l'Occident. »

Après avoir énuméré les traductions faites par le laborieux ascète, Tillemont ajoute que, nonobstant la vénération qui s'attachait aux Septante, dont l'Église s'était toujours servie depuis les apôtres, la version hiéronymienne finit par prévaloir. « C'est elle qui fait le fond de notre Vulgate à l'exception des psaumes qui sont demeurés selon la version des Septante, avec les livres que l'on n'a point en hébreu, comme la Sagesse et l'Ecclésiastique, Baruch, les Machabées, et quelques endroits de Daniel et d'Esther. Dans les autres mêmes, il y a quelques restes de l'ancienne version différente de celle de saint Jérôme.» (*Mémoires, etc. Saint Jérôme,* art. LVI.)

Les critiques n'avaient pas manqué à Jérôme; à quel talent, surtout lorsque le succès le couronne, seront-elles jamais épargnées? La jalousie le poursuivait d'iniques et blessantes accusations. « Des Grecs venaient lui reprocher de piller les auteurs grecs; des Latins de ne montrer d'estime que pour

les travaux faits en Orient, comme si son but avoué n'était pas d'éclaircir l'Évangile et la Bible par des observations prises aux lieux mêmes où les événements s'étaient accomplis, et de faire entrer l'Occident, son pays, dans le mouvement scientifique de la chrétienté orientale ». (Amédée Thierry, *Saint Jérôme*, l. VII.) Une orthodoxie défiante lui reprochait des travaux qui paraissaient introduire dans les usages liturgiques des nouveautés périlleuses. Et cependant Jérôme était heureux, il était paisible autant que le lui permettait sa nature inquiète. Ses lettres témoignent de ce bonheur et de cette paix qu'il eût voulu faire partager à tous ses amis de Rome. « Nous qui avons déjà traversé sur les flots tant d'espaces de la vie, » écrivait-il à Marcella, « nous dont la nef a été tour à tour battue par les tempêtes et trouée par les écueils cachés, hâtons-nous d'entrer au port. Ce port, c'est la solitude et les champs. Ici du pain bis, des herbes arrosées de nos mains , du lait, rustique gourmandise, telle est notre nourriture, vile mais innocente. A ce train de vie, le sommeil ne nous détournera point de la prière, les lourdeurs d'estomac n'interrompront pas notre lecture. L'ombre d'un arbre, en été, nous offrira une retraite. En automne, un lit de feuilles sous un ciel clément nous présentera le lieu du repos. Au printemps, la campagne se peint de fleurs, et parmi les gazouillements des oiseaux le chant des

psaumes est plus doux. L'hiver vient-il avec ses froids et ses neiges, je n'ai pas besoin d'acheter du bois : grâce à la forêt prochaine, je veillerai ou dormirai chaudement à bon compte. Sans qu'il m'en coûte, je ne gèlerai pas. Que Rome garde pour elle ses tumultes, que ses arènes rougissent de sang, que son cirque résonne de cris insensés, que ses théâtres débordent de luxure ; enfin, pour parler de nos amis, que le sénat des matrones y soit visité chaque jour ! Nous autres, ici, nous pensons qu'il est bon de s'attacher à Dieu et de mettre en lui son espérance, afin qu'au jour où nous échangerons notre pauvreté contre le royaume des cieux, nous puissions nous écrier : *que désiré-je dans le ciel et qu'ai-je voulu sur la terre, hormis vous, ô mon Dieu?* » (*Epist. XLIII. Ad Marcellam.*)

Au nombre des voyageurs qui visitèrent Jérôme, il en est un que nous ne pouvons oublier, car son nom évoque les plus grands souvenirs de cet âge. Vers 393, Alype que les Confessions de saint Augustin nous ont appris à connaître et à aimer, arrivait en Palestine. « Il vit saint Jérôme, » dit Tillemont, « et lui parla de saint Augustin... Saint Augustin avait déjà quelque connaissance de saint Jérôme par la réputation de ses ouvrages... Mais ce voyage de saint Alype les unit beaucoup davantage. Saint Jérôme aima saint Augustin sur ce qu'il en apprit de la bouche de saint Alype ; et saint Augustin qui

souhaitait extrêmement de voir saint Jérôme... crut avoir satisfait en quelque sorte son désir en le voyant par les yeux d'Alype qui ne faisait avec lui qu'un cœur et qu'une âme..... (*Mémoires etc.*, article LXI.) Fabiola et Océanus abordèrent aussi en Palestine, et prirent place, celui-ci dans le couvent de Jérôme, celle-là dans le monastère de Paula.

C'est vers le temps de la visite d'Alype que Jérôme écrivit à une veuve romaine, Furia, descendante des Camille, une lettre célèbre qui fait l'éloge et trace les règles austères d'une viduité toute consacrée à Dieu et aux pauvres.

CHAPITRE V

LES LUTTES. — RUFIN ET L'ORIGÉNISME

L'épreuve, une épreuve longue et douloureuse, menaçait cette *joie paisible* (le mot est de saint Augustin) que Jérôme goûtait dans ses travaux; elle allait venir d'où il ne l'aurait pas attendue. Jérôme aura Rufin pour adversaire, et les écrits d'Origène seront l'occasion d'une lutte fratricide.

Jérôme avait rencontré Rufin à Aquilée, et avait contracté avec lui une de ces amitiés qui semblent ne devoir se rompre jamais. C'est à cet ami de sa jeunesse, parti pour visiter les Thébaïdes de l'Égypte, que Jérôme, retiré dans le désert de Chalcis et malade, écrivait : « Oh! si le Seigneur Jésus-Christ m'accordait d'être soudain transporté auprès de toi, comme Philippe le fut auprès du ministre de Candace, comme Habacuc le fut auprès de Daniel, de quelle ardeur je te presserais dans mes bras ! » Et il terminait sa lettre par ces paroles auxquelles l'avenir réservait un démenti si cruel. « Je t'en con-

jure, cet ami que l'on cherche longtemps, que l'on trouve à grand'peine, que l'on garde difficilement, que ton cœur ne le perde pas de vue comme tes yeux ! Que d'autres fassent étinceler leur or... L'amitié est un bien incomparable, elle est un trésor sans prix. L'amitié qui peut mourir n'a jamais été véritable. » (*Epist. III. Ad Rufinum monachum.*)

Cette dernière affirmation est hardie ; elle méconnaît la mobilité du cœur humain qui se reprend parfois après s'être sincèrement donné. L'homme qui fut le plus fidèle et le plus tendre des amis et qu'on ne nomme jamais sans se rappeler aussitôt tant d'êtres chers dont la vie était sa propre vie, saint Augustin, à propos de la rupture de Rufin et de Jérôme, a déploré, dans une plainte touchante, cette fragilité qui atteint ou menace nos affections. « Quels cœurs oseront désormais s'ouvrir l'un à l'autre ? Est-il un ami dans le sein duquel on pourra sans crainte répandre son âme ? Où est l'ami qu'on ne redoutera point d'avoir un jour pour ennemi, si, entre Jérôme et Rufin, la rupture que nous pleurons a pu éclater ? O misérable condition des hommes, et bien digne de pitié ! Quel fond ferons-nous sur ce qu'on voit dans l'âme de ses amis, quand on ne voit pas ce qu'elle sera dans la suite ? Mais pourquoi gémir ainsi sur autrui, puisqu'on ne sait même point ce que l'on sera plus tard ? L'homme ne sait qu'imparfaitement, il ne sait qu'à peine ce

qu'il est aujourd'hui; ce qu'il sera demain, il l'ignore. » (*Epist. CX inter Epist. Hieronymi*, 6.)

Incontestablement, l'amitié digne de son nom et capable de durer, a des exigences auxquelles la légèreté ou l'égoïsme se dérobent souvent. Certaines circonstances la favorisent, l'aident à naître et à grandir. C'est beaucoup pour deux hommes de s'être connus de bonne heure, d'être nés, si je l'ose dire, au même point de l'espace et de la durée. Ne l'avons-nous pas remarqué plus d'une fois peut-être? Au cours des années, les contemporains même les plus séparés par les idées, arrivent à se rapprocher, quelquefois à s'entendre. Ils se sentent plus près les uns des autres que des générations nouvelles qui les confondent tous dans un même dédain ou dans un même oubli. Combien l'union est plus aisée, quand à la communauté des origines et des souvenirs se joint celle des goûts, des études, des croyances! Telle était bien la mutuelle situation de Rufin et de Jérôme. Comme Augustin le rappelait à celui-ci, libres tous deux des entraves du monde, nourris du miel des Écritures, habitant l'un et l'autre cette Palestine où le Sauveur avec la trace de ses pas avait laissé l'écho des paroles qui annonçaient la paix, ils étaient parvenus ainsi à la maturité. N'est-ce point à cet âge que d'ordinaire les sentiments comme les idées se fixent dans l'âme, et que la

vie prend son pli définitif? Est-ce alors que l'amitié de Rufin et de Jérôme aurait dû se rompre? Non sans doute, si une telle amitié n'eût pas contenu des germes de mort; mais, dès l'origine, n'avait-elle pas reposé sur une méprise? Rufin et Jérôme avaient cru se comprendre; en réalité, de profondes et irréductibles différences les séparaient. Studieux et savant, mais d'un esprit étroit qui dédaignait ce qu'il n'avait pas appris, portant volontiers dans la polémique, quand il se croyait atteint et la vérité avec lui, une habileté sophistique et une ironie froide, Rufin ne ressemblait guère à Jérôme dont l'âme ardente poursuivait le vrai sous toutes ses formes, et paraissait plus capable de violence que d'amertume. Disons cependant qu'à certains jours, la violence emporta Jérôme à d'étranges excès de langage; et la trace brûlante s'en retrouve dans plus d'une lettre, dans son *Apologie contre Rufin,* et jusque dans ses travaux scripturaires où l'on se fût attendu à ne rencontrer que la lumière sereine qui vient de Dieu.

Un écrit fameux d'Origène allait être entre les deux amis l'occasion d'une querelle orageuse et d'une irrémédiable rupture. Chose singulière, le défenseur de l'illustre et téméraire Alexandrin sera l'écrivain timide qu'effrayaient les plus légitimes innovations de Jérôme, et dont l'orthodoxie facilement en éveil, recouvrait une défiance routinière et chagrine.

Cet Origène nous apparaît comme une des personnalités les plus éclatantes et, par certains endroits, les plus sympathiques de l'Église et de l'école chrétienne d'Alexandrie. Enfant, il avait voulu rejoindre dans le martyre son père Léonide; homme, il continua, dans le *Didascalée*, l'enseignement inauguré par Pantène et par Clément; vieillard, il eut l'honneur de souffrir pour la vérité. Il avait porté dans tous les domaines de la science sacrée une investigation patiente et hardie. Le critique entreprit d'immenses travaux sur les versions grecques de la Bible; l'apologiste répondit aux railleuses objections de Celse avec une vigueur et une justesse qui n'ont pas vieilli; le penseur aborda les points les plus ardus de la dogmatique chrétienne. Malheureusement, chez Origène, le théologien n'avait pas égalé par la sûreté des vues le critique et l'apologiste. Aussi provoqua-t-il des contestations retentissantes. Même de son vivant, ses audaces avaient été remarquées; « vers la fin de sa vie, il se vit obligé de se justifier devant le pape Fabien et de rétracter certains propos, » a écrit un maître attentif à recueillir dans l'antiquité ecclésiastique toutes les preuves de la sollicitude et de l'intervention universelles des pontifes romains. (M. l'abbé Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques*. Chapitre IV. *L'Église romaine avant Constantin.*) Origène fut surtout incriminé après sa

mort. On lui reprocha ses opinions sur la préexistence des âmes, sur les épreuves successives qui remplaçaient dans sa pensée le dogme de l'irrévocable et définitive sanction de la vie humaine, sur la résurrection future qu'il avait paru spiritualiser au point d'enlever à ce dogme son sens obvie et traditionnel. On voulut même voir en lui un précurseur d'Arius. Des saints comme Méthodius, évêque d'Olympe en Lycie, Pierre, évêque d'Alexandrie, Eustathe, évêque d'Antioche, le combattirent. En revanche, des rangs de l'orthodoxie surgirent d'illustres disciples, d'intrépides champions d'Origène. Saint Grégoire le Thaumaturge, qui lui avait dû l'initiation chrétienne, l'a glorifié dans un touchant langage; le saint martyr Pamphile a écrit son apologie; saint Grégoire de Nysse, Didyme d'Alexandrie, regardèrent Origène comme leur maître. Pour justifier l'admiration qui entoura si longtemps la mémoire d'Origène, nous ne prétendrons pas avec Rufin qu'il n'est pas tombé dans les erreurs qui lui ont été imputées, et que les hérétiques les ont intercalées dans son *Periarchon* (le livre des principes); nous n'essaierons pas davantage d'en interpréter dans un sens favorable les propositions les plus suspectes. Il nous suffira de répéter ces judicieuses paroles de Mgr Freppel. « .... A aucune époque de sa vie, l'auteur du *Periarchon* n'a voulu se mettre en contradiction avec l'enseignement de l'Église, qui

est resté constamment pour lui la règle infaillible de la croyance. Inébranlable sur le principe, il n'a pu se tromper que dans l'application, en prenant pour des opinions libres ce qui contredisait en réalité le dogme catholique. Origène croyait pouvoir en toute sécurité construire sur la base de la révélation un système philosophique, dont les données principales sont empruntées à Platon. Encore n'a-t-il formulé ce système qu'avec beaucoup de réserve, par manière d'hypothèse, et comme un simple exercice de l'esprit... » (*Origène*, trente-septième leçon.) Et, pour en revenir à Rufin et à Jérôme, s'étonnera-t-on que des jeunes gens, épris du savoir comme ils l'avaient été, se soient plongés avec transport dans les sources qu'Origène leur ouvrait? S'étonnera-t-on que Jérôme l'ait proclamé « le maître des Églises après les apôtres »? (*Lib. De nominibus hebraicis. Præfat.*) Cependant, si enthousiaste qu'il eût été de la science et du génie d'Origène, Jérôme avait tenu à se garder de l'*origénisme*. Dans son commentaire de l'Épître aux Éphésiens, il avait combattu l'erreur de la préexistence des âmes; il pouvait écrire : « Dans Origène j'ai loué l'interprète, non le théologien dogmatisant. » (*Epist. LXXXIV. Ad Pammachium*, 2.) Au cours des années dont nous retraçons l'histoire, il se déprenait du maître qu'il avait tant admiré. Lorsqu'en 394, un moine nommé Aterbius

vint à Jérusalem, et dénonça à l'évêque Jean les origénistes de son diocèse, notamment Rufin, Jérôme n'hésita point à désavouer publiquement les erreurs qui lui étaient aussi imputées. Ce n'était là qu'une première escarmouche contre l'origénisme et les hommes suspects d'origénisme. La véritable guerre sera ouverte par saint Épiphane de Salamine.

Nos lecteurs le connaissent déjà; il avait été à Rome l'hôte de Paula; il lui avait rendu en Chypre son hospitalité. Ses vertus et ses travaux étaient l'objet d'une légitime et universelle admiration. « Ce vieillard, » dit Amédée Thierry, peu suspect de faiblesse pour les saints, « avait eu ses jours d'héroïsme lorsque, consumant sa vie à la recherche des hérésies, bravant la faim, la soif, les mauvais traitements des hommes pour étudier jusqu'au fond des déserts de l'Arabie les déviations de la foi chrétienne, il avait tenu d'une main ferme la chaîne des traditions apostoliques, si facilement ébranlée en Orient par l'imagination et la fantaisie. » (*Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*, livre III, III.) Ce n'est pas manquer de respect au saint pontife, que de reconnaître les excès de zèle où il se laissa quelquefois entraîner. La conduite qu'à la fin d'une vie presque centenaire, il tiendra à Constantinople, sans égard pour les droits de Jean Chrysostome, ne s'explique que par la confiance aveugle

d'Épiphane aux suggestions mensongères de Théophile d'Alexandrie; elle ne se justifie que par l'indéniable bonne foi d'une âme qui partout et sans trêve poursuivait l'hérésie. Sur le siège épiscopal de Jérusalem, Épiphane rencontrait des vertus moins hautes et de moins sûres doctrines que celles qu'il aura le malheur de méconnaître à Constantinople; toutefois, dans ces conjonctures, déploya-t-il toute la prudence et garda-t-il tous les ménagements désirables! Accueilli avec respect par le clergé et le peuple de la ville sainte, il combattit Origène dans un discours où l'évêque Jean crut reconnaître des traits qui le désignaient. L'évêque de Jérusalem aiguillonné par l'attaque, fit diversion en raillant le grossier anthropomorphisme où certains adversaires d'Origène, par crainte de son spiritualisme raffiné, cherchaient un refuge illusoire. « Tout ce que Jean mon frère par l'union du sacerdoce et mon fils par l'âge, vient de dire contre l'hérésie des anthropomorphites, » repartit Épiphane, « je le trouve fort bien dit et fort à propos. Mais comme nous condamnons tous deux les anthropomorphites, il est juste que nous condamnions aussi tous deux les dogmes impies d'Origène. » (Tillemont, *Mémoires, etc. Saint Jérôme,* art. LXVI.) Jean se refusa au désaveu total et soudain qu'on lui demandait. Un autre jour que Jean avait résumé tout son enseignement catéchétique en présence

d'Épiphane, celui-ci, au rapport de saint Jérôme, quitta précipitamment Jérusalem, et, comme effrayé du langage qu'il venait d'entendre, courut au monastère de Bethléem, y témoignant sa douleur d'avoir communiqué avec un évêque hérétique. Jérôme et ses moines prévirent les suites d'un tel éclat; aussi supplièrent-ils Épiphane de retourner auprès de Jean, et, s'il était possible, de se réconcilier avec lui. L'évêque de Salamine parut céder à leurs prières; il reprit donc le chemin de Jérusalem, mais il ne fit que traverser la ville. Arrivé le soir à Jérusalem, il en partit pendant la nuit sans avoir vu l'évêque de la ville sainte; et il se retira au couvent de *Vieil-Ad* qu'il avait fondé et gouverné autrefois, et qui dépendait du diocèse d'Éleuthéropolis. De là, il écrivit à Jean pour le presser de condamner Origène, et à tous les monastères de Palestine, pour les engager à rompre la communion avec l'évêque de Jérusalem, si celui-ci ne donnait satisfaction sur sa foi.

La scission éclatait entre Jean et Épiphane, entre ceux qui, comme Rufin et Mélanie, restaient attachés à l'évêque de Jérusalem, et les moines de Bethléem qui le regardaient comme un fauteur d'hérésie. Il semblait suffisant à Jérôme de garder la communion de Gélase de Césarée, métropolitain de la Palestine. Est-ce offenser la mémoire de l'illustre solitaire, que de redire les sévères paroles de Tillemont? «... Il s'était séparé de la communion

de son évêque... sans qu'il y eût aucun jugement rendu contre lui, et sur un simple soupçon fondé sur ce qu'il était accusé par saint Épiphane, qui quelque saint qu'il fût, n'examinait pas toujours ce qu'il faisait et ce qu'il disait : Et il agit depuis à l'égard de saint Jean Chrysostome à peu près de la même manière qu'il avait agi à l'égard de Jean de Jérusalem. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme,* art. LXXV.) Du reste, les rancunes d'un évêque facilement irritable et profondément blessé allaient se faire sentir. Pour procurer les secours religieux aux moines de Bethléem, — les prêtres de Jean les leur refusaient, et une terreur sainte écartait de l'autel Jérôme et son ami, le prêtre Vincent, — Épiphane avait imposé presque de force les mains au frère de Jérôme, Paulinien, dont la jeunesse fournira à l'évêque de Jérusalem un grief de plus. Mais ce grief-là n'était point le principal. Quoique l'ordination eût été faite au monastère de *Vieil-Ad*, sur lequel Jean ne pouvait prétendre aucun droit, celui-ci la regarda comme un outrage, et il s'en vengea par des anathèmes. Jérôme, dans une apologie éloquente et indignée, d'où le respect est trop absent, a retracé les rigueurs qui atteignirent ses amis. « Est-ce nous qui déchirons l'Église? » demandait-il, avec l'accent du défi, à l'évêque de Jérusalem, « nous dont le couvent de Bethléem est en communion avec l'Église? N'est-ce pas plutôt toi? Toi, dont

la foi est peut-être saine, mais qui la tais par orgueil; ou dont la foi est perverse, et alors tu es le vrai perturbateur. Quoi! nous déchirons l'Église, nous qui, il y a quelques mois, le jour de la Pentecôte, lorsque le soleil s'obscurcit et que le monde tremblant crut que le souverain Juge allait paraître (c'est une allusion aux phénomènes étranges qui effrayèrent l'Orient en 396), présentâmes à tes prêtres, pour qu'ils les baptisassent, quarante personnes de tout âge et de tout sexe! Et certes, il y avait dans notre monastère cinq prêtres qui avaient le droit de baptiser; mais ils ne voulurent rien faire qui te blessât, de peur de te fournir un prétexte pour persister dans un silence nuisible à la vraie foi. N'est-ce pas plutôt toi qui déchires l'Église, toi qui as défendu à tes prêtres de baptiser à Pâques nos catéchumènes? Nous fûmes contraints de les envoyer à Diospolis (Lydda) où l'évêque et confesseur Dionysius les a initiés au christianisme. Nous déchirons l'Église, nous qui, hors de nos cellules, ne trouvons pas dans l'Église la plus petite place! N'est-ce pas plutôt toi qui la troubles, toi qui en interdis l'entrée à quiconque reconnaît pour prêtre Paulinien, ordonné par Épiphane? Depuis ce temps, nous ne voyons que de loin la grotte du Sauveur, et nous gémissons d'être repoussés du lieu saint où entrent même les hérétiques. » Puis le langage de Jérôme s'échauffait. « C'est donc nous qui déchirons l'É-

glise : n'est-ce pas plutôt celui qui refuse un toit aux vivants, une sépulture aux morts, et qui sollicite l'exil de ses frères? Qui donc a excité contre nos vies cette bête redoutable qui menaçait le monde entier? Qui donc laisse jusqu'à ce jour les os des saints, ces cendres innocentes, en proie aux outrages de la pluie et du vent? C'est par ces douces caresses que le bon pasteur nous invite à la paix et nous reproche de vouloir nous faire un gouvernement à part, nous, unis dans la communion et la charité à tous les évêques qui professent la vraie foi!.. » (*Contra Joannem Hierosolomytanum ad Pammachium* lib. 42, 43.) Ce long extrait nous révèle les motifs qui inspiraient la conduite de Jérôme, les raisons par lesquelles il la justifiait à ses yeux, les passions qui enflammaient son âme. Il nous apprend aussi à l'aide de quels moyens l'évêque de Jérusalem s'efforça d'éloigner son ardent contradicteur. Jean avait obtenu du sinistre préfet du prétoire, Rufin, un ordre de bannissement dont, seule, la mort tragique du puissant favori arrêta l'exécution. Jérôme continua donc d'habiter Bethléem.

Des tentatives étaient faites pour réconcilier l'évêque et le solitaire. Le gouverneur de Palestine, Archélaüs, homme très éloquent et très chrétien, au témoignage de Jérôme, s'entremit en vain; Jean semblait avoir pris à tâche de le décourager en lui opposant, pour la cause la plus frivole, d'intermi-

nables délais. De fait, il réclamait un autre arbitrage que celui du gouverneur de la province ; il appelait, et c'était son droit, l'intervention d'un évêque.

Toutefois, cet arbitre ecclésiastique qu'il réclame, ce n'est point à la Palestine, ce n'est point au patriarcat d'Orient, c'est à l'Égypte qu'il le demandera. « Toi qui recherches les règles de l'Église, qui invoques les canons du concile de Nicée », lui disait Jérôme, « réponds-moi, qu'importe la Palestine à l'évêque d'Alexandrie ? Si je ne me trompe, tel est bien le décret de Nicée : que Césarée soit la métropole de la Palestine, et Antioche celle de tout l'Orient. C'est donc à l'évêque de Césarée qu'il fallait porter l'affaire... ou, si tu voulais chercher plus loin un juge, c'est à l'évêque d'Antioche que tu devais écrire. » (*Contra Joann. Hieros.*, lib. 37.) Pour s'adresser au patriarche d'Alexandrie, l'évêque de Jérusalem avait eu ses raisons. Chef de l'Église où Origène avait sans doute provoqué de vives résistances mais dont il demeurait la gloire, Théophile était dès longtemps l'admirateur du grand Alexandrin. Rien ne faisait alors prévoir que le patriarche deviendrait bientôt l'ardent promoteur d'une réaction en sens contraire, et que son hostilité, inspirée par la rancune, poursuivrait comme suspects d'origénisme, les moines vénérables connus sous le nom de *Longs-Frères*, et leur protecteur saint Jean Chrysostôme. L'évêque de Jérusalem comptait donc

rencontrer dans l'évêque d'Alexandrie un juge favorable; et de fait, celui qui représenta Théophile en Palestine, le prêtre Isidore, était d'avance gagné à ses idées; aussi toute tentative d'accord échoua-t-elle, et les deux adversaires continuèrent de plaider devant l'Église leurs causes respectives

Tandis que cette guerre intestine se prolongeait, une autre guerre s'était déchaînée sur le monde Théodose mourant avait laissé en de frêles mains l'empire qu'il avait su gouverner et défendre; Alaric et les Goths ravagèrent la Thrace et la Grèce; un débordement de Huns se répandit sur l'Orient. En maint endroit, Jérôme nous a redit les angoisses et les douleurs de ces jours terribles. « L'an dernier » (c'est-à-dire en 395), écrivait-il à Héliodore, « des extrémités du Caucase sont sortis et se sont précipités sur nous, non les loups de l'Arabie » (dont parle l'Écriture) « mais les loups du Septentrion qui, en peu de temps, ont parcouru tant de provinces. Que de monastères saccagés! Que de fleuves rougis de sang! Antioche est assiégée ainsi que les autres villes où passent le Cydnus, l'Oronte et l'Euphrate. On emmenait les prisonniers comme un bétail; dans leur effroi, l'Arabie, la Phénicie, la Palestine, l'Égypte se croyaient déjà captives. » (*Epist. LX. Ad Heliodorum. Epitaphium Nepotiani*, 16.) « Que le Sauveur Jésus », écrivait Jérôme dans une autre lettre, « éloigne de l'univers romain ces bêtes dévo-

rantes! Elles arrivent à l'improviste, plus rapides que la renommée. Ni la religion, ni la dignité, ni l'âge ne trouvent grâce devant ces barbares; ils n'ont pas pitié de l'enfance qui vagit encore. » (*Epist. LXXVII. Ad Oceanum*, 8.) Le bruit s'était répandu que les Huns iraient droit à Jérusalem, attirés par les trésors que la dévotion du monde chrétien y avait accumulés. Jérôme, en toute hâte, se procura des navires qui pussent transporter en lieu sûr ses moines et les recluses des couvents de Paula. Campés sur le rivage de la Méditerranée, les fugitifs n'attendaient, pour s'embarquer, que le premier bruit de l'arrivée des envahisseurs. La mer était mauvaise, les vents violents, mais, dit Jérôme, exprimant l'angoisse mortelle que la pudeur ou la pitié causaient alors à tant d'âmes : « Je craignais moins le naufrage que les barbares; je redoutais moins notre perte que le déshonneur de nos vierges. » (*Epist. LXXVII*, 8.) L'ennemi ne vint pas; Jérôme et Paula retournèrent à Bethléem où les rappelait une ancienne et sainte habitude; seule, la veuve Fabiola qui naguère les avait rejoints en Palestine, et qui les avait suivis sur le rivage, ne voulut pas regagner une solitude si menacée, et retourna en Italie, pauvre volontaire là où elle avait vécu dans l'opulence.

Dans l'*Éloge funèbre* du prêtre Népotien, d'où nous extrayons ce tragique récit, Jérôme a écrit : « Il

y avait alors parmi nous des dissensions, et le bruit de nos querelles domestiques dominait celui des invasions barbares. » Que de fois, aux heures les plus tourmentées, sous la menace ou sous le coup des catastrophes, les hommes ont poursuivi des luttes privées, des controverses scientifiques, qui détournaient leurs yeux du spectacle de l'universelle misère! S'en étonnera-t-on? D'ordinaire, l'homme n'est-il point surtout frappé par ce qu'il voit ou qu'il entend de près; les opinions ou les intérêts auxquels il a voué sa vie ne sont-ils pas l'objet de ses principales et constantes préoccupations? Mais s'étonnera-t-on, trouvera-t-on étrange ou mauvais que Jérôme, parmi toutes les douleurs et toutes les terreurs d'une époque calamiteuse, ait continué sa guerre sans trève contre l'origénisme et contre d'autres erreurs encore? Sans doute, des sentiments trop peu épurés ont pu quelquefois se mêler aux mobiles élevés qui le faisaient agir; il a pu se méprendre dans ses jugements et excéder dans son langage. Ce qui pourtant demeure indéniable, c'est qu'avant tout, le solitaire de Bethléem a voulu le triomphe de la vérité. Or, la vérité en tout temps a droit au triomphe, en tout temps aussi elle a droit à être défendue. De là, les luttes soutenues contre l'erreur par Jérôme, plus tard par Augustin, par Léon le Grand et par Grégoire le Grand, par tant de docteurs illustres, au milieu de maux presque désespérés qui semblaient

annoncer au monde sa fin prochaine. Certes, ces grands hommes excellaient à secourir, à relever les âmes abattues et tremblantes; mais ils n'oubliaient pas que l'éternelle vérité est le premier bien et la suprême ressource des âmes; et sans se laisser décourager ou distraire, ils continuaient de proclamer ses droits imprescriptibles.

Le prêtre Isidore, après un échec trop prévu, avait regagné Alexandrie. Théophile vint lui-même à Jérusalem en 396; ses sympathies furent pour Jean, ses sévérités pour Jérôme. « Tu me recommandes d'observer les canons de l'Église », lui écrivait Jérôme; « je te remercie de cet avertissement, *car le Seigneur reprend celui qu'il aime*; *il châtie le fils qu'il adopte* (Hebr. XII, 6). Sache-le cependant : rien ne m'est plus à cœur que de garder la loi du Christ, de ne point déplacer les bornes posées par les Pères, de n'oublier jamais cette foi romaine, louée par la bouche de l'Apôtre, que l'Église d'Alexandrie se fait gloire de partager. » (*Epist. LXIII. Ad Theophilum*, 2.)

La réconciliation se fit pourtant. Le patriarche d'Alexandrie, jusqu'alors défenseur d'Origène, avait changé d'opinion. « Avait-il reconnu par une illumination spontanée de la conscience », demande Amédée Thierry, « qu'Origène, très bon, très utile entre les mains des savants, offrait un vrai danger pour les ignorants; que les besoins de l'âme ne sont

pas les mêmes pour tous les esprits; et qu'un pasteur clairvoyant écarte du sentier des simples la pierre d'achoppement qu'éviterait le philosophe ou le théologien? » (*Saint Jérôme*, livre VIII.) La chose est possible, car Théophile unissait à la science de la théologie la connaissance des hommes; mais d'autres motifs, moins avouables, expliquent aussi ce changement de conduite. Le persécuteur des moines si connus sous le nom de *Longs-Frères*, l'adversaire jaloux et passionné de saint Jean Chrysostôme, avait tout intérêt à ne plus voir désormais dans l'origénisme, imputé à ses ennemis, que la plus pernicieuse erreur. Épiphane et Jérôme, adversaires des doctrines d'Origène, devinrent dès lors chers au patriarche, et furent traités par lui comme des auxiliaires. Jean de Jérusalem, théologien médiocre, et qui d'ailleurs à l'autorité voisine et incommode du métropolitain de Césarée préférait celle du patriarche d'Alexandrie, suivit ou du moins ne contraria point celui-ci dans son évolution; — il leva tous les interdits qui avaient frappé les moines de Bethléem. Rufin, gagné par l'exemple de son évêque, tendit la main à Jérôme; tous deux se réconcilièrent dans l'église de la Résurrection à Jérusalem, et participèrent à la même victime (397).

Jérôme se réconciliait sincèrement avec Jean. « Je crois », dit Tillemont, « qu'on ne trouvera

point qu'après une dispute si animée, saint Jérôme ait rien dit qui pût blesser la réputation de cet évêque. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme,* article LXXXI.) Mais Jean devait plus tard, lors de la controverse pélagienne, montrer les mêmes défauts qu'il avait fait paraître dans la controverse origéniste, et par une inaction coupable qui ressemblait à la complicité, s'associer aux persécuteurs du solitaire. Entre Jérôme et Rufin, la guerre reprit ardente, obstinée. Avant d'en retracer les douloureuses péripéties, rappelons les attaques auxquelles Jérôme fut en butte de la part de Vigilantius, Espagnol que lui avait recommandé saint Paulin abusé, et la réponse de Jérôme. Ce Vigilantius, accusait Jérôme d'origénisme, alléguant les emprunts faits par le solitaire aux œuvres du grand Alexandrin; en outre, — et c'est de ce chef surtout que Vigilantius est connu, et qu'il a mérité les rigueurs de Jérôme, — ce devancier des hérésiarques du seizième siècle rejetait l'invocation des saints, le culte des reliques, la prière pour les morts, la pratique du jeûne, le célibat des clercs et des moines. Jérôme repoussait aisément l'accusation d'origénisme, mais il avait mieux à faire qu'à se défendre lui-même. Avec une logique éloquente, avec une verve qui n'évitait point les personnalités, il réfuta les objections de Vigilantius, et mit en lumière le caractère traditionnel et sacré des dogmes

et des usages contre lesquels s'insurgeait l'audacieux novateur.

Héliodore, l'ami de Jérôme, et quelque temps le compagnon de ses voyages, avait un neveu, Népotien, doué des plus rares vertus. Engagé d'abord au service de l'empereur, Népotien avait donné à la cour de Théodose les exemples que plus tard François de Borgia et Louis de Gonzague devaient donner à la cour de Charles-Quint et à celle de Philippe II; puis, renonçant au monde qui ne l'avait jamais déçu, il se consacra au ministère de l'autel. Jérôme, à cette occasion, lui écrivit une lettre célèbre où sont énumérés les sévères devoirs de la vie sacerdotale. Là entre autres se lit cette leçon qui s'adresse à tous les prédicateurs, et que Fénelon a insérée dans son troisième *Dialogue sur l'éloquence*. « Quand vous enseignerez dans l'église, n'excitez point les applaudissements, mais les gémissements du peuple. Que les larmes de vos auditeurs soient vos louanges. Il faut que les discours d'un prêtre soient pleins de l'Écriture sainte. Ne soyez pas un déclamateur, mais un vrai docteur des mystères de votre Dieu. » (*Epist. LII. Ad Nepotianum,* 8.) Cette lettre est de 394 ; quelques années après, en 396, la mort frappait ce jeune homme qu'Héliodore s'était en vain promis comme successeur sur son siège épiscopal d'Attino. Jérôme, dans une lettre éloquente, pleura l'ami qui s'en allait, et s'efforça

de consoler celui qui restait. Il y dépeint la mort sereine du jeune prêtre, et d'un trait touchant et discret, rappelle que son souvenir s'était présenté à la dernière pensée du mourant. « Son visage était joyeux ; au milieu des assistants en larmes, seul il souriait... Vous eussiez cru, non qu'il mourait, mais qu'il partait pour un voyage ; qu'il ne quittait pas ses amis, mais qu'il allait en trouver d'autres..... Qui croirait qu'en ce temps même il se souvint de notre amitié, et que son âme agonisante fut encore sensible à la douceur de cette mutuelle affection ? Ayant pris la main de son oncle : envoyez, dit-il, cette tunique dont je me servais dans le service du Christ, à mon père bien-aimé par l'âge, à mon frère par la communauté du sacerdoce ; et toute l'affection que vous deviez à votre neveu, reportez-la sur celui que vous aimiez déjà avec moi. » (*Epist. LX. Ad Heliodorum. Epitaphium Nepotiani*, 13.) Cet éloge funèbre, — car c'en est un, et qui prélude à tant de futurs chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne, — contient, nous l'avons déjà dit, la poignante peinture des maux qui ravageaient alors le monde ; il s'achève par un retour sur la fragilité et la vanité des choses humaines. « Revenons à nous-mêmes. Sais-tu, je te le demande, à quel moment tu as passé de l'enfance à la jeunesse, puis à l'âge viril, enfin à la vieillesse ? Chaque jour nous mourons, chaque jour nous changeons, et

cependant nous nous croyons éternels. Cela même que je dicte et qui s'écrit, ce que je relis, est retranché de ma vie... Nous écrivons et nous écrivons encore; nos lettres traversent les mers; le navire sillonne les flots, et avec chaque flot s'écoule un instant de notre vie... » Toutefois, le chrétien, le prêtre ne s'arrête pas à ces mélancoliques considérations; il porte plus haut le regard. « Notre unique avantage », écrit Jérôme, c'est d'être unis au Christ et d'être unis les uns aux autres dans la charité du Christ..... La charité n'aura point de fin. Elle vit éternellement dans les cœurs; par elle, Népotien absent est avec nous, et, à travers les espaces qui nous séparent, ses mains nous étreignent encore. » (*Epist. LX*, 19.)

Il faut laisser ces pages touchantes, car la querelle origéniste va se ranimer, et distraire Jérôme de ses travaux, je dirai même de ses regrets. Rufin était parti pour Rome; arrivé dans la ville éternelle, il y rencontra un homme du monde nommé Macaire, « distingué, » dit-il, « par sa foi, sa noblesse, sa vie, » (*Rufini Apologiæ* lib. I, 11), et tout occupé alors à défendre dans un traité spécial, contre l'erreur fataliste et les rêveries décevantes de l'astrologie, le dogme de la Providence divine. Les difficultés d'un sujet si ardu l'arrêtaient souvent; mais, sur la foi d'un songe, Macaire attendait quelqu'un qui lui en apporterait bientôt la solution. Il crut re-

connaître en Rufin l'homme annoncé. Rufin revenait de Palestine, il était familier avec la littérature chrétienne de l'Orient, il connaissait à fond cet Origène dont l'éclatante renommée avait pénétré dans le monde latin. Ne pourrait-il pas initier Macaire, qui probablement ignorait le grec ou le savait mal, aux œuvres du célèbre Alexandrin, et lui permettre ainsi de puiser à ce vaste réservoir d'idées ? Tous deux le crurent, et Rufin traduisit pour son ami, d'abord l'Apologie d'Origène par le saint martyr Pamphile, ensuite le *Periarchon* (le livre des *Principes*).

Cette dernière entreprise était périlleuse, car de toutes les œuvres d'Origène, aucune plus que le *Periarchon* n'éveillait les défiances et n'appelait les censures de l'orthodoxie. Rufin le savait bien ; aussi, de son propre aveu, n'offrit-il aux Latins qu'un *Periarchon* expurgé, où des emprunts faits à d'autres ouvrages d'Origène expliquaient et complétaient les passages obscurs. « On ne saurait le nier, » remarque Mgr Freppel, « Rufin a dépassé les droits du traducteur ; il a remanié le texte original d'après une manière de voir toute personnelle ; et, lors même qu'on admettrait, comme nous l'admettons en effet, qu'il a bien saisi la pensée d'Origène sur la question de la Trinité, il ne lui appartenait pas de refondre une partie quelconque de l'ouvrage. » (*Origène*, quatorzième leçon.) Dans la préface de sa

traduction, Rufin, pour justifier son entreprise, s'autorisait de l'exemple donné par Jérôme. Sans doute, il ne le nommait point, mais les éloges qu'il lui décernait, et l'indication des œuvres que le solitaire de Bethléem avait déjà traduites, le désignaient suffisamment. Rufin déclarait avoir suivi une voie frayée par un plus grand que lui. S'il avait parfois corrigé le livre des *Principes*, Jérôme le premier n'avait-il pas supprimé ou adouci, dans sa version des *Homélies* d'Origène, tout ce dont la sévère orthodoxie des Latins aurait pu s'effrayer ? Par un coup hardi, Rufin obtenait un double résultat : d'une part, il réhabilitait Origène, et l'Alexandrin jusqu'alors suspect rentrait à Rome, sinon comme un victorieux, du moins comme un acquitté ; d'autre part, il associait à sa cause et à la cause même d'Origène l'homme qui naguère en Palestine, en avait été, avec Épiphane et Théophile, l'adversaire le plus déclaré. Aux yeux de Jérôme, l'origénisme était alors le grand péril de l'Église ; aussi repoussa-t-il de compromettants éloges et une solidarité injurieuse. A ses yeux aussi, mieux valait aborder résolument l'œuvre la plus suspecte du grand Alexandrin, et en mettre à nu les témérités et les erreurs, que d'offrir aux Romains abusés une version adoucie et partant décevante du *Periarchon*. En conséquence, Jérôme entreprit de cet ouvrage une traduction intégrale qui d'ailleurs ne nous est

point parvenue. Quant à sa conduite passée, quant aux œuvres où il avait loué Origène, quant à l'admiration qu'il avait éprouvée pour lui, Jérôme s'en est expliqué dans sa correspondance. D'une lettre adressée au gendre de Paula, Pammachius, et à Océanus, je détache le passage suivant ; il plaira à ceux qui de nos jours encore, sans contester les erreurs où le hardi et subtil Alexandrin se laissa entraîner, honorent ses vertus et ses travaux ; il répare, dirai-je, l'injure que Jérôme devait faire à cette grande mémoire, en traduisant le haineux pamphlet de Théophile. « Veut-on louer Origène ? » demandait Jérôme. « Qu'on le loue comme je le loue moi-même. Il fut grand dès l'enfance et le vrai fils d'un martyr ; il gouverna l'école chrétienne d'Alexandrie où il avait succédé au docte prêtre Clément ; il eut la volupté en horreur... Il foula aux pieds l'avarice ; il sut par cœur les Ecritures, et consuma dans l'étude des saints livres ses jours et ses nuits... Qui d'entre nous peut lire tout ce qu'il a écrit? Qui n'admirerait l'ardent amour d'Origène pour les Écritures? Que si quelque Judas, au zèle amer, nous objecte ses erreurs, nous répondrons hardiment : *Homère sommeille quelquefois ; n'est-ce pas bien pardonnable dans un long poème?* Ne suivons pas dans ses erreurs celui dont nous ne pouvons imiter les vertus. » (*Ep. LXXXIV. Pammachio et Oceano*, 8.)

La traduction de Rufin avait ému à Rome tous

ceux qui s'intéressaient au bon renom de Jérôme et à la cause de l'orthodoxie. Presque avant tous les autres, Marcella, la savante amie du solitaire, avait aperçu le péril; après s'être tue par modestie, elle l'avait signalé, lorsqu'elle l'eut vu grandir. Rufin, redoutant l'orage qui commençait à gronder, quitta Rome et retourna à Aquilée, muni par le pape Sirice de lettres de communion. C'est sous Anastase, successeur de Sirice, que l'origénisme reçut en Orient et en Occident des coups décisifs. Théophile le poursuivait dans son patriarcat d'Alexandrie avec un zèle où se mêlaient l'âpre amour du pouvoir et l'impatience de la contradiction; il prétendait l'atteindre même chez les moines de Nitrie, coupables d'avoir défendu le bon droit, et chez leur protecteur, Jean Chrysostome. Jérôme s'associait à cette campagne en traduisant les lettres synodiques de Théophile, peut-être même un odieux pamphlet dont Facundus d'Hermiane, auteur du sixième siècle, attribue la composition au patriarche. « C'est plus que nous ne voudrions pour son honneur », a écrit Tillemont (*Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. XCVIII); mais Jérôme s'associait à la lutte avec une incontestable sincérité; il n'apercevait que de loin Théophile qui lui apparaissait comme l'intrépide champion de la vérité. Un concile romain de l'an 400, dont les Actes sont perdus, condamna les erreurs d'Origène.

Rufin avait adressé au pape Anastase une confession de foi pleinement orthodoxe. Rien ne prouve qu'il ait été directement atteint par les censures d'Anastase ; il n'a pu l'être qu'au même titre que tous ceux qui avaient propagé des livres erronés et dangereux. L'amitié que de vénérables personnages, saint Paulin de Nole, saint Chromace d'Aquilée, saint Gaudence de Brescia, conservèrent toujours à Rufin, rend témoignage à la pureté de sa foi. Rufin a été téméraire, il a déchaîné une tempête où sa mémoire a presque sombré, il n'a pas été hérétique.

Sa charité, comme sa foi, est-elle sortie intacte de ces douloureux conflits ? Quiconque a lu son Apologie, — ses *Invectives contre Jérôme*, car c'est le nom que cet ouvrage a gardé, — ne répondra que négativement. « Il mit trois ans à ce travail qu'il fit paraître fragment par fragment, » a écrit Amédée Thierry. « Il le divisa en deux livres, auxquels il ajouta plus tard un supplément. Son but était double : se laver d'abord du crime d'hérésie, en rejetant sur Jérôme l'accusation dont il était l'objet, puis déshonorer Jérôme lui-même et le rendre odieux par des imputations personnelles, tout en gémissant, disait-il, d'être obligé à de tels procédés. » (*Saint Jérôme*, liv. IV). De fait, nul pamphlet n'a été conduit avec une haine plus savante, n'a plus sûrement visé l'adversaire. C'est l'homme même que Rufin

veut atteindre dans l'écrivain. Laissons l'origénisme reproché au solitaire, à grand renfort d'extraits de ses ouvrages : comme tous les auteurs, Jérôme n'avait-il pas le droit d'expliquer, et, s'il le fallait, de rétracter ses précédents écrits? Nul ne pouvait prétendre qu'il le fît par intérêt personnel. Son tort, s'il en avait eu un, aurait été de s'être contredit. Mais d'autres flèches, bien autrement menaçantes, étaient décochées par Rufin. A l'en croire, Jérôme était l'universel détracteur : détracteur du peuple fidèle dont il avait noirci les mœurs, dans son livre *de la Virginité*, au risque de justifier les calomnies des païens et de renchérir même sur elles; détracteur des travaux du grand évêque Ambroise; détracteur de Rome, cette capitale du monde chrétien; détracteur de tous les écrivains, grecs ou latins, qui l'avaient précédé. Un grief que Rufin allègue avec une insistance maligne, c'est la place que les auteurs païens occupaient dans la pensée et dans les œuvres de Jérôme. En vain, à la suite d'une vision fameuse, Jérôme avait-il fait le serment de ne plus rouvrir jamais les livres profanes : « relisez ses écrits : s'y rencontre-t-il une seule page qui ne l'accuse d'être redevenu cicéronien, où il ne dise : *notre Cicéron, notre Horace, notre Virgile?* Il se vante même d'avoir lu les œuvre de Pythagore, lesquelles, au dire des savants, n'existent plus... Dans presque tous ses ouvrages, les citations des

auteurs profanes surpassent de beaucoup, en nombre et en étendue, celles des prophètes et des apôtres. Même lorsqu'il écrit à des vierges ou à des femmes, qui ne demandent qu'à trouver dans nos livres saints des sujets d'édification, il entremêle ses lettres de citations d'Horace, de Cicéron ou de Virgile. » (*Apol.*, lib. sec., 7.) Délit plus grave encore : dans son monastère de Bethléem, Jérôme faisait l'office de grammairien : « il expliquait son Virgile, avec les comiques, les lyriques et les historiens, à des enfants qu'on lui avait confiés pour leur inspirer la crainte de Dieu. » (*Ib.*, 8.) Ce solitaire si épris de la sagesse païenne, s'aide des lumières de docteurs hébreux pour ses travaux bibliques; il préfère ces maîtres à tous les autres, parce que « chez eux seulement la vérité des Écritures demeure. » Certes, la science ne manquait pas à Rufin, mais contre Jérôme, par antipathie violente et aussi par timidité d'esprit, l'étrange champion d'Origène est du parti de la routine et de l'ignorance. Les moindres changements apportés par Jérôme à la traduction reçue des livres sacrés — par exemple la substitution d'un mot à un autre, — indignent Rufin. « Maintenant que le monde a vieilli et que toutes choses se précipitent vers leur terme, » s'écrie-t-il, « écrivons sur les tombeaux des anciens, » (ces tombeaux reproduisaient souvent, comme un touchant symbole, l'image de Jonas

endormi), « écrivons, pour le leur apprendre, à eux qui ne l'avaient pas lu dans leur Bible, que Jonas s'est reposé à l'ombre, non d'une courge, mais d'un lierre. » (*Apol.*, lib. sec., 35.) Sa critique, parfois avisée, reproche à Jérôme des hésitations bien connues sur la canonicité de plusieurs fragments de Daniel; mais aussitôt, mettant sur la même ligne la tradition dogmatique de l'Église, et ces légendes qui se prétendent en vain des traditions, Rufin fait un crime à l'exégète d'avoir rejeté la fable des soixante-douze vieillards, enfermés par ordre du roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, dans des cellules séparées, et en sortant avec une version identique de la Bible (*Ib.*, 33.) A plus d'une reprise, sous des formes variées, Rufin adresse à l'infatigable traducteur des Écritures cette question par laquelle on a maintes fois essayé de décourager les plus légitimes initiatives : « De tant de grands hommes, tes devanciers, lequel a osé mettre la main à l'œuvre que tu as entreprise? » (*Apol.*, lib. sec., 32.)

Le pamphlet de Rufin, apporté à Jérôme par son frère Paulinien, appelait une réponse : le solitaire de Bethléem n'avait-il pas le droit, le devoir même, de repousser des accusations qui décriaient à la fois sa personne et son œuvre? Jérôme répondit par une *Apologie* aux *Invectives* de son adversaire. « Jamais Jérôme ne s'est élevé plus haut que dans ces pages...

Discussion théologique, justification personnelle, attaques, plaintes, colère enfin, quand l'indignation l'emporte, tout cela est présenté avec une vivacité de style, une abondance de traits, une force de raison vraiment merveilleuses. L'*Apologie* de Rufin porte sans doute la trace d'un grand talent : celle de Jérôme, du génie. » (Amédée Thierry, *Saint Jérôme*, l. IX.) Ajoutons que cette colère, légitime quand elle se contient dans de justes limites, éclate aussi chez Jérôme en personnalités regrettables. Plusieurs années après, dans la lettre à Rusticus, qui décrit le bonheur de la vie monastique, et où se rencontrent des traits d'une douceur pénétrante, Jérôme trace sous le nom de *Grunnius* (*le grognon*) un portrait digne de ces comiques et aussi de ces satiriques, — Plaute ou Juvénal — qu'on lui reprochait de lire et que sans doute il savait par cœur. De l'aveu de tous, c'est Rufin que Jérôme prétendait peindre : à cette date, c'est-à-dire vers 408, le vieil athlète n'avait pas encore désarmé. Désarma-t-il jamais? Un passage du commentaire sur Ézéchiel, postérieur à la mort de Rufin, ne permet pas de le croire. A vrai dire, d'autres saints ont laissé, plus que le solitaire de Bethléem, un renom de mansuétude et de clémence. Rappelons-nous un mot de Sixte-Quint; passant un jour devant une image qui représentait Jérôme se frappant la poitrine avec une pierre, le pape s'écria : Tu fais bien d'avoir à la

main ce caillou; sans lui, l'Église ne t'aurait jamais canonisé.

Rufin, chassé d'Aquilée par l'invasion des Goths, se retira en Sicile où il continua ses travaux d'histoire et de traduction. Il y mourut en l'an 410.

CHAPITRE VI

JOIE ET DEUILS. — L'ÉDUCATEUR

Nous en avons fini avec cette querelle qui, après avoir troublé la vie du solitaire, a laissé à la postérité elle-même une impression pénible. La controverse de saint Augustin avec saint Jérôme, dont nous parlerons bientôt, n'a jamais eu l'acuité que nous présente la dispute avec Rufin; et elle s'est terminée par les mutuels témoignages d'estime, de sympathie et de respect que se donnèrent le vétéran de l'exégèse et le théologien d'Hippone.

Dans ces dernières années du quatrième siècle, les deuils se succédaient pour Jérôme. Pauline, la seconde fille de Paula, la femme de Pammachius, était morte en 397; c'est en 399 seulement que Jérôme écrivait à l'époux survivant la lettre de condoléances qui est en même temps un éloge funèbre. Il se nomme lui-même un consolateur tardif (*serus consolator*), sans indiquer les causes de son retard Non seulement la chrétienne qui s'en était allée,

mais aussi Paula, Eustochium, Pammachius, sont loués dans cette lettre qui finit par un trait touchant. « En terminant, je m'aperçois », disait Jérôme, « que Blésilla manque à votre groupe et à mon dessein : j'ai presque oublié de nommer celle qui vous a devancés auprès de Dieu. De cinq, vous êtes réduits à trois; deux ont été enlevées par la mort. Blésilla avec sa sœur Pauline dort du sommeil de la paix; et toi qui leur survis, debout entre leurs tombes, tu t'en iras au Christ d'un vol plus léger. » (*Epist. LXVI. Ad Pammachium*, 15.)

C'est entre 398 et 400 que se place la date d'une lettre que Jérôme écrivit à Léta, épouse du fils de Paula, Toxotius. Déçue plus d'une fois dans ses espérances de maternité, Léta enfin avait mis au monde une fille qu'elle croyait devoir à l'intercession d'un martyr, et que, dès avant sa naissance, elle avait vouée à la vie religieuse. L'enfant s'appelait Paula du nom de l'aïeule.

Par un endroit, le milieu où était née la jeune Paula ressemblait à nombre de nos familles contemporaines. Fille d'une chrétienne et belle-fille d'une sainte, épouse de Toxotius qu'elle avait amené au christianisme, Léta avait pour père un pontife païen, Albinus; elle était donc sortie d'une union mixte, comme le lui rappelait Jérôme : *Tu es nata de impari matrimonio*. Aujourd'hui, — sauf de très rares exceptions, — les païens n'épousent point des chré-

tiennes; mais, dans beaucoup de familles, le rationalisme plus ou moins conscient, l'incrédulité théorique ou simplement pratique de l'époux ou de l'ascendant, ne rappelle-t-elle pas le paganisme d'Albinus? En des traits touchants, Jérôme nous décrit l'influence que la foi de ceux qui l'entouraient devait exercer sur le demeurant du polythéisme : « Qui le croirait, que la petite-fille du pontife Albinus naîtrait d'un vœu de sa mère; qu'en présence de son aïeul ravi, l'enfant balbutierait l'*Alleluia* du Christ, et que le vieillard réchaufferait dans son sein une vierge de Dieu? Nous avons d'heureuses espérances. Une sainte et fidèle maison sanctifie le seul infidèle qui s'y trouve. Il est déjà le candidat de la foi, celui qu'environne une troupe de fils et de petits-fils chrétiens. » (*Epist. CVII. Ad Lætam*, I.)

L'enfant bégayait encore, que Léta, de concert avec son amie Marcella, demandait à Jérôme tout un plan d'éducation. La lettre que nous allons étudier fut la réponse du solitaire.

Cette lettre est, à certains égards, un traité de *l'éducation des filles*, pourvu qu'on n'oublie pas qu'il s'agit ici d'une Romaine du cinquième siècle, d'une patricienne, d'une enfant que les vœux les plus ardents appelaient à la vie religieuse. Jérôme ne veut pas la sevrer des tendresses domestiques : « Que son aïeule », dit-il, « la prenne dans ses bras; qu'elle connaisse son père à son sourire; qu'elle soit

aimable envers tous, et que toute sa parenté se réjouisse d'avoir été la tige d'une telle rose » (*Ib.*, 4); mais en même temps, il la soumet de bonne heure à une discipline que beaucoup de nos contemporaines jugeraient bien sévère. Ces contemporaines, — même celles auxquelles Mgr Dupanloup adressait sa célèbre brochure : *Femmes studieuses et femmes savantes*, — trouveraient aussi bien sévère le plan d'études que Jérôme traçait à la jeune Paula, sans d'ailleurs l'enlever aux travaux plus modestes qui sont l'apanage de la femme. Ces auteurs profanes que Rufin reproche à Jérôme de citer sans cesse dans ses lettres à des jeunes filles et à des femmes, l'austère pédagogue ne les nomme même pas dans cette lettre; mais aussi, comme on l'a dit, « n'est-il plus question d'*études classiques* ». (Le P. Charles Daniel, *Des études classiques dans la société chrétienne*, chapitre III.) Les seuls ouvrages dont Jérôme permette l'étude à l'enfant, pour l'âge où elle pourra les comprendre, ce sont les livres inspirés, et ceux des interprètes autorisés de la tradition. « Qu'elle étudie d'abord les psaumes, et puis, qu'elle se forme à la vie dans les Proverbes de Salomon. Que l'Ecclésiaste l'accoutume à mépriser le monde. Qu'elle demande à Job des leçons de force et de patience. Qu'elle passe aux Évangiles, et qu'elle ne ferme jamais ces livres. Que son cœur tout entier s'imprègne des Actes des Apôtres et des Épîtres. »

Jérôme indique ensuite l'ordre dans lequel Paula devra lire les autres parties de l'Écriture ; en critique avisé, il la détourne de ces apocryphes dont les titres étaient menteurs et la doctrine suspecte. C'est le théologien exact qui lui désigne ensuite les auteurs ecclésiastiques où la jeune chrétienne puisera une doctrine irréprochable. Jérôme nommait ceux dont, sans le savoir, il était l'émule et l'égal. « Qu'elle ait toujours en main les opuscules de Cyprien. Qu'elle parcoure d'un pas assuré les lettres d'Athanase et les livres d'Hilaire. Qu'elle se plaise dans les ouvrages de ces nobles génies : de telles lectures, sa foi et sa piété n'ont rien à craindre. » (*Epist. CVII. Ad Lætam*, 12.)

Un doute cependant se présentait à l'esprit du solitaire ; comment Léta, vivant sans doute d'une vie pieuse, mais vivant à Rome dans le commerce du monde, pourra-t-elle élever sa fille d'après un tel programme? Que l'on dérobe l'enfant aux périls de Rome. « Envoie-la à son aïeule et à sa tante », écrivait Jérôme. « Place cette perle rare dans la grotte de Marie, dans la crèche où Jésus vagissait. Nourris-la dans le monastère, parmi les chœurs des vierges... qu'elle ignore le monde, qu'elle vive de la vie des anges... Confie à Eustochium cette enfant dont le vagissement seul est une prière pour toi. Confie-lui Paula comme l'imitatrice, comme la future héritière de sa sainteté. Qu'elle voie, qu'elle

aime, *qu'elle admire dès ses jeunes ans* celle dont les discours, la tenue, la démarche enseignent la vertu! Qu'elle soit bercée sur le sein de l'aïeule, qui recommencera pour sa petite-fille tout ce qu'elle a fait pour sa fille, et à qui une longue expérience a enseigné l'art d'élever, de garder, d'instruire les vierges. » Le vieillard dans l'âme de qui semblaient s'éveiller les tendresses et les sollicitudes d'une paternité tardive, réclamait une part, et, s'il le fallait, la part la plus humble, dans l'éducation de l'enfant. « Si tu m'envoies la petite Paula, je te promets de me faire son maître et son nourricier. Je la porterai sur mes épaules; vieillard, je balbutierai avec elle, plus fier de mon emploi qu'Aristote ne le fut du sien. J'aura à former, non un roi de Macédoine destiné à périr à Babylone par le poison, mais une servante et une épouse du Christ, à qui le royaume du ciel est promis. » (*Epist. CVII*, 13.)

La prière de Jérôme ne fut pas exaucée tout de suite. Un jour cependant, la jeune Paula rejoignit sa tante au couvent de Bethléem, où elle aussi devait subir les odieuses persécutions des pélagiens. Elle lui survécut; Jérôme la recommande au pieux souvenir d'Alype et d'Augustin, dans une lettre qu'il écrivait en 419, après la mort d'Eustochium, et la dernière peut-être qu'il ait écrite. (*Epist. CXLIII. Ad Alypium et Augustinum.*)

Longtemps avant cette date, en 404, Paula, la

glorieuse aïeule, était allée recevoir sa récompense. C'est par de longues souffrances qu'elle s'était acheminée au terme tant désiré. Elle avait été profondément affligée de la mort de sa fille Rufine qui, du rivage d'Ostie, la suppliait par des larmes muettes d'attendre au moins pour partir qu'elle fût mariée. (*Ep. CVIII. Epitaphium Paulæ,* 6.) Entre elle et ceux qu'elle aimait, l'intrépide chrétienne avait pu mettre les flots et le désert; mais ni l'indifférence ni l'oubli n'avaient pénétré dans son âme. A la fin de l'an 403, Paula fut forcée par la fièvre de s'aliter. Eustochium était à ses côtés, lui prodiguant des soins de tous les moments, et ne quittant sa mère endormie que pour courir à la crèche du Sauveur. Jérôme non plus n'abandonnait pas la mourante, goûtant l'amère douceur de contempler une fin si paisible, et de recueillir ce dernier soupir qui était encore une louange au Seigneur. L'évêque de Jérusalem, Jean, les évêques des villes voisines, des prêtres et des diacres en grand nombre, assistaient aussi à cette agonie, et firent à la sainte, dans la grotte de la Nativité, des funérailles triomphales. Paula était morte le 26 janvier 404, âgée de cinquante-sept ans, dont elle avait passé dix-huit à Béthléem. Jérôme a dit que les gémissements ne retentirent pas à ces obsèques; lui-même avait contenu sa douleur; mais il était vaincu par elle. « La mort de la sainte et vénérable Paula m'a tellement acca-

blé, » écrivait-il quelques mois plus tard à Théophile, « que jusqu'à ce jour je n'ai rien traduit des livres saints. Tu le sais, j'ai perdu tout d'un coup ma consolation... » (*Epist. XCIX. Ad Theophilum*, 2.) Dans la préface de sa traduction de la règle de saint Pacôme, le solitaire fait un aveu semblable : l'accablement de la douleur l'a longtemps contraint au silence; et si à cette heure, il avait enfin rompu ce silence, et repris ses travaux ordinaires, en commençant par la traduction de quelques ouvrages des abbés de Tabenne, c'était dans l'espérance que cela agréerait à cette sainte âme, qui avait toujours tant aimé les monastères. (Tillemont, *Mémoires, etc. Saint Jérôme*, art. CVI.)

Eustochium avait prié Jérôme d'écrire pour elle l'éloge funèbre de sa mère ; Jérôme pouvait-il se refuser à cette demande? Il avait déjà loué Blésilla, Pauline et Léa ; il avait célébré les vertus sacerdotales de Népotien. Fabiola, l'ancienne habituée des pieuses réunions de l'Aventin, était morte en 401, après avoir expié par une pénitence héroïque et d'immenses aumônes la faiblesse et l'ignorance qui lui avaient fait contracter de secondes noces du vivant d'un indigne époux ; et Jérôme, pour glorifier la chrétienne héritière des Fabius, naguère sa visiteuse en Palestine, avait trouvé des accents magnifiques. Le panégyriste éloquent et sincère de ces âmes saintes, était tenu de surmonter sa douleur, et de louer aussi la bien-

faitrice, l'amie incomparable dont la mort l'avait presque abattu.

Il avait hésité d'abord; il avait ensuite essayé en vain. Qui donc, au moment de retracer la vie d'un être cher et disparu, n'a éprouvé l'angoisse, et ne s'est avoué son impuissance? L'âme, oppressée par le regret, ne se sent pas maîtresse d'elle-même; elle ne peut ordonner ses souvenirs et ses pensées; d'ailleurs, les mots n'arrivent pas, ou arrivent faibles et languissants. « Toutes les fois que je prenais mon stylet, » a écrit Jérôme; « il glissait sur la cire de mes tablettes, mes doigts se raidissaient, le stylet me tombait des mains, mon esprit était sans force. » (*Epist. CVIII,* 32.) Le solitaire se résolut à dicter; et, en deux veilles, il composa l'œuvre demandée. Cet éloge est une lettre et un récit, ce n'est pas un discours; aussi ne faut-il pas y chercher l'Oraison funèbre telle que Bossuet en a conçu et réalisé l'idéal sublime, et comme, de nos jours encore, le cardinal Pie en a donné de précieux modèles : l'Oraison funèbre qui groupe autour d'une ou de plusieurs idées maîtresses tous les événements d'une existence. « Jérôme, » dit Amédée Thierry, « suit Paula dans toutes les phases de sa vie, son mariage, sa viduité, sa consécration à l'état religieux, ses douleurs de famille, la persécution de ses proches; puis il raconte son départ de Rome, leur commun voyage en Terre Sainte, leur visite aux solitudes de Nitrie,

leur séjour à Bethléem. C'est le fil de vingt années passées l'un près de l'autre, qu'il se plaît à dérouler devant cette amie absente. Il n'oublie rien, Paula revit dans son récit; elle marche, elle parle, on entend les austères leçons que sa bouche adresse à ses nonnes, ses controverses avec des moines hérétiques, et jusqu'aux douces saillies de cet esprit sans fiel. Le deuil des enfants, les langueurs de la maladie, les derniers combats de la mort, tout est rappelé, tout est décrit avec larmes. Souvenirs sacrés d'un ami, destinés à réveiller ceux d'une fille, et à se confondre avec eux! » (*Saint Jérôme*, livre X.)

Détacherons-nous de cet éloge funèbre quelques-uns des traits pathétiques dont il abonde? Citons-en au moins la péroraison. « Jésus m'est témoin, » dit Jérôme, « que Paula n'a point laissé à sa fille un seul écu, qu'elle lui a laissé beaucoup de dettes, et, chose plus lourde que des dettes, une multitude de frères et de sœurs qu'il est malaisé de nourrir, qu'il serait impie de renvoyer. Est-il un spectacle de vertu comparable à celui-ci? Une femme de la plus noble famille, autrefois opulente, et tellement dépouillée par sa foi et sa charité, qu'elle s'est presque réduite à l'extrême indigence... Sois tranquille, Eustochium, tu es riche du plus grand des héritages. Le Seigneur est ton partage; et, pour compléter ton allégresse, ta mère a été couronnée par un long martyre. Ce n'est pas l'effusion du sang qui

fait seule le martyre; l'irrépréhensible servitude d'une âme toute dévouée à Dieu est aussi un martyre de tous les jours. Le martyre sanglant a sa couronne tressée de roses et de violettes; la couronne de lis est pour l'autre martyre... A ceux qui ont vaincu, soit dans la paix soit dans la guerre, les mêmes récompenses sont accordées. Ta mère a entendu la voix qui disait à Abraham : *Sors de ton pays et de ta famille, et viens dans la terre que je te montrerai.* Elle a entendu cet ordre donné au nom de Dieu par Jérémie : *Fuyez du milieu de Babylone, et sauvez vos âmes!* Et, fidèle jusqu'à la fin, elle n'est point retournée en Chaldée, elle n'a point regretté les malsaines délices de l'Égypte; mais, escortée d'un chœur de vierges, elle s'est faite la compatriote du Sauveur; et, de l'humble Bethléem s'élevant au royaume céleste, elle dit à la véritable Noémi : *Ton peuple est mon peuple, ton Dieu est mon Dieu.....*

« Adieu, ô Paula! Soutiens par tes prières la vieillesse défaillante de celui qui te vénère. Ta foi et tes œuvres t'ont introduite auprès du Christ : admise en sa présence, tu seras plus sûrement exaucée. » (*Epist. CVIII. Epitaphium Paulæ.* 30, 31, 33.)

Dans le passage que nous venons de citer, Jérôme fait une allusion discrète à toutes ces sœurs, à tous ces frères que la mort de Paula laissait si dépourvus. La Providence continua de veiller

sur les couvents de Bethléem. Nous le savons déjà, pour faire subsister les moines, Jérôme avait vendu les derniers débris de son patrimoine. Mais Eustochium était là, vaillante et généreuse comme l'était sa mère; et quelques années plus tard, la jeune Paula, docile aux appels de Jérôme et aux suprêmes désirs de son aïeule, apportait d'abondantes ressources aux vierges dont elle venait partager la vie.

CHAPITRE VII

LA CONTROVERSE AVEC SAINT AUGUSTIN

Dans les années qui vont de 395 à 405 se place la controverse qu'un passage de l'Épître de saint Paul aux Galates, interprété différemment par Jérôme et par Augustin, excita entre l'exégète vieilli qui se comparait volontiers à l'Entelle de l'Énéide, et le prêtre déjà illustre qui allait doter d'un incomparable éclat le siège jusqu'alors obscur d'Hippone. Quelques détails d'histoire aideront à entendre l'objet de la controverse.

C'est aux juifs que l'Évangile fut d'abord annoncé, comme c'est à eux que le Messie avait d'abord été promis. Leur sévère monothéisme, les traditions et les espérances dont ils gardaient le dépôt, tout, dans les desseins de Dieu, les préparait à recevoir la révélation nouvelle, car, selon le mot de saint Paul, la loi de Moïse était le pédagogue qui devait les conduire à l'Évangile. L'inintelligent et intrai-

table orgueil du plus grand nombre opposa au bienfait divin la résistance que l'on sait ; et, parmi ceux qui acceptèrent le christianisme, beaucoup en méconnurent la nouveauté souveraine et le caractère libérateur; ils imposaient aux gentils, comme condition nécessaire de leur entrée dans le royaume de Dieu, l'acceptation des rites mosaïques. Sans doute, la question avait été tranchée au concile de Jérusalem ; sous l'inspiration divine, Pierre, le chef des Douze, et Jacques, l'évêque de ceux qu'on nommait les chrétiens de la circoncision, s'étaient accordés pour affranchir des prescriptions de la loi les païens convertis; mais tous les judéo-chrétiens ne se laissèrent pas convaincre. Aux yeux de ces défenseurs obstinés de rites désormais sans vertu, les seuls chrétiens complets étaient ceux qui se pliaient à toutes les observances mosaïques, et qui devenaient, dans l'Église, ce qu'avaient été dans la Synagogue les *prosélytes de la justice;* les autres étaient de ces *prosélytes de la porte* avec qui toute vie commune, tout rapport familier étaient interdits. Un instant, la conduite de Pierre avait paru favoriser de si injustifiables prétentions. Laissons saint Paul nous raconter lui-même, dans son libre et dramatique langage, ce qu'on a nommé le *conflit d'Antioche*.

« Lorsque Céphas, » dit-il, « fut venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répré-

hensible. Car avant la venue de quelques hommes de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les gentils; mais après leur arrivée, il se retira et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. Et les autres Juifs imitèrent sa dissimulation, au point que Barnabé lui-même fut entraîné à en faire autant. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tous : si toi, qui es juif, tu vis à la manière des gentils et non à celle des juifs, comment contrains-tu les gentils à vivre à la juive? » (*Galat.*, II, 11-14.)

Disons-le tout d'abord, de quelque manière que l'on entende le passage qui devait tant émouvoir saint Jérôme et saint Augustin, la doctrine de l'infaillibilité de saint Pierre et des apôtres, — infaillibilité qui, personnelle à ceux-ci, s'est perpétuée chez les successeurs de saint Pierre, — cette doctrine, dis-je, n'est pas en cause. Le litige des apôtres portait seulement sur une question de conduite. Mais ce litige était-il réel; ne faut-il pas plutôt y voir une scène concertée entre Paul et Pierre, désireux l'un et l'autre de réprimer par un éclatant exemple les intolérables prétentions des judaïsants? C'est à ce dernier sentiment que Jérôme s'était arrêté. « Paul, voyant mettre ainsi en péril la grâce de l'Évangile », écrit Jérôme, « recourut, vieux guerrier, à une manœuvre nouvelle; il voulut opposer une autre conduite à celle par la-

quelle Pierre espérait sauver les Juifs, et résister en face à l'apôtre de la circoncision : il ne blâmait pas son dessein ; et si Paul reprenait Pierre et lui résistait en public, c'était dans l'intérêt des chrétiens venus de la gentilité. Soutiendra-t-on que Paul a opposé à Pierre une résistance véritable, et que pour maintenir la vérité de l'Évangile, il a fait à son ancien un hardi et public affront ? Alors, il ne faudra plus dire que Paul lui-même s'est fait juif afin de gagner les Juifs ; on le tiendra pour coupable de feinte, lorsqu'il coupe sa chevelure à Cenkhrée, et que, la tête rasée, il fait son offrande à Jérusalem (*Act.*, XVIII) ; lorsqu'il circoncit Timothée (*Act.*, XVI), lorsqu'il marche pieds nus, toutes choses qui évidemment appartenaient aux cérémonies judaïques. Si donc celui qui avait été envoyé aux gentils, s'est cru le droit de dire : *Ne donnez point occasion de scandale aux Juifs et à l'Église de Dieu* (I *Cor.*, X, 32)..... Si, de peur de scandaliser les juifs, il a fait certaines choses qui étaient contraires à la liberté de l'Évangile, de quel droit, de quel front ose-t-il reprendre dans Pierre, l'apôtre de la circoncision, ce que lui-même, l'apôtre des gentils, pouvait être accusé d'avoir fait ? Mais nous l'avons dit, Paul résista publiquement à Pierre et aux autres (aux judaïsants), pour que la feinte qui, au dommage des chrétiens venus de la gentilité, imposait les observances légales, fût corrigée

par une réprimande simulée..... » (*Commentariorum in Epistolam ad Galatas*, lib. I, cap. II.) A l'appui de son sentiment, Jérôme alléguait l'autorité d'Origène, de Didyme, d'Apollinaire de Laodicée, encore catholique, d'Eusèbe d'Émèse, de Théodore d'Héraclée (*Comment. in Ep. ad Galatas*, Prolog.); plus tard, il invoquera celle de ce Jean Chrysostome que les ruses et les violences de son ami Théophile avaient naguère fait déposer et bannir. (*Epist. CXII. Hieronymi ad Augustinum*, 6.)

Augustin s'effraya d'une interprétation qui lui semblait infirmer le témoignage de saint Paul et la véracité des Écritures; et il s'en exprima avec une sévérité peut-être un peu chagrine (*dedit... litteras... familiares illas quidem, salibus tamen acrioris correctionis aspersas*, a dit Baronius), dans une lettre que le prêtre africain Profuturus avait mission de remettre à Jérôme. « J'ai lu », lui écrivait-il, « un commentaire que l'on t'attribue sur les Épîtres de saint Paul; et je suis tombé sur ce passage de l'Épître aux Galates où l'apôtre Pierre est repris de la feinte mauvaise où il s'était laissé entraîner. J'ai vu avec une douleur qui, je l'avoue, n'est pas médiocre, que la défense du mensonge y est prise par toi, un tel homme, ou par l'auteur, quel qu'il soit, de cet écrit. C'est à mes yeux une erreur funeste de croire que le mensonge peut se rencontrer dans les Écritures, en d'autres termes, que les

hommes à qui nous sommes redevables des livres saints, y ont inséré quelque mensonge..... Qu'on admette une fois dans les livres saints quelque mensonge officieux, et il ne restera aucune partie de ces livres qu'en vertu de ce pernicieux principe, et pour échapper à une morale qui nous gêne ou à des dogmes qui nous dépassent, on ne puisse attribuer à l'artifice d'un auteur qui n'a pas dit la vérité. » Augustin poursuivait, à l'aide d'exemples empruntés à la Bible, une argumentation pressante ; il demandait ensuite, sans trop l'espérer, une explication qui éclaircît ses doutes ; enfin, il réclamait pour ceux de ses ouvrages que Profuturus devait offrir à Jérôme, ce jugement fraternellement sévère dont lui-même donnait l'exemple.

Sur ces entrefaites, Profuturus, élu évêque de Cirtha en Numidie, au lieu de partir pour la Palestine, prit possession de son siège, où il fut emporté par une prompte mort. La lettre n'alla donc pas à son adresse, mais par malheur, elle tomba en des mains indiscrètes, et les copies qui circulèrent en Dalmatie et en Italie encouragèrent dans leurs critiques les adversaires de Jérôme. De son côté, Augustin avait été élevé à l'épiscopat (395) ; parmi des devoirs et des soins nouveaux, il oubliait sans doute et sa lettre et le commentaire qui l'avait provoquée, lorsqu'un billet de Jérôme, apporté par le diacre Présidius, raviva ses souvenirs. Comme

la missive de Jérôme ne répondait en rien aux questions qu'il avait posées, Augustin crut que sa lettre s'était égarée, et il en écrivit une seconde, plus longue, non moins vive de ton, et si je l'ose dire, non moins agressive. Après s'être de nouveau appliqué à démontrer les périls de l'explication hiéronymienne, Augustin exhortait le vieux docteur à une courageuse rétractation. Rappelant la fable de ce Stésichore qui avait été frappé de cécité par les demi-dieux Castor et Pollux, pour avoir décrié dans une satire la pudeur et la beauté d'Hélène, et qui ne recouvra la vue qu'après avoir reconnu sa faute, et chanté sur la lyre des grâces et des vertus outragées, Augustin écrivait à Jérôme : « Allons, je t'en supplie, arme-toi d'une franche et chrétienne sévérité pour corriger et amender ton œuvre, et chante, comme on dit, la palinodie. La vérité des chrétiens est incomparablement plus belle que l'Hélène des Grecs. Pour elle en effet nos martyrs ont combattu plus courageusement contre la Sodome du siècle, que les héros grecs n'avaient fait contre Troie. Je ne t'engage pas à ce désaveu pour que tu recouvres les yeux de l'esprit : à Dieu ne plaise que je croie que tu les as perdus! mais, souffre que je te le dise, ces yeux, quelque sains et clairvoyants qu'ils soient, par je ne sais quel oubli, tu les as détournés, et tu n'as pas vu les conséquences désastreuses d'un système qui admettrait

qu'un des auteurs de nos livres sacrés a pu une fois, dans un endroit quelconque de son œuvre, mentir honnêtement et pieusement. » (*Epist. LXVII. Augustini ad Hieronymum, inter Epistolas Hieronymi*, 7.)

Le Paul à qui la lettre avait été confiée, par peur de la mer, ne s'embarqua point pour la Palestine; un autre messager choisi par Augustin ne remit pas non plus la missive à Jérôme. La lettre courut cependant le monde, et avec elle, le bruit qu'Augustin avait composé, qu'il avait envoyé à Rome un livre contre Jérôme. Un ami du solitaire, le diacre Sisinnius, trouva dans une île de l'Adriatique la lettre d'Augustin mêlée à d'autres écrits du même docteur; il se hâta de l'envoyer à son destinataire.

Il y avait là, certes, de quoi émouvoir une âme moins ardente, un écrivain moins harcelé par l'envie, moins entouré d'admirateurs prompts à s'alarmer, à s'irriter même de toute critique dirigée contre leur maître. Jérôme se contint cependant, et ne répondit pas. Dans les lettres qu'il écrira plus tard à l'évêque d'Hippone, il nous donnera les raisons de son silence. Quoiqu'il reconnût dans cette lettre, à ne pouvoir s'y méprendre, le style et le genre d'argumentation familiers à Augustin, les signes matériels d'authenticité faisaient défaut; en outre, le vieux soldat de l'orthodoxie répugnait

à entrer en lutte avec un évêque de sa communion, avec un évêque qu'il avait aimé avant même de le connaître, avec un évêque dont l'amitié l'avait prévenu, en qui il saluait avec joie un légitime héritier, et le continuateur déjà illustre de ses travaux scripturaires. (*Ep. ad Aug., CII, CV.*)

Augustin apprit enfin l'émotion douloureuse que ses lettres, divulguées contre toute prévision, avaient causée dans la solitude de Bethléem. « Un bruit est venu jusqu'à moi », écrivait-il à Jérôme, « j'ai peine à le croire, mais pourquoi ne t'en parlerais-je pas? On m'a rapporté que des frères, je ne sais lesquels, t'ont fait entendre que j'ai composé contre toi un livre, que je l'ai envoyé à Rome. Sois convaincu que cela est faux : Dieu m'est témoin que je n'ai pas composé de livre contre toi. » Le livre dont il s'agissait, c'était la lettre ou les lettres dont les ennemis de Jérôme avaient tiré un parti perfide. « Que s'il se rencontre dans mes ouvrages quelque chose qui soit contraire à ton sentiment, sache-le ou crois-le, je l'ai écrit non pour te combattre, mais pour expliquer ce qui me semblait la vérité. Tout ce qui dans mes écrits pourrait te blesser, indique-le-moi : je recevrai fraternellement tes avis, heureux de me corriger, heureux aussi d'une telle marque de ton affection. Je te le demande, je t'en supplie. » Ensuite venait une de ces effusions où s'est livrée tant de fois l'âme

d'Augustin. « Oh ! que ne m'est-il permis, sinon d'habiter avec toi, du moins de vivre dans ton voisinage, d'avoir avec toi de doux et fréquents entretiens ! Mais puisque cela ne m'est point accordé, consens du moins à maintenir, à resserrer les liens qui nous unissent et nous rendent présents l'un à l'autre dans le Seigneur : ne dédaigne pas les lettres que je t'écrirai quelquefois. » (*Ep. CI. Augustini ad Hieronymum*, 2, 3.)

Quelque sincère et pénétrant qu'en fût l'accent, cette lettre ne désarma point Jérôme : elle ne lui paraissait pas assez explicative ; d'ailleurs, les conseils et même les appels qu'elle contient blessaient dans sa susceptibilité un peu fière le vétéran des études bibliques. Il émit d'abord, sur l'authenticité de la lettre d'Augustin, les doutes dont nous avons parlé ; il ajoutait ensuite : « A Dieu ne plaise que j'ose censurer les livres de ta Béatitude ! Qu'il me suffise de défendre mes ouvrages sans critiquer ceux des autres ! Ta prudence sait bien que chaque homme abonde en son sens, et qu'il y a jactance puérile à imiter les jeunes gens d'autrefois qui cherchaient à se faire un nom en accusant les hommes célèbres. Je ne suis pas non plus assez sot pour m'offenser des divergences qui existent entre tes explications et les miennes ; toi-même, tu ne te sens pas blessé si je pense autrement que toi. Mais où nos amis ont vraiment le droit de

nous reprendre, c'est lorsque, n'apercevant pas notre propre besace, nous regardons, comme dit Perse, celle des autres.

« Une chose me reste à te demander : c'est que tu aimes un homme qui t'aime; et que, jeune, tu ne provoques pas un vieillard dans le champ de bataille des Écritures. Nous aussi nous avons eu notre temps, et nous avons couru dans la carrière autant que nous l'avons pu; maintenant que c'est ton tour de courir, et que tu franchis de longs espaces, nous avons droit au repos. Et pour que tu ne sois pas seul à citer les poètes, rappelle-toi Darès et Entelle; songe aussi au proverbe qui dit : Lorsque le bœuf est las, il appuie plus fortement le pied. Je dicte ces lignes avec tristesse. Plût à Dieu qu'il me fût donné de t'embrasser, et que, dans de fraternels entretiens, nous pussions nous instruire l'un l'autre!..... Souviens-toi de moi, saint et vénérable pontife! Vois combien je t'aime, moi qui, provoqué, n'ai pas voulu te répondre, et qui ne me résigne pas encore à t'attribuer ce que je blâmerais dans un autre. » (*Ep. CII*, 2, 3.)

A cette lettre qui lui avait été apportée par le sous-diacre Astérius, Augustin fit une modeste et touchante réponse. Il se défend d'avoir défié, si je l'ose dire, le vieil athlète sur le terrain des Écritures, il ne demande qu'à être éclairé. « Tant s'en faut

que je me froisse si tu veux et si tu peux me prouver par de bonnes raisons que tu entends mieux que moi l'Épître aux Galates ou tel autre endroit des Écritures ! Loin de t'en savoir mauvais gré, je regarderai comme un gain d'être instruit ou corrigé par toi. Mais non, frère très aimé, tu ne penserais pas que ta réponse peut me blesser, si tu ne croyais que je t'ai blessé le premier... Le meilleur parti que je puisse prendre est de reconnaître ma faute, de confesser que je t'ai offensé le premier, en écrivant cette lettre que je ne saurais désavouer. Si je t'ai offensé, je t'en conjure par la douceur de Jésus-Christ, pardonne-moi, et ne me rends point le mal pour le mal en m'offensant à ton tour. Or, ce serait m'offenser que de me dissimuler ce que tu trouves à reprendre dans mes écrits ou dans mes discours... Reprends-moi avec charité si tu me crois répréhensible, quelque innocent que je sois d'ailleurs, ou traite-moi avec la tendresse d'un père, si tu me crois digne de ton affection... Innocent, je recevrai tes reproches avec gratitude ; coupable, je reconnaîtrai tout ensemble ta bienveillance et ma faute. »

Le souvenir du robuste Entelle que Jérôme avait évoqué, fournit à Augustin l'occasion d'un humble aveu. « Quoi de plus? Craindrai-je tes lettres, dures peut-être mais salutaires, comme les gantelets d'Entelle? Le vieil athlète portait à Darès des coups redoutables ; il le terrassait sans le guérir. Pour moi,

je recevrai d'un cœur tranquille tes corrections; elles me guériront, et je n'en souffrirai pas... Tu veux que je voie en toi un bœuf, j'y consens, mais un bœuf qui, sous le faix des années, garde toute sa vigueur, et dans l'aire divine poursuit ses fructueux travaux : me voici étendu devant toi; si j'ai dit quelque chose de mal, foule-moi. Le poids que l'âge te donne ne me sera pas trop lourd, pourvu que ma faute se brise sous ton pied comme un fétu de paille. »

Augustin se plaignait ensuite du long espace qui sépare Hippone de Bethléem, des lenteurs sans fin que subissait leur correspondance. Comme il eût voulu voir et entendre le vieux maître! « Je découvre tant de choses dans celles de tes lettres qui ont pu me parvenir, que mon désir le plus vif serait d'être attaché à ton côté. Et comme cela ne m'est point possible, je songe à envoyer à ton école l'un de mes fils, si toutefois tu daignes me répondre, car je n'ai pas, je n'aurai jamais cette science des Écritures que tu possèdes. Et le peu que j'en ai, je le distribue au peuple de Dieu. Me livrer à une telle étude plus assidûment que ne l'exige l'instruction de mon peuple, c'est ce qui m'est rendu impossible par mes occupations d'évêque. » (*Epist. CX. Augustini ad Hieronymum*, 1, 2, 4, 5.)

Décidé par un langage si humble et si persuasif, Jérôme répondit, et aborda enfin la con-

troverse toute pacifique qu'Augustin réclamait. « Cependant, » a-t-on dit, « il voulut, avant de mettre le pied dans la lice, décharger son cœur une bonne fois, afin que le levain du passé ne vînt plus aigrir par la suite ni son jugement ni leur amitié. C'est ce dont il s'acquitta à souhait dans une première lettre toute personnelle, laquelle sert en quelque sorte de préambule à la seconde. » (Amédée Thierry, *Saint Jérôme,* livre XI.) Les explications que donne Jérôme sont d'une franchise parfois rude ; le ressentiment y gronde, mais dans cette colère, il y a de l'amour. « Plusieurs de nos frères, purs vases du Christ comme il en existe un grand nombre à Jérusalem et dans les lieux saints, » écrivait Jérôme, « me suggéraient l'idée que tu n'as pas agi d'un cœur droit, mais qu'amoureux des vains bruits et de la gloriole du monde, tu avais cherché à accroître ta renommée aux dépens de la nôtre : persuadant au grand nombre que tu provoques et que je tremble, que tu écris comme un docte et que je me tais comme un ignorant ; qu'enfin j'ai rencontré quelqu'un qui sût imposer le silence à ma loquacité. Je l'avoue franchement à ta Béatitude, c'est d'abord pour cette raison que je n'ai pas voulu te répondre ; puis, j'hésitais à croire que la lettre fût bien de toi, ne te jugeant point capable de m'attaquer, comme dit le proverbe, avec une épée enduite de miel. En outre, je craignais qu'on ne m'accusât

d'arrogance envers un évêque, si je censurais mon censeur, surtout si je relevais dans sa lettre des passages sentant l'hérésie. Enfin, tu aurais pu à bon droit te plaindre d'une réponse inconsidérée, et me dire : Quoi donc! As-tu vérifié ma lettre, as-tu reconnu ma signature, pour te permettre ainsi d'outrager un ami, et de lui imprimer la honte des méchancetés d'autrui? Aussi, comme je te l'ai déjà écrit, ou bien envoie-moi la même pièce signée de ta main, ou cesse de provoquer un vieillard caché au fond de sa cellule. Si tu veux déployer et montrer ton savoir, cherche des jeunes gens nobles et diserts, comme Rome en compte beaucoup, dit-on, qui puissent et osent te combattre, et croiser le fer avec un évêque. Jadis soldat, vétéran aujourd'hui, je chanterai tes victoires et celles des autres, mais je n'affronterai point la bataille avec un corps épuisé par l'âge. Pourtant, si tu persistes à me demander une réponse, rappelle-toi ce vieux Fabius Maximus dont les lenteurs prudentes brisèrent les juvéniles élans d'Annibal... » Jérôme poursuit ses récriminations et ses plaintes, et termine sa lettre par un trait où se résument les sentiments divers qui la lui avaient inspirée. « Adieu, très cher, mon fils par l'âge, mon père par la dignité. Je te demande une chose : quand tu voudras m'écrire, fais en sorte que je reçoive tes lettres le premier. » (*Ep. CV. Ad Augustinum*, 2, 3, 5.)

Dans une autre lettre (*Ep. CXII. Ad Augusti-*

num), avec toutes les ressources d'une argumentation véhémente et d'une vaste érudition, Jérôme défend la thèse qu'à la suite d'illustres devanciers il avait adoptée. A certains endroits de sa lettre, abusant de l'argument *ex absurdis*, et imputant à son contradicteur des conclusions que celui-ci avait le droit de désavouer, il reproche à Augustin de ressusciter ou de favoriser d'anciennes erreurs. L'évêque d'Hippone disait que si Paul avait quelquefois pratiqué la loi, ce n'était pas qu'après l'avènement du Messie il la crût nécessaire au salut, mais pour montrer qu'il ne la jugeait pas mauvaise ; si Paul avait repris le prince des apôtres, c'est parce que la conduite de Pierre exposait les chrétiens venus de la gentilité au péril de regarder comme obligatoires les cérémonies légales. « Si cela est vrai, » s'écriait Jérôme, « nous tombons dans l'hérésie de Cérinthe et d'Ébion qui croyaient au Christ, qui n'ont été anathématisés par les Pères que pour avoir mêlé à l'Évangile du Christ les cérémonies légales, et qui tout en professant la doctrine nouvelle s'obstinaient à garder les anciens rites. Que dirai-je des Ébionites qui se prétendent chrétiens? Ils se sont perpétués jusqu'à ce jour dans toutes les synagogues de l'Orient, secte de Minéens, que les pharisiens eux-mêmes condamnent, connus sous le nom de Nazaréens : ils croient au même Christ que nous, Fils de Dieu, né de la Vierge Marie, qui a souffert sous Ponce Pilate,

qui est ressuscité ; mais voulant être tout ensemble chrétiens et juifs, ils ne sont ni juifs ni chrétiens. Si tu as cru devoir essayer de guérir chez moi une blessure légère qui, à vrai dire, n'est qu'une piqûre d'aiguille, songe, je t'en prie, à la tienne, qui a bien l'air d'un coup de lance. En effet, le tort d'avoir exposé dans l'explication des Écritures diverses opinions des anciens est moindre que celui d'introduire à nouveau dans l'Église une hérésie perverse. Si nous ne pouvons nous dispenser de recevoir les juifs avec leurs cérémonies, si nous leur permettons d'apporter dans l'Église de Jésus-Christ les rites de la synagogue, je le dirai sincèrement : ce ne sont pas les Juifs qui se feront chrétiens, ce sont les chrétiens qui se feront juifs. » Jérôme résume avec cette verve éloquente les raisons qu'Augustin avait alléguées à l'appui de son sentiment ; il s'efforce de montrer que son adversaire et lui sont d'accord plus qu'ils ne pensaient l'être... « Entre ton opinion et la mienne, la divergence est petite. Je soutiens que Pierre et Paul ont observé ou plutôt ont fait semblant d'observer les cérémonies de la loi, de peur de contrister les juifs devenus chrétiens ; tu dis qu'ils les ont observées non par une dissimulation artificieuse, mais par une charitable condescendance : ce n'était pas une vaine crainte, c'était la miséricorde qui les poussait à se montrer ce qu'ils n'étaient pas... » (*Epist. CXII*, 13, 17.)

Jérôme et Augustin s'accordaient moins que ne l'a prétendu Jérôme; la longue réponse de son adversaire en est la preuve. « Quel est l'homme aux discours ou aux écrits duquel je pourrai croire », demandait l'évêque d'Hippone, « s'il est vrai que Paul trompait ses fils?... L'apôtre avait dit en commençant : *Je prends Dieu à témoin que je ne mens pas en ce que je vous écris;* et cependant, contrairement à la vérité, par je ne sais quelle dissimulation administrative (*nescio qua dispensatoria simulatione*), il aurait dit que Pierre et Barnabé ne marchaient pas droit selon l'Évangile, et qu'il avait résisté en face à Pierre, parce que celui-ci contraignait les gentils à judaïser! » (*Epist. CXVI. Augustini ad Hieronymum*, 4.) Augustin écartait, comme nullement fondée, la ressemblance que Jérôme avait signalée entre la conduite de Pierre, s'éloignant à Antioche des gentils devenus chrétiens, et celle de Paul pratiquant lui-même, par une prudente économie, certains rites judaïques. Paul ne voulait pas, — tout son enseignement et toute sa vie l'attestent, — qu'on crût le salut des chrétiens attaché à ces pratiques; mais il ne voulait pas davantage qu'on le soupçonnât de regarder comme profanes et idolâtriques des cérémonies instituées par Dieu même, et qui, dans les conseils divins, préfiguraient les augustes réalités de l'avenir.

Des deux sentiments, celui qui a prévalu, c'est

celui d'Augustin, et Jérôme même paraît avoir fini par s'y rendre. Lors de sa lutte contre les pélagiens qui soutenaient que l'homme peut ici-bas éviter tout péché, Jérôme écrira cette phrase décisive : « Qui donc s'indignerait qu'on lui déniât ce que le prince des apôtres lui-même n'a pas eu? » (*Dialog. I contra Pelagianos*, 22.) De fait, en présence de la nette affirmation de saint Paul, quel exégète orthodoxe oserait de nos jours présenter le différend d'Antioche comme le résultat d'une entente préalable entre les deux apôtres, comme une sorte de drame symbolique dont ils auraient été les acteurs? L'explication est plus simple. « Pierre » a-t-on dit, « croyait devoir ménager les préjugés des juifs, auprès desquels il avait à exercer une grande partie de son ministère, et il n'ignorait pas qu'un mot d'ordre parti de Jérusalem pouvait susciter des entraves à son apostolat dans les juiveries du monde entier. Paul se plaçait à un point de vue différent. Plus spécialement apôtre des gentils, il tenait à ce que les chrétiens de la gentilité fussent traités avec les mêmes égards que les autres. Il pensait qu'après la décision du concile de Jérusalem, le droit qu'avaient les gentils de s'abstenir de la circoncision et de la loi de Moïse, était pour le moins aussi respectable que le droit des juifs à conserver ces pratiques. Il se sentait blessé dans son amour pour la liberté de l'Église, en voyant que

la conduite de Pierre semblait maintenant désapprouver ce que naguère il pratiquait en personne. Deux formes différentes du zèle apostolique se trouvaient donc en conflit. » (M. l'abbé Lesêtre, *La Sainte Église au siècle des apôtres*. Deuxième partie, chapitre III.) Pierre avait excédé dans sa condescendance pour les judéo-chrétiens; chef de l'apostolat, il reçut avec une humilité docile et courageuse l'avertissement que Paul lui avait donné en face de l'Église d'Antioche.

La controverse était finie entre Jérôme et Augustin; et le jeune évêque l'avait close par les assurances d'une cordiale et respectueuse admiration. « Je t'en prie, » écrivait-il à son antagoniste de la veille, « ne m'épargne pas tes leçons, quand tu les croiras utiles. Sans doute, à ne regarder que les titres en usage dans l'Église, la prêtrise le cède à l'épiscopat; mais en bien des choses, Augustin le cède à Jérôme : d'ailleurs, il ne faut ni craindre ni dédaigner d'être repris même par un plus petit que soi. » (*Ep. CXVI. Augustini ad Hieronymum,* 33.)

La divergence entre Augustin et Jérôme avait porté aussi sur un autre point, que nous nous contenterons d'indiquer. Augustin, craignant que les traductions faites par Jérôme sur l'hébreu ne déroutassent les Églises qui connaissaient seulement les Septante, l'avait engagé à traduire de préférence, en latin, avec tout le soin possible, la version

grecque consacrée par un long usage et par un unanime respect; et Jérôme avait opposé à ces objections un peu timides la plus décisive réponse. « Je ne prétends pas abolir les anciennes versions, puisque je les ai corrigées et traduites du grec en latin pour ceux qui n'entendent que notre langue » (Augustin paraissait ne le savoir pas); « dans ma traduction, je n'ai voulu que rétablir les passages retranchés ou altérés par les Juifs, et faire connaître aux Latins ce que porte l'original hébraïque. Ne veut-on point la lire? On ne contraint personne. Qu'on boive avec délices le vieux vin, et, si l'on veut, qu'on fasse fi de notre vin nouveau. » (*Ep. CXII*, 20.) Nonobstant ces dissidences, Augustin suivra jusqu'à la fin d'un œil attentif et sympathique les travaux scripturaires du vieux maître. Il louera dans *la Cité de Dieu* le commentaire de Jérôme sur Daniel (Lib. XX, cap. 23); plus d'une fois, il consultera le savant exégète; enfin il applaudira aux suprêmes luttes livrées par l'indomptable vieillard à la naissante hérésie de Pélage.

Le commentaire de l'Épître aux Galates appartient aux études scripturaires qui remplissaient la vie de Jérôme. En 406, Jérôme acheva l'explication des douze petits prophètes, par un commentaire de la prophétie d'Amos. Dans une préface qui précède le livre second de ce commentaire, il met en parallèle les maux et les avantages qu'apporte la vieillesse.

CHAPITRE VIII

LES DERNIÈRES ANNÉES. — LES DERNIÈRES ÉPREUVES

Tout homme dont les années déclinent, fait n mélancolique retour sur son passé, et se demande ce que lui réserve l'avenir court et incertain qu'il ose se promettre. De la plupart des âmes sur qui l'âge commence à peser, s'élève une plainte, souvent amère, parfois virile ou résignée, mais qui atteste l'irrémédiable impuissance dont la vieillesse frappe ou menace le très grand nombre. Des chrétiens eux-mêmes laissent échapper cette plainte : ce n'est pas un mondain désabusé sans être détaché, ce n'est pas un ambitieux que désespèrent les approches de la vieillesse, c'est le plus ferme croyant, c'est Joseph de Maistre qui, à soixante ans passés, écrivait en exagérant d'ailleurs sa faiblesse : « Je ne suis plus qu'un vieux prisonnier qui a tout au plus le droit de regarder par la fenêtre. » Seuls, dépris des biens terrestres, n'aspirant qu'au terme

désiré dont les rapproche la vieillesse, les saints font joyeux visage à cette visiteuse sévère qui, en allégeant leur fardeau, accélère leur course. « La vieillesse, » écrivait Jérôme, « apporte avec elle beaucoup de biens et beaucoup de maux. Elle nous délivre des voluptés, ces maîtresses insolentes; elle met un frein à la gourmandise, elle brise les élans de la luxure, elle accroît la sagesse, elle suggère de plus mûrs conseils... Les maux que l'on impute à la vieillesse, ce sont les fréquentes infirmités... les yeux s'obscurcissent, les aliments perdent leur saveur, les mains tremblent, les dents tombent... les pieds chancellent et ne peuvent soutenir la marche : la vie s'en va par lambeaux; bien des membres sont atteints déjà par la mort. Et cependant, toutes choses bien considérées, misères pour misères, mieux vaut souffrir les infirmités de la vieillesse, et échapper aux atteintes de la volupté, cette maîtresse à elle seule plus fâcheuse et plus importune que toutes les autres. Sans doute la vieillesse elle-même n'est pas à l'abri de ses traits, mais autre chose est d'être effleuré par la tentation, autre chose d'être accablé par elle. Cachée sous des cendres refroidies, l'étincelle essaie parfois encore de se rallumer, mais elle ne saurait plus causer d'incendie. » (*Commentar. in Amos*, lib. II.)

Écrites presque en même temps que le commen-

taire d'Amos, les lettres de Jérôme à Hédibia et à Algasia sont un prolongement de ses travaux scripturaires. L'ascète y résout les difficultés que ces studieuses chrétiennes lui avaient proposées sur certains passages du Nouveau Testament.

Le commentaire de Daniel, écrit vers 407, attira à son auteur des critiques d'un autre genre que celles qui l'avaient jusqu'alors assailli. Dans l'explication d'un songe fameux de Nabuchodonosor, Jérôme avait reporté son regard des âges lointains qu'il évoquait aux temps calamiteux où il était contraint de vivre. Dans le fer et dans l'argile de la statue qui fut montrée au roi de Babylone, il avait reconnu la figure et la prophétie des divers états par où l'empire romain devait passer. Le fer, c'étaient l'antique gloire, l'antique puissance des Romains; l'argile, c'était l'humiliation des jours présents. « Rien ne fut plus fort et plus résistant que Rome à ses débuts; rien n'est plus faible qu'elle à cette heure : dans nos guerres civiles, dans nos guerres avec les peuples étrangers, nous sommes réduits à réclamer le secours des barbares. » (*Commentar. in Danielem*, lib. un., cap. II.) Un patriotisme inquiet s'était effarouché de ces aveux; Jérôme se justifia. « Si j'ai appliqué ce que Daniel dit de la statue à l'empire romain qui nous est montré par l'Écriture d'abord puissant, et faible aujourd'hui, qu'on ne s'en prenne pas à moi, mais au prophète Car il ne faut pas à ce

point flatter les princes, qu'on fasse peu de cas de la vérité des Écritures. Parler en général, ce n'est faire injure à personne en particulier » (*Commentar in Isaiam*, lib. XI.)

Le commentaire d'Isaïe, d'où nous extrayons cette courte défense, avait été autrefois promis à sainte Paule; Jérôme le dédia à Eustochium et à Pammachius. La maladie l'avait frappé au cours de ce travail; rétabli, il adressait à Eustochium ces fortes et sereines paroles que Tillemont a si bien rendues : « Sachant de qui je tiens tous les moments de ma vie, et que ma mort n'est peut-être différée qu'afin que je puisse achever l'ouvrage que j'avais commencé sur les Prophètes, je m'applique uniquement à ce travail. Là, comme d'un lieu élevé, je considère les tempêtes et les naufrages de ce monde, non sans en gémir et sans en ressentir beaucoup de douleur. Entièrement désoccupé des choses présentes, je ne pense qu'aux choses futures; et sans me mettre en peine des bruits et des jugements des hommes, je n'ai en vue que le terrible jugement de Dieu. Pour vous, Eustoquie » (on reconnaît ici le dix-septième siècle qui francisait tous les noms latins) « vierge de J.-C. qui m'avez assisté dans ma maladie par vos prières, implorez encore pour moi la grâce de J.-C. après ma guérison, afin que conduit par le même Esprit qui a fait prédire par les Prophètes les choses à venir, je puisse entrer dans

la nuée, percer leur obscurité, entendre la parole de Dieu... » (*Commentar. in Isaiam*, lib. XI.)

Ces tempêtes et ces naufrages dont parle Jérôme, c'étaient peut-être les contradictions qui le harcelaient sans cesse, mais c'étaient incontestablement les maux sous lesquels l'Occident succombait alors. A la fin de 408, Alaric avait assiégé Rome qui s'était rachetée à prix d'or; en 409, le roi des Goths reparut devant les murs de la ville éternelle. Durant ces années calamiteuses, Jérôme rappelait à ses correspondants les devoirs de la vie chrétienne, ou ces conseils évangéliques dont tant de désastres rendaient alors, ce semble, la pratique plus facile. Il exhortait Ageruchia, devenue veuve, à garder désormais une inviolable continence, à répandre dans le sein des pauvres d'abondantes aumônes; puis, tout à coup, au souvenir de l'universelle ruine et de l'universelle détresse : « Que fais-je? » s'écriait-il. « Le navire est fracassé, et je m'occupe de la cargaison!... Si jusqu'à présent, pitoyables restes, nous avons été épargnés, nous le devons, non pas à nos mérites, mais à la miséricorde du Seigneur. D'innombrables et cruelles nations inondent les Gaules. Tout ce qui est entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, le Quade, le Vandale, le Sarmate, l'Alain, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, et, ô lamentable république! les Pannoniens l'ont dévasté..... Mayence, cité autre-

fois considérable, a été prise et ruinée, et a vu égorger dans son église des milliers d'hommes. Worms, après un long siège, a été détruit. Reims, cette ville si forte, Amiens, Arras, les Morins qui habitent aux extrémités du monde, Tournai, Spire, Strasbourg, ont passé sous la domination des Germains. Les Aquitaines, la Novempopulanie, la Lyonnaise et la Narbonnaise, à l'exception de quelques villes, ont été entièrement ravagées. Au dehors, c'est l'épée qui tue, au dedans c'est la faim. Je ne puis, sans larmes, me rappeler Toulouse qui jusqu'à présent avait dû de ne pas périr aux mérites de son saint évêque Exupère. Les Espagnes elles-mêmes, dans l'attente de leur ruine, tremblent chaque jour, au souvenir de l'invasion des Cimbres : ce que d'autres ont souffert une fois, la crainte le leur fait souffrir sans cesse... Réponds-moi, ma fille, est-ce dans de telles conjonctures que tu songeras à te remarier? Je te le demande, qui prendras-tu pour époux? Sera-ce quelqu'un qui fuira devant l'ennemi, ou quelqu'un qui le combattra? Quelque doive être ton choix, tu sais ce qui t'attend... » (*Epist. CXXIII. Ad Ageruchiam. De Monogamia*, 16, 18.)

Ce mépris d'un monde qui de toutes parts échappait à ses tristes possesseurs, Jérôme s'efforçait aussi de l'inspirer au Dalmate Julien. Il engageait ce riche frappé dans une grande partie de sa fortune, ce père et cet époux frappé dans ses deux filles et

dans sa femme dont la mort n'avait paru à sa foi qu'un départ, à faire pour Dieu et pour les pauvres plus encore qu'il n'avait fait jusque-là, et à suivre dans la voie du renoncement complet Pammachius et le saint prêtre Paulin. (*Epist. CXVIII. Ad Julianum.*) Est-ce à cette même date qu'il faut placer la lettre que Jérôme écrivit au diacre Sabinien? Après des désordres qui avaient coûté la vie à plusieurs de ses complices, et un adultère éclatant qui l'exposait à de redoutables vengeances, Sabinien avait fui de Rome, s'était d'abord caché dans les rangs d'une bande de brigands samnites, puis avait réussi à gagner la Palestine. Il avait présenté à Jérôme des lettres favorables de l'évêque déçu qui l'avait ordonné; et Jérôme avait confié à Sabinien les fonctions de lecteur dans un des couvents que dirigeait Eustochium. Dans la grotte même de la Nativité, l'incorrigible séducteur noua de criminelles intrigues; il décida à le suivre une jeune fille qui avait reçu à Rome le voile des vierges, et avait renouvelé son vœu à Jérusalem; mais au moment fixé pour la fuite, tout fut découvert. Les chefs de communautés religieuses étaient armés du droit de punir rigoureusement les révoltés et les fugitifs; Sabinien épouvanté se jeta aux pieds de Jérôme, versa des larmes, promit de mener désormais, sous la discipline monastique, une vie pénitente, et obtint sa grâce. Ce n'était qu'une feinte; rassuré contre tout

péril de châtiment sévère, il s'enfuit du couvent où il était renfermé; reprit à travers les villes de Syrie, une vie vagabonde et débordée, et lança contre Jérôme et contre Eustochium de noires calomnies. Le solitaire s'émut du péril presque désespéré d'une âme plus encore que de ses propres injures, et il écrivit à Sabinien une lettre éloquente. « Aie pitié de toi-même », lui disait-il. « Crois que Dieu te jugera un jour. Rappelle-toi de quel évêque tu as reçu le diaconat... Ne t'étonne pas que cet homme saint ait pu s'abuser en t'ordonnant : Dieu s'est bien repenti d'avoir donné à Saül l'onction royale; et parmi les douze apôtres, il s'est bien rencontré un traître... Malheureux, tourne-toi vers le Seigneur, pour que le Seigneur se tourne vers toi. Repens-toi, pour que Dieu se repente des menaces terribles qu'il a proférées contre toi.

« Pourquoi donc, oublieux de ta blessure, t'efforces-tu de décrier les autres? Pourquoi déchirer un homme qui te donne des avis salutaires? Je consens à être un scélérat comme tu le publies partout : fais donc pénitence avec moi. Je consens à être un pécheur : expie donc comme moi tes péchés par tes larmes. Penses-tu que mes crimes deviendraient pour toi des vertus? Penses-tu que ce te soit un adoucissement de tes maux, d'avoir beaucoup de compagnons de tes désordres? Laisse du moins tomber quelques larmes sur cette soie qui te pare à tes

yeux : sache que tu es un mendiant déguenillé et sale. Il n'est jamais trop tard pour faire pénitence. Encore que tu aies été blessé sur la route qui descend de Jérusalem à Jéricho, le Samaritain te mettra sur son cheval, et te conduira à l'hôtellerie pour t'y faire soigner. Fusses-tu gisant dans le sépulcre, et exhalant déjà une odeur fétide, le Seigneur te ressuscitera..... » (*Epist. CXLVII. Ad Sabinianum lapsum*, 4, 9.)

Tandis que Jérôme écrivait toutes ces lettres d'une inspiration si haute, Rome, tant de fois assiégée, depuis longtemps menacée, tombait aux mains des barbares. Alaric y pénétrait, par la porte Salaria, le 24 août 410, et la livrait au pillage et à l'incendie. Marcella, la veuve illustre et pieuse, qui avait fondé à Rome le premier des monastères, et encouragé les travaux bibliques de Jérôme, fut une des victimes de cette catastrophe. Sa demeure de l'Aventin fut envahie ; l'intrépide chrétienne opposa un ferme visage aux Goths qui prétendaient la contraindre par la torture à leur livrer des trésors qu'elle ne possédait plus, car elle les avait distribués aux pauvres. « Sous les verges et sous les fouets », a écrit saint Jérôme, « Marcella parut insensible aux tourments : toute en larmes, elle s'était jetée aux pieds des barbares, et demandait seulement qu'on ne séparât point Principia d'avec elle, et que la jeunesse de cette vierge n'eût pas à souf-

frir ce que son grand âge ne pouvait redouter. Jésus-Christ amollit la dureté de leurs cœurs : la pitié trouva place entre leurs épées teintes de sang. Quand les barbares les eurent conduites à la basilique de l'apôtre saint Paul, pour qu'elles y trouvassent un refuge ou un sépulcre, Marcella éclata en transports d'allégresse : elle rendait grâces à Dieu d'avoir préservé la pudeur de Principia ; d'avoir permis que la captivité ne la rendît pas pauvre mais la trouvât telle, qu'elle eût besoin du pain quotidien, que rassasiée du Sauveur, elle ne sentît pas la faim, et qu'elle pût dire en toute vérité : *Je suis sortie nue du sein de ma mère, et j'entrerai nue dans le tombeau. Comme il a plu au Seigneur, ainsi a-t-il été fait. Que le nom du Seigneur soit béni!* » (*Epist. CXXVII. Ad Principiam virginem , sive Marcellæ viduæ Epitaphium*, 13.)

Quelques jours après, Marcella expirait. Des fugitifs apportèrent en Palestine toutes ces tragiques nouvelles, et Jérôme apprit en même temps la mort de Marcella, la mort de Pammachius advenue on ne sait comment, et la prise de Rome. Dans notre Introduction, nous avons rapporté quelques-unes des plaintes que le triomphe des Goths arrachait à l'âme si patriote de Jérôme. Le commentaire sur Ézéchiel fut interrompu, et c'est deux ans seulement après la catastrophe que le solitaire se décida enfin à écrire pour Principia l'éloge funèbre,

l'*Epitaphium* de Marcella. Une lettre à Gaudence, destinée à diriger l'éducation de la jeune Pacatula, retrace l'universelle désolation, et aussi l'inconcevable opiniâtreté d'un monde rebelle à toutes les menaces et à tous les châtiments divins. « O honte! » s'écriait Jérôme ; « tout s'écroule, et nos péchés subsistent encore ! Un seul incendie a dévoré Rome, cette ville fameuse, cette tête de l'univers. Il n'est pas une région où l'exil n'ait poussé des citoyens romains. Les églises autrefois si saintes ont été réduites en cendres, et néanmoins nous sommes toujours en proie à l'avarice. Nous vivons comme si nous n'avions qu'un jour à vivre, nous bâtissons comme si nous devions toujours vivre ici-bas..... » (*Ep. CXXVIII. Ad Gaudentium. De Pacatulæ infantulæ educatione*, 4.) Oui, les fugitifs de Rome abordaient à tous les rivages, et la Palestine en était comme inondée. « Qui aurait cru », demandait Jérôme dans une de ses préfaces sur Ézéchiel, « que Rome élevée par ses victoires au-dessus de l'univers, pût tomber, et devenir pour ses peuples tout à la fois une mère et un tombeau ? Qui aurait cru qu'on verrait un jour errer sur toutes les plages de l'Orient, de l'Égypte, de l'Afrique, des filles de cette cité souveraine, devenues servantes et esclaves? Que chaque jour Bethléem accueillerait comme mendiants de nobles Romains, d'illustres matrones, naguère dans l'opulence ? Impuisant à les

secourir tous, je m'afflige, et je pleure avec eux. Aussi, tout entier à la charge que m'impose la charité, tout entier à la pitié que m'inspirent tant de bannis, ai-je laissé là mon commentaire d'Ézéchiel, et presque toute étude. Il faut traduire aujourd'hui en œuvres les paroles de l'Écriture ; au lieu de dire des choses saintes, il faut les faire. » (*Comment. in Ezechielem*, lib. III, Praefat.)

L'asile de Jérôme n'échappait pas non plus aux incursions barbares : vers l'an 411, les Sarrasins parcouraient, en les ravageant, les frontières de l'Égypte, de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie. D'Afrique où sévissait le brigandage du préfet Héraclien, révolté contre l'empereur, d'autres bannis arrivaient dans les lieux saints : c'étaient Pinianus, Albina sa mère, et sa femme Mélanie là jeune. Parmi des épreuves sans nombre, assailli d'occupations et de visites qui lui enlevaient presque tout loisir, Jérôme sentait de plus en plus le poids des ans. « Aux heures de la nuit », écrivait l'infatigable vieillard, « heures que je gagne ou plutôt que je dérobe, et qui, aux approches de l'hiver commencent à être un peu plus longues, à la lueur d'une petite lampe, je m'efforce de dicter ces élucubrations telles quelles, et de tromper par mes travaux d'exégète l'ennui d'une âme tourmentée..... A la peine que j'éprouve à dicter s'en ajoute une autre : mes yeux sont obscurcis par l'âge, comme

l'étaient ceux du saint patriarche Isaac ; je ne puis lire, à la lumière nocturne, ces volumes hébraïques que, même en plein jour, l'exiguïté des caractères me rend presque illisibles. Et quant aux commentaires grecs, je ne les lis que par les yeux de mes frères. » (*Commentar. in Ezechielem*, lib. XII, cap. XXI.)

Jérôme n'en poursuivait pas moins ses travaux, et il allait livrer de suprêmes combats. Dans une lettre fameuse qui est comme un traité de la virginité, il prémunit Démétriade, jeune patricienne réfugiée en Afrique, contre des erreurs dans lesquelles Tillemont a cru reconnaître l'origénisme. Comme aux jours lointains où, d'un cœur si résolu et d'une voix si ferme, il adhérait à l'enseignement du pape Damase, Jérôme exhorte Démétriade à rester inviolablement unie au Saint-Siège. Après avoir rappelé les coups portés à l'hérésie par le pape Damase : « C'est ma religieuse tendresse qui te donne cet avertissement, » écrivait-il à la jeune vierge ; « garde la foi d'Innocent, fils et successeur d'Anastase sur la chaire apostolique ; et, si prudente, si avisée que tu puisses te croire, n'accueille jamais une doctrine étrangère. » (*Epist. CXXX. Ad Demetriadem. De servanda virginitate.*)

En 415, un disciple d'Augustin, l'Espagnol Paul Orose, était arrivé à Bethléem, porteur de lettres où l'évêque d'Hippone posait deux questions au

vieux docteur. Il l'interrogeait sur le sens du texte de saint Jacques : « *Celui qui, ayant gardé toute la loi, la transgresse en un point, est coupable comme l'ayant transgressée tout entière.* » (Jac., II, 10), et il terminait sa lettre par ces humbles paroles : « Si ton érudition y trouve quelque chose à reprendre, écris-moi pour m'en avertir, je te prie, et ne crains pas de me corriger. Il faudrait être bien malheureux pour ne pas écouter avec respect un homme qui a tant travaillé et avec tant d'édification, et pour ne pas rendre grâces du succès de tes travaux au Seigneur notre Dieu qui t'a fait ce que tu es. C'est pourquoi, si je dois être plus disposé à apprendre de qui que ce soit ce qu'il m'est utile de ne pas ignorer, qu'à enseigner aux autres ce que je sais, combien plus juste est-il que je sois prêt à recevoir cet office de charité de celui dont la science, au nom et avec l'aide du Seigneur, a fait faire à l'étude des saintes lettres des progrès qu'on n'avait pas vus jusqu'alors. » (*Epist. CXXXII. Augustini ad Hieronymum seu liber de sententia Jacobi*, 21.)

Dans une autre lettre, l'évêque interrogeait Jérôme sur l'origine de l'âme. Ce n'était pas la première fois que cette question se présentait au solitaire; déjà en 411, le gouverneur d'Afrique, et Anapsychie, sa femme, la lui avaient proposée. L'âme humaine est-elle immédiatement créée par

Dieu, au moment même où l'ordre naturel exige qu'elle soit unie au corps ; ou bien, peut-on admettre une génération spirituelle qui ferait procéder une âme d'une autre âme? Sur ce point, Augustin avait hésité ; et, comme dit le cardinal Noris, l'audace des pélagiens qui déclaraient le péché originel inconciliable avec la doctrine *créatianiste*, fit pencher l'évêque d'Hippone vers l'opinion contraire. (*Vindiciæ augustinianæ*, cap. IV, 3.) Nous l'apprenons de saint Augustin, Jérôme répondit que le loisir lui manquait pour résoudre le problème ; et de fait il ne le résolut dans aucune lettre ultérieure. (*Retractat.*, lib. XII, cap. XLV.) Tout en repoussant avec force l'erreur origéniste de la préexistence des âmes, il n'avait pas davantage adopté de solution dans ses livres contre Rufin et dans sa lettre à Marcellin. Pour plus d'un docteur, la question demeura indécise. Au douzième siècle, saint Anselme mourant désirait que Dieu lui accordât quelques jours encore pour l'éclaircir ; non point, comme l'a dit Charles de Rémusat, « que ces grands et inquiets esprits..... préfèrent l'amour à la possession, et, sur le seuil du ciel, regrettent de la terre le travail et l'espérance » ; mais parce que le religieux penseur aurait voulu léguer à ses frères une vérité de plus. Le travail lent et sûr de la théologie catholique, sous la direction et avec l'aveu des pasteurs, a résolu défi-

nitivement le problème qui tourmentait Augustin et Anselme, et fait monter au rang des doctrines certaines l'opinion d'abord contestée de la création immédiate des âmes.

« Orose, » a écrit Tillemont, « avait laissé saint Augustin occupé à combattre les Pélagiens. Il trouva saint Jérôme engagé à la même guerre. » (*Mémoires, etc. Saint Jérôme,* article CXXXV.) Jérôme devait user dans cette guerre toutes les forces qui lui restaient.

Les grandes hérésies orientales avaient affronté les mystères de la vie divine, pour en offrir à leurs adeptes une explication mensongère ; un Irlandais, Pélage, esprit subtil et hardi, fixa les regards sur la nature humaine, et prétendit éclaircir le mystère des rapports de la liberté créée avec le concours et la grâce de Dieu. Deux termes étaient en présence : Pélage supprima l'un de ces termes, et ne laissa subsister que le franc arbitre. A l'en croire, l'homme armé du don divin de la liberté, pouvait accomplir tous les devoirs, même les plus difficiles, éviter toutes les fautes, devenir inaccessible à l'atteinte des passions. Ajoutons que le novateur rejetait le dogme du péché originel. La nature est bonne et se suffit ; elle n'a besoin ni d'un remède qui la guérisse, ni d'un secours qui l'élève au-dessus d'elle-même. L'idée de la Rédemption, « cette grande aumône faite à une grande misère » (Gerbet), s'évanouissait,

et la prière elle-même était arrêtée et comme étouffée sur les lèvres humaines, d'où cependant elle jaillit spontanément. « Si la grâce de Dieu consiste en ce qu'il nous a donné l'usage de notre propre volonté », écrivait Jérôme, tirant les légitimes conclusions des principes posés par Pélage ; « si, contents de notre liberté, nous croyons n'avoir plus besoin de son secours, de peur que cette dépendance même ne mît en pièces notre franc arbitre : nous ne devons plus prier, ni fléchir la miséricorde divine par nos supplications pour obtenir chaque jour un don qui, une fois reçu, demeure désormais en notre pouvoir.... Qu'on abolisse aussi », poursuivait Jérôme, « le jeûne et la continence : à quoi bon prendre de la peine pour obtenir par mon travail ce qui m'appartient déjà? » (*Epist. CXXXIII. Ad Ctesiphontem*, 5). Tout le rationalisme des temps à venir est d'avance dans ce hautain système qui méconnaissait la faiblesse humaine et repoussait les avances divines ; d'avance, on croit entendre l'orgueilleux sophisme de Rousseau : « Je converse avec Dieu..... je le bénis de ses dons, mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je? »

Pélage avait tour à tour porté son erreur en Italie, en Afrique, en Palestine. A Rome, il avait obtenu la bienveillance de l'illustre veuve Mélanie ; l'évêque d'Hippone s'était laissé charmer un instant par lui ; Jérôme avait accueilli avec sympathie le novateur

qui savait parler ou se taire selon les occurrences. Deux disciples propageaient avec une infatigable ardeur la doctrine de Pélage : Célestius, moins prudent ou plus audacieux que ne l'était son maître, et Julien d'Éclane, d'abord l'élève de saint Augustin et l'ami de saint Paulin de Nole qui chanta son épithalame dans le plus poétique langage. Jérôme ne se méprit pas longtemps sur le sens et la portée des assertions de Pélage; et, pressé par les fidèles qui recouraient au défenseur et à l'interprète éprouvé de la vraie doctrine, il se décida enfin à écrire contre la nouvelle erreur sa lettre à Ctésiphon.

« Nul de ses livres peut-être », a dit Amédée Thierry, « ne révèle mieux la merveilleuse acuité de son esprit. Il n'avait, pour asseoir son jugement sur un homme tel que Pélage, que les vagues données qu'il avait pu tirer soit de la rumeur publique, soit des rapports de quelques amis, soit des conversations habilement calculées de ce moine lui-même : des prédications hardies de Célestius, ou des écrits pélagiens qui commençaient à se répandre en Occident, Jérôme ne savait à peu près rien... Quelques propositions de Pélage, enveloppées d'ambages et de mystères, lui servirent à reconstruire le pélagianisme tout entier, à signaler ses dangers pour la foi, à fournir des armes contre lui. » (*Saint Jérôme*, livre XII.) Dans cette lettre à Ctésiphon, à laquelle nous avons fait tout à l'heure un emprunt, se lit le témoignage

que, sans orgueil mais avec l'accent d'une confiance légitime, Jérôme septuagénaire rend à l'orthodoxie sans tache d'une longue vie qui n'avait cherché que la vérité. « Depuis ma jeunesse, —il y a de cela beaucoup d'années, — jusqu'à l'âge où je suis parvenu », disait-il, « j'ai écrit bien des ouvrages : j'ai toujours eu à cœur de ne dire à ceux qui me lisaient que ce que j'avais appris dans l'enseignement public de l'Église, et de suivre non les raisonnements des philosophes, mais la simplicité des apôtres; car je me rappelais ce texte : *Je perdrai la sagesse des sages et je rejetterai la science des savants;* et cet autre : *Ce qui paraît en Dieu une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes.* (*I Cor.*, I, 19, 25.) Aussi je défie mes adversaires : qu'ils examinent tous les livres que j'ai composés jusqu'à présent; et s'ils trouvent que j'ai fait quelque faute par manque de capacité, qu'ils la dénoncent publiquement. Ou bien ils reprendront de bonnes choses, et je repousserai leurs calomnies; ou bien leurs critiques seront fondées, et j'avouerai mon erreur; j'aime mieux me corriger que persévérer dans des sentiments erronés. » (*Epist. CXXXIII: Ad Ctesiphontem*, 12.)

Outre cette lettre à Ctésiphon, célèbre dans l'histoire de la controverse pélagienne, Jérôme écrivit ses trois Dialogues. Il y rapporte la prière pharisaïque de l'hérésiarque : « Seigneur, vous savez que

mes mains sont pures de toute rapine et mes lèvres pures de tout mensonge : c'est avec ces lèvres que j'implore votre miséricorde. » (*Dial. adversus Pelagianos*, lib. III, 14.) Que ce soient là ou non les propres paroles de Pélage, tout l'orgueil pélagien y respire. Jérôme oppose à cette formule superbe les humbles demandes de l'*Oraison dominicale* : « Pardonnez-nous nos offenses... ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. » Il invoque le témoignage de la liturgie, nommée par Bossuet « le principal instrument de la tradition. » (*Instruction sur les états d'oraison*, Traité I, livre VI, n. 1.) « ... Si vous n'admettez qu'un seul baptême, le même pour les enfants et pour les adultes, les enfants le reçoivent donc pour la rémission du péché qu'ils ont contracté en Adam. » (*Dial.*, lib. III, 19.) Jérôme n'oublie non pas non plus le témoignage des docteurs. Après le témoignage de saint Cyprien, il allègue à son contradicteur l'autorité dès lors si imposante de l'évêque d'Hippone. « Il y a longtemps que le saint et éloquent pontife Augustin a écrit contre ton erreur, sur le baptême des enfants, deux livres destinés au tribun Marcellin, cette victime innocente des hérétiques et du tyran Héraclien... Il en a écrit un troisième contre ceux qui disent comme toi que, si l'on veut, l'on peut se garder du péché, sans l'aide de la grâce. Naguère, il écrivait pour Hilaire un quatrième livre qui réfute ton vain système. On dit

qu'il en compose d'autres contre toi nommément, mais ils ne sont pas venus entre mes mains. Aussi suis-je d'avis de cesser ce travail; je ne veux pas qu'on me rappelle le vers d'Horace : *Ne portez pas de bois à la forêt*. Je répéterais inutilement les mêmes choses, ou, si je voulais en dire de nouvelles, ce brillant génie les a d'avance dites mieux que moi. » (*Ib.*)

Jérôme ne désertait pas le champ de bataille; pour le fuir, il aurait dû quitter la Palestine, retentissante alors de la controverse pélagienne. Toutes ces rumeurs qui troublaient l'Église déterminèrent sans doute l'évêque Jean à ouvrir en juillet 415 la conférence de Jérusalem. Elle ne comptait que des prêtres, parmi lesquels des Occidentaux, — Avitus, Vitalis, Passérius, — connaissant également le latin et le grec, devaient servir d'interprètes. Un laïque, homme de bien et de doctrine, Domninus, ancien chef des largesses impériales, investi par l'empereur Arcadius du titre de vicaire des préfets, siégeait aussi dans l'assemblée.

A défaut de Jérôme qui peut-être n'avait pas été convoqué, Orose y parut, avec toute l'ardeur de sa jeunesse et l'intrépidité de sa foi. Il rapporta la condamnation lancée contre Célestius par le concile de Carthage, et unit dans un même éloge les réfutations qu'Augustin et Jérôme opposaient aux dogmes nouveaux. Pélage, appelé à s'expliquer, le fit d'une ma-

nière ambiguë ; il ne fut hardi que dans le dédain qu'à la stupeur indignée des assistants, il témoigna pour l'évêque d'Hippone. L'hérésiarque se savait couvert par la bienveillance de Jean que ses mésaventures dans l'affaire origéniste n'avaient pu ni avertir ni corriger.

La conférence se sépara, après avoir décidé que des lettres et des députés seraient envoyés au pape Innocent, et avoir recommandé le silence de part et d'autre. Ce silence, l'évêque de Jérusalem ne le garda point ; il reprocha à Orose d'avoir avancé une erreur diamétralement contraire à celle de Pélage, et Orose écrivit son apologie. La controverse était rouverte ; d'ailleurs, deux évêques gaulois, chassés de leur province par des troubles politiques, et amenés en Palestine par l'attrait des pèlerinages, Héros d'Arles et Lazare d'Aix, dénonçaient en ce même temps, au métropolitain de Césarée, Euloge, l'hérésie de Célestius et de Pélage. Un concile fut assemblé à Diospolis, nom grec de l'antique Lydda ; Héros et Lazare (l'un d'eux était malade) ne s'y présentèrent point ; Orose, écarté peut-être par de secrètes intrigues, n'y vint pas non plus. Néanmoins, le mémoire où Héros et Lazare avaient consigné un certain nombre de propositions erronées, fut lu au concile ; on somma Pélage de s'expliquer ou de se rétracter. A l'aide de réticences, de distinctions sophistiques ou d'audacieuses dénégations, Pélage per-

suada de son orthodoxie les quatorze évêques qui siégeaient à Diospolis sous la présidence d'Euloge. Il fut absous, mais le pélagianisme fut condamné : de là, les appréciations diverses qui ont été portées sur une assemblée dont « le pape Innocent ne voulut ni blâmer ni approuver le jugement. » (Tillemont, *Saint Augustin*, article CCLX.) L'évêque d'Hippone en alléguait l'autorité à Julien d'Eclane (*Contra Julianum*, lib. I, 32); saint Jérôme, au contraire, n'a trouvé, pour désigner le concile de Diospolis, d'autre épithète que celle de *misérable*. (*Epist. CXLIII. Ad Alypium et Augustinum*, 2.)

Pélage avait désavoué ses erreurs des lèvres seulement; ni lui ni son parti ne prétendaient désarmer. L'hérésie s'étendait en Occident; et en Orient même, dans cette Asie mineure que les questions métaphysiques avaient seules passionnée jusque-là, le pélagianisme éveillait des sympathies. Le maître de Nestorius, l'initiateur de l'hérésie qui, méconnaissant l'unique et divine personnalité du Christ, attribue à l'humanité du Sauveur une personnalité distincte, Théodore, évêque de Mopsueste en Cilicie, favorisa l'erreur de Pélage, et écrivit même contre Jérôme un ouvrage qu'il eut plus tard le courage de détruire. Faut-il s'étonner de l'affinité secrète qui attirait les uns vers les autres les adversaires de la nécessité de la grâce, et les futurs apôtres de l'hérésie qui allait rabaisser Jésus-Christ au rang d'une

personne humaine? Comme je l'ai dit ailleurs, « si le Christ n'est pas Dieu, la grâce, fruit de ses souffrances et de son sang, perd son inestimable dignité et son prix infini; pourquoi dès lors voir en elle le secours sans lequel la volonté humaine, quoique capable par ses propres forces d'actes moralement bons, n'accomplira jamais des œuvres dignes du ciel? Le naturalisme pratique des hérétiques d'Occident et le rationalisme spéculatif des Orientaux se cherchaient, à travers la distance, pour s'embrasser. » (*Études d'histoire ecclésiastique. Saint Cyrille d'Alexandrie et le concile d'Éphèse*, page 17.)

La discussion des idées et des textes ne suffisait pas aux ardeurs belliqueuses des pélagiens; les calomnies mêmes qu'on lançait contre Jérôme n'assouvissaient point d'opiniâtres ressentiments; cette tourbe ignorante et grossière que trop de partis traînent à leur suite, y joignit les violences matérielles. Une nuit de l'an 416, le couvent de Bethléem fut envahi. « Une bande de gens perdus qui servaient, dit-on, les pervers desseins de Pélage, se livrèrent à des attentats incroyables. Les servantes et les serviteurs de Dieu qui vivaient dans cet asile sous la conduite de Jérôme, furent cruellement battus. Un diacre fut tué; on incendia les bâtiments du monastère; Jérôme n'échappa à ce furieux assaut qu'en se réfugiant dans une tour, » cette même tour qui devait fournir un refuge aux moines contre

les incursions des Arabes. C'est saint Augustin qui nous raconte tous ces détails. (*De gestis Pelagii*, 66.) Eustochium et Paula sa nièce, fugitives et demi-nues, mais toujours intrépides, parvinrent aussi à s'abriter dans cette tour.

L'évêque de Jérusalem n'avait rien prévenu, rien arrêté; il ne songeait ni à réparer les ruines ni à consoler les victimes. La vanité et l'entêtement avaient fait de ce vieillard qui à cette date achevait sa trentième année d'épiscopat, un complice plus ou moins conscient de détestables violences. On pouvait demander au gouverneur de Césarée la protection matérielle; mais Jérôme, Eustochium et Paula sentirent le besoin de recourir aussi à une autorité plus haute, et s'adressèrent au pape saint Innocent. Le métropolitain de Carthage, Aurélius, transmit leurs plaintes au pontife; toutefois, la miséricordieuse discrétion des suppliants taisait les noms des coupables; et, dans sa réponse à Jérôme, le pape pouvait dire : « Ému par le spectacle de si grands maux, nous sommes prêt à déployer l'autorité du Siège apostolique, pour réprimer le crime; mais ta lettre ne nous désigne pas le criminel qu'il faut frapper, et ne formule pas d'accusation précise. » (*Epist. CXXXVI inter Epist. Hieronymi. Innocentii ad Hieronymum.*)

Le pape adressa à l'évêque de Jérusalem une remontrance sévère : « Quelles mesures préventives

as-tu prises? Et, quand le malheur est advenu, quelle consolation, quelle aide as-tu donnée aux victimes? Elles redoutent, disent-elles, des maux pires encore que ceux qu'elles ont soufferts. » (*Ep. CXXXVII. Innocentii ad Joannem.*) Jean était mort quand la lettre d'Innocent parvint à Jérusalem (417); et sous son successeur, Jérôme put respirer. Si quelques pélagiens continuèrent d'habiter la Palestine, du moins leur chef en fut banni. « Sache-le », écrivait Jérôme au prêtre aquitain Riparius, dans une langue toute pleine de réminiscences de Salluste : « non point par aucune puissance humaine, mais par l'ordre même de Jésus-Christ, Catilina a été chassé de Jérusalem et de la province tout entière. Seulement, et je m'en afflige, beaucoup de ses conjurés demeurent à Joppé avec Lentulus. » (*Epist CXXXVIII. Ad Riparium.*) Et, annonçant à un autre ami, Apronius, et la détresse où il avait été réduit, et le calme dont il jouissait enfin, Jérôme écrivait : « Ce que tu peux faire de mieux, c'est de laisser toutes choses, et de gagner l'Orient, et surtout les lieux saints, car ici, tout est en paix. Sans doute, les hérétiques ont toujours le venin dans le cœur, mais ils n'osent ouvrir leur bouche impie, et ils sont comme des aspics qui se bouchent les oreilles pour ne rien entendre... Notre maison, pour ce qui est des biens temporels, a été renversée de fond en comble par la violence des hérétiques, mais, grâce

au Christ, elle abonde en biens spirituels. Il vaut mieux avoir seulement du pain à manger, que de perdre la foi. » (*Epist. CXXXIX. Ad Aproniu m.*

Nous n'avons pas encore mentionné les derniers travaux scripturaires de Jérôme : son commentaire sur Jérémie, que la persécution pélagienne interrompit plus d'une fois, et qu'il ne mena que jusqu'au trente-troisième chapitre. Ses forces déclinaient, et la vie lui échappait. A peine pouvait-il parler, et c'est à l'aide d'une corde qu'il se levait sur son indigente couche, pour donner des instructions à ses moines. Une suprême épreuve était réservée à la vieillesse de Jérôme. Au cours de 418, Eustochium s'endormit dans le Seigneur, à l'âge d'environ cinquante ans ; elle en avait passé trente-quatre au couvent de Bethléem. Comme Jérôme l'écrivait à ses amis d'Afrique, Alype et et Augustin, une telle douleur lui faisait dédaigner les écrits outrageux du pélagien Annianus. La Providence d'ailleurs ne le laissait pas seul dans cette détresse ; à ses côtés, il rencontrait la jeune Paula qu'il aimait d'une tendresse d'aïeul. « C'était, » a dit Amédée Thierry, « la troisième génération de femmes que la plus illustre des maisons romaines envoyait à ce prêtre dalmate pour être ses anges gardiens au désert : celle-ci fut l'ange du dernier adieu. » (*Saint Jérôme*, livre XII.) Un groupe que les événements avaient conduit de Rome à Hippone, et d'Hippone en Pa-

lestine, Pinianus, Albina sa mère et sa femme, Mélanie, héritière d'un nom célèbre, entouraient aussi de soins pieux le saint vieillard. Jérôme s'éteignit auprès de la grotte de la Nativité, le 30 septembre 420, laissant, dit-on, à Eusèbe de Crémone, la direction de son monastère, et léguant à toute l'Église des exemples et des ouvrages immortels.

Nul saint n'a moins prêté à la légende que Jérôme, car toute sa vie nous est connue, et nous pouvons presque le suivre à la trace de ses œuvres et de ses lettres; et cependant la légende s'est attachée à lui. Faut-il s'en étonner ou s'en plaindre? La légende était un hommage que la mémoire et l'imagination populaire rendaient à un homme dont la taille a dépassé les proportions communes. Parmi les faits que la légende a brodés sur la trame austère d'une existence simple et laborieuse, je n'en mentionnerai qu'un seul : l'aventure de ce lion blessé qui, guéri par Jérôme, devint le gardien des moines de Bethléem, et l'auxiliaire de leurs travaux rustiques. (*Vita Divi Hieronymi incerto auctore.* Migne, *Patrol. lat.*, t. XXII, col. 210-212.) Ce lion, proche parent du loup apprivoisé par saint François d'Assise, a escorté, si je l'ose dire, le grand solitaire à travers les siècles; il lui a servi de caractéristique, et il apparaît, couché aux pieds du saint mourant, dans le tableau du Dominiquin.

Au fond, cette caractéristique dit vrai, comme

tant d'autres caractéristiques. Ce n'est pas sans raison que la peinture nous a représenté l'évêque d'Hippone tenant à la main ce cœur qui, dépris enfin des affections mensongères, a aimé d'un immuable amour l'éternelle beauté. Ce n'est pas en vain non plus qu'elle a donné à Jérôme le lion comme symbole. Lequel des Pères a reproduit mieux que le solitaire de Bethléem ce type du lion, tel qu'il nous est décrit par l'histoire naturelle, par la fable ou par la poésie? Jérôme a été intrépide et généreux; il a affronté ses adversaires sans compter leur nombre et sans mesurer leurs forces; et s'il a poussé parfois des rugissements terribles, s'il a eu des colères éclatantes, ses rugissements étaient les cris d'une âme éprise et inquiète de la vérité seule, et ses colères furent souvent les colères de l'amour.

LES ŒUVRES

ET

LA DOCTRINE DE SAINT JÉROME

CHAPITRE PREMIER

LES ŒUVRES DE SAINT JÉROME

Ceux qui nous ont suivi jusqu'ici connaissent déjà les œuvres et la doctrine de saint Jérôme : pouvait-on écrire la vie de ce grand homme sans faire de fréquents emprunts aux pages où il a tracé de lui-même le portrait le plus sincère et le plus ressemblant ? Et quant au récit, que deviendrait-il si l'on passait sous silence les doctrines et les luttes doctrinales qui ont tenu dans cette vie une si large place ?

Jérôme a été avant tout le traducteur et le commentateur des livres saints ; là est son principal titre de gloire. Nous l'avons déjà dit, et nous nous bornons à le rappeler, tout le Nouveau Testament, tous les livres proto-canoniques de l'Ancien Testament, c'est-à-dire ceux qui appartenaient au canon

des Juifs, et dont le caractère sacré n'a jamais été révoqué en doute, sont sortis de ses doctes mains revisés ou traduits. Des parties deutéro-canoniques de l'Ancien Testament, c'est-à-dire de celles qui furent l'objet de doutes que Jérôme partagea, et que le concile de Trente a définitivement levés, Jérôme traduisit seulement les livres de Tobie et de Judith, et les passages de Daniel et d'Esther qui avaient été contestés.

Jérôme, si épris des saintes Lettres, ne reconnaît pas au caprice individuel, au jugement privé, le droit de les interpréter; l'autorité qui les garde les explique aussi. « L'Éthiopien, ministre de Candace, lisait le prophète Isaïe; à Philippe qui lui demandait: comprends-tu ce que tu lis? il répond : comment le comprendrais-je, si quelqu'un ne me l'explique? Pour moi, s'il m'est permis de me nommer, je le dirai : je ne suis ni plus saint, ni plus zélé que cet étranger qui, laissant la cour de sa souveraine, était venu au Temple du fond de l'Éthiopie, c'est-à-dire des extrémités du monde; qui aimait la loi et la science divine, au point de lire les Écritures sur son char; et qui cependant, quoique tout occupé à méditer et à redire les oracles du Seigneur, ignorait encore Celui qu'il adorait dans le livre sacré sans l'y reconnaître. Philippe vint, il lui découvrit ce Jésus caché sous la lettre comme sous une écorce. O l'admirable puissance d'un maître! A la même

heure, l'Éthiopien croit, il est baptisé, il est fait fidèle et saint; de disciple, il devient docteur : il en apprend plus dans la source solitaire où l'Église le plonge, qu'il n'en avait appris sous les lambris dorés de la Synagogue. » (*Epist. LIII. Ad Paulinum*, 5.)

Traducteur des livres saints, Jérôme a formulé, dans une lettre à Pammachius, ses idées sur la manière de traduire. Il l'avoue hautement, — et il s'appuie sur l'exemple de Cicéron et de Térence, et sur le précepte d'Horace, — quand il a traduit en latin des ouvrages grecs, il ne s'est point astreint à une littéralité scrupuleuse; ce que Jérôme a voulu, c'est rendre fidèlement la pensée des auteurs, et quand cela lui a paru nécessaire, adapter au génie de sa langue les formes et les figures de langage dont ils se sont servis. Mais de cette règle qu'il se traçait Jérôme a excepté la traduction de l'Écriture, où, dit-il, « jusque dans l'arrangement des mots, il y a quelque mystère (*ubi et verborum ordo mysterium est. Epist. LVII. Ad Pammachium. De optimo genere interpretandi*, 5.)

De la langue et du style qui se révèlent dans la version hiéronymienne de la Bible, Villemain a dit, — et nous ne pouvons que reproduire son appréciation d'une si ingénieuse justesse — : « Jamais langage humain ne reçut plus violente secousse que cette irruption soudaine de l'imagination des prophètes et des hyperboles bibliques dans l'idiome de Cicéron.

Rien de pareil, en effet, soit à ce mot à mot qui jette dans la langue romaine des formes si étranges, soit à ces créations de langage que l'émulation du texte et sa propre ardeur inspiraient au savant solitaire de Bethléem. »

Au cours de notre notice, nous avons mentionné les commentaires bibliques de Jérôme, qui les a lui-même énumérés, sauf les derniers, au chapitre final de son *De viris illustribus*.

« On peut dire, » a écrit un critique dont les hardiesses parfois excessives et les irrévérences ne doivent pas nous faire méconnaître la haute valeur, Richard Simon, « qu'il a eu plus que tous les autres Pères, les qualités nécessaires pour bien interpréter l'Écriture Sainte, parce qu'il savait l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec et le Latin. Il n'avait pas seulement lu et examiné les Versions grecques qui étaient dans les Hexaples d'Origène, mais il avait de plus conféré souvent avec les plus savants Juifs de son temps, et il ne faisait presque rien sur l'Écriture qu'il ne les eût consultés auparavant. A quoi l'on peut ajouter qu'il avait lu tous les auteurs, soit Grecs ou Latins, qui avaient écrit avant lui sur la Bible. Enfin il était savant dans les livres profanes... La manière dont il a fait ses Commentaires sur les livres des Prophètes, est la meilleure de toutes; car il rapporte premièrement l'ancienne Version latine qui était alors en usage, à laquelle il en joint une

autre nouvelle qu'il avait faite sur le texte Hébreu; puis il confère ensemble dans ses Commentaires, les anciennes Versions Grecques, afin de connaître mieux la propriété des mots Hébreux... Nous n'avons point au reste d'ancien auteur où l'on puisse mieux apprendre le sens littéral que saint Jérôme... Il n'y a point d'auteur qui nous puisse instruire plus à fond de la critique des Livres sacrés, que les ouvrages de ce Père... » (*Histoire critique du Vieux Testament*, livre III, chap. IX.)

Ajoutons que Jérôme n'a pas seulement interprété la Bible dans les commentaires bibliques qui nous restent de lui. Nombre de ses lettres ont un caractère exégétique. C'est au pape Damase, à Evangelus, à Dardanus, à des moines, à des femmes qui, sans le connaître personnellement, se tournaient vers lui des divers points de la chrétienté et réclamaient ses lumières, que Jérôme a adressé des lettres où il s'attachait à éclaircir leurs difficultés, à concilier les diversités et les apparentes contradictions du récit sacré.

L'exégète et le critique a été aussi un polémiste. Jérôme l'a été dans son Dialogue contre les adeptes de Lucifer de Cagliari; dans ses traités contre Helvidius, contre Jovinien, contre Vigilantius; dans ses réponses à Jean de Jérusalem et à Rufin; dans son Dialogue contre les pélagiens.

Ce sont là des œuvres de combat; la verve de

Jérôme s'y exerce, l'éloquence y éclate quelquefois; les défauts non plus n'en sont pas absents.

La grande force de Jérôme, c'est que contre ces adversaires il est constamment l'homme de la tradition. Il la connaît bien; aussi se plaît-il sur ce terrain comme s'y plaira plus tard Bossuet. Avec quelle précision et quelle maîtrise souveraines l'évêque de Meaux cite, résume, juge ces Pères, ces devanciers illustres dont il a continué l'imposante tradition! Jérôme aussi a fréquenté ses prédécesseurs, il sait les caractériser. Il les énumère dans sa lettre à l'orateur Magnus; les Grecs d'abord, Quadrat, disciple des apôtres et évêque d'Athènes, qui offrit une apologie de la religion chrétienne à l'empereur Hadrien qu'une curiosité toujours en éveil avait attiré à Eleusis; l'éloquent Aristide, autre défenseur du Christianisme devant le même prince; Justin; Méliton de Sardes; Apollinaire d'Hiérapolis; Denis de Corinthe; Irénée de Lyon, l'historien des hérésies primitives. Jérôme nomme encore Clément d'Alexandrie; Origène; ce sénateur romain, Apollonius dont notre siècle a retrouvé l'éloquente apologie; Jules Africain, Grégoire le Thaumaturge, Denis d'Alexandrie; Anatole de Laodicée, les prêtres Pamphile, Piérius, Lucien, Malchion; Eusèbe d'Émèse, Triphile de Chypre, Astérius de Scythopolis; le saint confesseur Sérapion; Titus de Bostra, et les illustres Cappadociens, Grégoire, Basile, Amphilo-

que. (*Epist. LXX. Ad Magnum oratorem Urbis Romae*, 4.) Il arrive ensuite aux Latins : « Tertullien dont l'Apologétique et les livres contre les Nations sont un réservoir de toute la science profane ; Minucius Félix, avocat romain, qui dans son *Octavius* et dans son livre contre les Astrologues (si toutefois le titre de ce dernier ouvrage n'est pas mensonger) a touché » pour s'en servir ou pour les combattre, « à toutes les œuvres de la littérature païenne. » (*Ib.*, 5.) « Le bienheureux Cyprien ressemble à une source très pure d'où s'épanchent des eaux douces et paisibles... Victorin, qui a reçu la couronne du martyre, n'égale pas son langage à sa pensée. Lactance me rappelle le flot de l'éloquence cicéronienne : plût à Dieu qu'il eût établi nos croyances aussi fortement qu'il a ruiné les erreurs contraires ! Arnobe est inégal et exagéré ; son ouvrage est confus par suite d'une mauvaise ordonnance. Saint Hilaire se dresse sur le cothurne gaulois : les fleurs de la Grèce dont il orne son langage, les longues périodes où il l'enveloppe, le rendent peu accessible aux lecteurs simples... » (*Epist. LVIII. Ad Paulinum*, 10.) « Le prêtre Juvencus, sous le règne de l'empereur Constance, a raconté en vers l'histoire du Sauveur, et n'a pas craint d'assujettir aux lois du mètre la majesté de l'Évangile. » (*Epist LXX. Ad Magnum*, 5.)

C'est escorté de tous ces témoins, c'est muni de

s les ressources qu'ils lui fournissent, que Jé-
e combat les novateurs. Il oppose à leurs né-
g. .ons hardies, outre des textes positifs, l'usage constant de l'Église; ainsi, à Vigilantius, contempteur du culte des reliques, il montre le pontife romain, et aussi tous les évêques du monde, offrant le sacrifice eucharistique sur le tombeau des martyrs. Auparavant, il avait allégué la doctrine et l'usage traditionnel de l'Église aux partisans de Lucifer de Cagliari, dont le zèle farouche déclarait irrévocablement déchus de leurs fonctions les évêques signataires de l'insuffisante formule de Rimini, et réitérait le baptême donné par les hérétiques. Plus sage et plus miséricordieuse que les sectaires qui, sous des noms différents, — montanistes, novatiens, donatistes, lucifériens, — ont voulu enfermer dans d'étroites limites une société destinée à embrasser le monde et l'humanité entière, l'Église, par ses conciles et par des actes nombreux, a constamment offert le pardon aux hérétiques repentants; maintes fois, elle a rétabli à leur rang hiérarchique des évêques un moment déçus par l'erreur ou contraints par la violence. Aux sophismes du diacre Hilaire qui avait opiniâtrément défendu la rebaptisation, Jérôme opposait de préférence l'usage de l'Église romaine, plus décisif que les tentatives contraires d'adversaires illustres et saints. « Cyprien s'efforçait de fuir les sources empoisonnées et les eaux étrangères;

afin de s'en éloigner davantage, il avait réprouvé le baptême des hérétiques et adressé à Étienne, évêque de Rome, vingt-deuxième successeur de saint Pierre, le décret porté sur ce sujet par le concile d'Afrique. L'effort de Cyprien fut inutile. Plus tard, ces mêmes évêques qui, d'accord avec l'évêque de Carthage, avaient décrété la rebaptisation des hérétiques, revenus à l'ancienne coutume, portèrent un nouveau décret. » (*Dialog. adversus Luciferianos*, 23.) Cette discipline baptismale, d'autres papes, Jules, Marc, Silvestre, l'ont maintenue à leur tour, et le concile de Nicée l'a solennellement proclamée. (*Ib.*, 27.)

Mais Jérôme n'a-t-il jamais excédé dans sa polémique? N'y rencontre-t-on point d'âpres personnalités, des raisonnements subtils, des plaisanteries qu'eût évitées le goût sévère d'un Bossuet ou d'un Fénelon? Jérôme ne veut-il pas quelquefois trop prouver, et par là même ne provoque-t-il pas le doute et la résistance?

Le traité contre Jovinien, détracteur de la virginité chrétienne, a soulevé, du vivant de l'auteur, bien des critiques. On reprochait à Jérôme d'avoir rabaissé à l'excès l'union conjugale. Me permettra-t-on de dire que les portraits qu'il trace des femmes à la fin du premier livre, rappellent peut-être un peu trop aux amateurs obstinés du dix-septième siècle la fameuse satire de Boileau? Or, avec quelle sévérité Bossuet, cependant ami du poète, juge cette

œuvre où se retrouvent tout ensemble l'inspiration affaiblie de Juvénal et l'accent d'une vieillesse chagrine! «... Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le mariage, et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un remède... » (*Traité de la concupiscence*, chapitre VIII.) Certes, le célibat égoïste, et en définitive décevant et morose, qu'ont vanté les poètes satiriques diffère du célibat dévoué que Jérôme préconise. Si parfois l'écrivain se livre trop à son génie et à son humeur, s'il pousse trop au noir le tableau qu'il fait des défauts et des vices féminins, l'ami de Paula, d'Eustochium, de Marcella, de tant de nobles vierges et matrones, a corrigé lui-même, dans l'enthousiaste éloge qu'il décernait un peu auparavant à des héroïnes historiques ou fabuleuses, les traits excessifs de sa peinture. Et quant au mépris de l'union conjugale qu'on lui imputait, Jérôme s'en est justifié dans une lettre apologétique à Pammachius. Il rappelle que, dans le traité incriminé, il a proclamé la légitimité du mariage, et s'est tenu à égale distance des juifs et des gentils qui ne comprennent pas le mérite de la continence parfaite, et des sectes orientales dont le spiritualisme menteur condamne toute union de l'homme et de la femme. « Puisque, voyageur prudent, j'ai presque à chaque pas averti mon lecteur que je regardais les noces comme

permises, tout en préférant à l'état de mariage la continence des veuves et des vierges, un lecteur sage et bienveillant aurait dû interpréter par le contexte celles de mes assertions qui lui paraissaient trop dures, et ne pas m'accuser d'avancer dans le même ouvrage des sentiments opposés. Est-il écrivain assez sot, assez ignorant de son art, pour louer et blâmer la même chose, pour détruire ce qu'il a édifié, pour réédifier ce qu'il avait détruit; et, après avoir vaincu son adversaire, pour se percer soi-même de son épée? » (*Epist. XLVIII. Ad Pammachium*, 12.) Jérôme d'ailleurs, il le dit bien haut, n'a fait que répéter l'enseignement de ses devanciers. Aussi le polémiste, confiant dans la doctrine qu'il n'a point inventée et qu'il a reçue, se retourne-t-il contre ses adversaires avec l'accent d'une ironie vengeresse : « Crime exécrable! » s'écrie-t-il; « les Églises sont ruinées, le monde entier se bouche les oreilles pour ne pas m'entendre, parce que j'ai déclaré la virginité plus sainte que le mariage... » Il termine sa défense par un humble retour sur son passé : « Je proteste en finissant que je n'ai jamais condamné le mariage, que je ne le condamne pas. J'ai répondu à mon adversaire (Jovinien), je n'ai pas redouté les embûches que les miens pouvaient me dresser. J'élève jusqu'au ciel la virginité, non point parce que je la possède, mais parce que j'admire surtout un bien que je n'ai plus. C'est un aveu

sincère et discret, que de louer dans autrui ce dont on manque soi-même. Le poids du corps m'attache à la terre : en admirerai-je moins le vol des oiseaux; ne vanterai-je pas la colombe qui fend l'espace sans même agiter ses ailes rapides? » (*Ib.*, 20.)

Le polémiste que nous venons d'étudier a fait plus d'une fois œuvre d'historien. Sa mémoire vaste et sûre tout ensemble, son goût des recherches d'érudition, le préparaient à cet office, du moins dans une certaine mesure; et l'éloquence dont il était naturellement doué, ne l'y rendait point impropre. Qui donc se plaindra que Salluste ou Tacite aient été éloquents? Dans les traités polémiques de Jérôme, plus d'une page d'histoire se rencontre. C'en est une que la peinture du concile de Rimini et le récit des événements qui suivirent. « La barque des apôtres était en péril, les vents soufflaient, les vagues battaient à coups redoublés les flancs de l'esquif. Le Seigneur s'éveille, il commande à la tempête; le monstre (Constance) meurt, la tranquillité renaît... Par l'indulgence du nouveau prince (Julien), tous les évêques qui avaient été bannis de leurs sièges, regagnent leurs Églises. Alors l'Égypte reçut son Athanase comme un triomphateur; alors, l'Église des Gaules acclama Hilaire qui revenait du champ de bataille; alors, au retour de l'évêque de Verceil, Eusèbe, l'Italie déposa ses vêtements de deuil. » (*Dialog. adversus Luciferia-*

nos, 19.) L'homme qui trace un si vivant tableau, avait projeté une œuvre pareille à celle d'Eusèbe de Césarée. « Je me suis proposé, » dit-il au début de la *Vie de saint Malchus*, « pourvu que Dieu m'en donnât le temps, et que mes censeurs cessassent de poursuivre un fugitif et un reclus, je me suis proposé de raconter comment et à l'aide de quels hommes, depuis l'avènement du Sauveur jusqu'à nos jours... l'Église de Jésus-Christ est née et a grandi; comment la persécution l'a fait croître, et le martyre l'a couronnée; comment aussi, lorsque les empereurs sont devenus chrétiens, elle a perdu en vertus ce qu'elle gagnait en puissance et en richesse. » (*Vita Malchi monachi captivi*, 1.) Paroles sévères, que l'on rencontrera plus d'une fois dans les écrivains ecclésiastiques, frappés surtout, comme nous le sommes tous, des maux contemporains et présents. La persécution, après tout, n'est pas l'état normal de l'Église; elle crée d'ailleurs aux faibles, qui sont le grand nombre, des périls redoutables; enfin, la société instituée et conduite par Jésus-Christ est assez forte — l'histoire le prouve — pour affronter et pour traverser, tout en continuant d'enfanter des saints, l'épreuve de la prospérité.

Jérôme n'a pas mis à exécution son dessein; il n'a pas non plus traduit cette *Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, laquelle a conservé à l'humanité chrétienne ses titres de noblesse, en lui transmet-

tant le récit de ses glorieuses origines. Toutefois, nous devons à Jérôme la version d'une autre œuvre de l'évêque de Césarée : la *Chronique*, dont l'original a péri, et que le traducteur, tout en complétant la partie un peu maigre qui regarde l'histoire romaine, a continuée depuis la vingtième année du règne de Constantin, jusqu'à la mort de l'empereur Valens (378).

Cette œuvre, qui, malgré ses lacunes et ses inexactitudes, a rendu de longs services, date de 388 ; quelques années plus tard, en 392, Jérôme composa le *De viris illustribus;* c'est le titre qu'il donne lui-même à son ouvrage (*Ep. XLVII. Ad Desiderium*, 3), quoique, de son propre aveu (*Epist. CXII. Ad Augustinum*, 3), il eût dû l'intituler plutôt : *De scriptoribus ecclesiasticis*. Il y dresse en effet, en cent trente-cinq chapitres, à la demande de Dexter, préfet du prétoire, un catalogue d'auteurs qui tous, à l'exception de Philon et de Sénèque, ont été chrétiens; encore Jérôme croyait-il reconnaître dans le juif Alexandrin et dans le philosophe espagnol des adeptes du christianisme. Quelques hérétiques aussi sont mentionnés. Jérôme ouvre la liste par le nom de l'apôtre saint Pierre; il la ferme par son propre nom. « Je me suis placé à la fin du volume », écrivait-il, « moi, chétif avorton et le dernier des chrétiens; et j'ai jugé nécessaire d'indiquer brièvement tous les ouvrages que j'ai compo-

sés jusqu'à la quatorzième année du règne de Théodose. » (*Epist. XLVII. Ad Desiderium*, 3.)

On peut critiquer ce livre où l'apologiste Athénagore n'est pas nommé, et où la concision devient trop souvent de la sécheresse; le *De viris illustribus* révèle cependant les éminentes qualités de Jérôme. Le critique s'y montre, lorsqu'il refuse de reconnaître le style de Minucius Félix dans le traité *De Fato* qu'on attribuait à l'élégant auteur de l'*Octavius*. L'ouvrage de Jérôme a obtenu un succès durable; « il sert de base aux écrivains postérieurs, et, quelque imparfait qu'il soit, il n'en demeure pas moins comme un témoignage de l'immense érudition de l'auteur et comme une source, unique pour nous, sous beaucoup de rapports, de l'histoire et de la littérature. » (A. Ébert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, traduite de l'allemand par MM. Aymeric et Condamin. Livre II, *Saint Jérôme.*)

Trois biographies de solitaires nous ont été laissées par Jérôme; je nommerai d'abord celle de saint Paul, l'initiateur de la vie érémitique. « Découvert par Antoine dans sa caverne, à l'ombre du palmier qui lui fournissait de quoi se nourrir et se vêtir, il lui offre cette hospitalité que l'histoire et la poésie ont célébrée à l'envi, et meurt en lui léguant cette tunique de feuilles de palmier dont Antoine se revêt aux jours de Pâques et de la Pentecôte, comme

de l'armure d'un héros mort au sein de la victoire. » Montalembert auquel j'emprunte ce passage, a emprunté lui-même à Jérôme les traits de son éloquent résumé. (*Les Moines d'Occident,* livre II. *Les précurseurs monastiques en Orient.*)

Nous l'avons dit, Jérôme avait connu près d'Antioche le moine Malchus, et c'est de la bouche même de ce vieillard, rentré enfin dans la paix du désert, qu'il tenait le récit des étranges aventures dont se compose sa biographie. La *Vie de saint Hilarion*, puisée à une source orale et dans des documents écrits, — une lettre de saint Épiphane est mentionnée au premier chapitre, — a plus d'étendue que les deux autres. L'ascète de Bethléem s'est plu à glorifier le hardi contemporain qui introduisit en Palestine la vie monastique ; il raconte ses pénitences et ses miracles ; il l'accompagne dans ses voyages en Égypte, en Sicile, à l'île de Chypre, où Hilarion mourut octogénaire en adressant à son âme cette exhortation joyeuse : « Sors, ô mon âme, que crains tu ? Tu sers le Christ depuis près de soixante-dix ans, et tu craindrais la mort ? » (*Vita sancti Hilarionis eremitæ*, 45.)

Dans cette revue rapide des œuvres de saint Jérôme, nous n'avons pas encore nommé les lettres ; nous leur avons cependant fait de nombreux emprunts, et elles offrent à nos études une matière ample et attrayante. M. Ebert divise ces lettres en

six catégories. Ce sont d'abord celles où Jérôme raconte des faits de sa vie ou de la vie d'autrui ; ensuite, les lettres *consolatoires* (ce titre est de saint Jérôme lui-même : « *Scripsi... consolatoriam* (*epistolam*) *de morte filiæ ad Paulam* ; les éloges funèbres (*epitaphia*) ; les lettres d'exhortation (ce titre est encore emprunté à saint Jérôme) ; les lettres polémico-apologétiques (l'auteur s'y défend et même y attaque); les lettres didactiques (telle la lettre LVII, à Pammachius, dont nous avons parlé plus haut). C'est dans cette dernière classe que M. Ebert range les lettres *exégétiques.*

« Saint Jérôme », dit ce même auteur », a le premier donné le vrai modèle du style épistolaire moderne ; nulle part, mieux que dans sa correspondance, ne se montre son individualité sous un aspect remarquable et varié. La collection de ses lettres faisait les délices du moyen âge ; elle fit aussi le bonheur de la Renaissance. » (*Histoire de la littérature du moyen âge en Occident.* Livre deuxième, *Saint Jérôme.*) Érasme, épris de saint Jérôme que, pour l'art du langage, il ose rapprocher de Cicéron, est au premier rang des admirateurs de cette correspondance qu'il eût volontiers commentée. « Flagrat jam olim mihi incredibili ardore animus *Hieronymianas* Epistolas Commentario illustrandi », écrivait-il. L'éminent humaniste dépasse toute mesure lorsque, dans sa réaction contre la scolastique,

il se plaint du bruit que font dans les écoles Albert le Grand et Duns Scot, pour qui nous sommes plus équitables qu'il ne l'était lui-même (« Scotus, Albertus, et his impolitiores auctores omnibus in scholis perstrepent »); mais il a raison quand il demande que le solitaire de Bethléem soit écouté lui aussi, et lors qu'il réclame pour cet éloquent défenseur de la doctrine chrétienne une place de choix.

Les lettres de Jérôme nous plaisent pour les mêmes motifs qui ravissaient nos devanciers. Nous goûtons les tableaux qu'elles nous présentent ; par exemple, la peinture de l'invasion des Huns, dans une lettre à Océanus, éloge funèbre de Fabiola; dans une autre lettre, la description de l'île déserte, où Bonose, l'ami de sa jeunesse, s'était retiré. « Bonose, ton ami, le nôtre, le mien, » écrit-il à Rufin qu'il aimait alors, « gravit l'échelle prophétique que Jacob avait vue en songe; il porte sa croix, il ne pense pas au lendemain, il ne regarde pas en arrière. Il sème dans les larmes pour moissonner dans la joie..... La vérité d'un tel miracle fait reculer tous les prodiges inventés par les poètes de la Grèce et de Rome. Un jeune homme d'honorable famille, nourri avec nous dans l'étude des lettres, distingué entre ses contemporains par le rang et par la richesse, abandonne sa mère, ses sœurs, un frère tendrement chéri; il aborde dans une île battue par les vagues retentissantes, fertile

en naufrages, ne présentant aux yeux que des rochers escarpés et d'affreux déserts; hôte nouveau, il s'y installe comme dans un paradis. Aucun laboureur, aucun moine, pas même ce jeune Onésime que tu connais, et qu'il aimait comme un frère, ne s'attache à lui dans cette vaste solitude. Il y est seul, ou plutôt non, il n'est pas seul, car le Christ est avec lui, et il contemple la gloire de Dieu, que les apôtres ne virent que dans le désert. Il n'y découvre pas des villes munies de tours, mais il s'est fait inscrire au rôle de la nouvelle et éternelle Cité. Ses membres frissonnent sous un affreux cilice, mais armé de la sorte, il ira plus vite dans les nuées au-devant de Jésus-Christ. Il ne voit pas couler de riantes fontaines, mais il boit l'eau vive qui jaillit du flanc du Seigneur... Une mer furieuse mugit autour de l'île, et les flots se brisent avec fracas contre les sinueux écueils. Sur terre, nul gazon ne verdoie; point de feuillage épais qui verse l'ombre sur les champs. Les rochers ferment de toutes parts l'île comme une prison. Mais Bonose tranquille, intrépide, revêtu des armes dont a parlé l'Apôtre, écoute Dieu lorsqu'il relit les saintes Écritures; s'entretient avec Dieu lorsqu'il l'implore; et peut-être, comme Jean relégué à Pathmos, lui aussi dans son île a quelque vision. » (*Epist. III. Ad Rufinum, monachum,* 4.)

Comme nos devanciers, nous lisons dans ces let-

tres de Jérôme les annales d'un demi-siècle, puisqu'elles vont de 370 à 419; et, selon la remarque de M. Ebert, « nous y trouvons une galerie de portraits des plus intéressants, et un tableau des plus riches au point de vue de la civilisation de cette époque. » C'est tout un défilé de personnages, les uns illustres, les autres obscurs, qui passe devant nous; faut-il en nommer quelques-uns? Laissons ces femmes vaillantes jusqu'à l'héroïsme qui font à Jérôme une incomparable escorte : Paula, Eustochium, Marcella, et tant d'autres. Parmi les correspondants de Jérôme, nommons le pape Damase, Augustin d'Hippone, Chromatius d'Aquilée, Héliodore, et ce Paulin de Nole que, dans une lettre éloquente, Jérôme exhortait à l'étude des livres saints. « Je te le demande, frère bien-aimé, vivre parmi toutes ces choses » (que nous révèlent les Écritures), « les méditer, ne rien connaître et ne rien chercher d'autre, ne semble-t-il pas que c'est commencer ici-bas la vie du ciel? Ne t'offense pas de la simplicité des Écritures, et de cette bassesse de langage qui décèle soit la faute du traducteur, soit une intention de l'auteur sacré, lequel a voulu se faire entendre d'une foule rustique, et, dans un même discours, instruire à la fois les savants et les ignorants. Je ne me flatte point de tout comprendre dans les Écritures, et de cueillir ici-bas les fruits d'un arbre dont les racines sont dans le ciel; mais,

je l'avoue, c'est là ce que je désire. A celui qui n'a pas encore commmencé à marcher, je m'offre, non pas comme maître, mais comme compagnon. On donne à celui qui demande, on ouvre à celui qui frappe : celui qui cherche trouve. Acquérons sur la terre une science qui durera dans le ciel. » (*Epist. LIII*, 9.) Et, dans une autre lettre, Jérôme, après avoir loué la science et le talent de Paulin, lui disait encore : « A ce savoir, à cette éloquence, ajoute l'étude et l'intelligence des Écritures, et bientôt tu domineras tous les nôtres... Ceins donc, je t'en prie, tes reins pour le travail, car la vie n'accorde rien aux mortels qu'au prix d'un rude labeur. Sois illustre dans l'Église comme tu l'étais dans le sénat. Amasse des trésors spirituels que tu puisses répandre tous les jours; que ces richesses ne te fassent pas défaut, aujourd'hui que tu es dans la force de l'âge, et que tes cheveux ne blanchissent pas encore... Rien de médiocre en toi ne me contentera : te voir au premier rang, te voir parfait, c'est mon ambition. » (*Epist. LVIII. Ad Paulinum*, 11.)

Ces lettres où revivent cinquante ans d'histoire politique et religieuse, et qui évoquent tant de figures diverses, nous intéressent encore par un autre endroit : elles nous révèlent Jérôme mieux que ne font ses autres ouvrages. Une correspondance, c'est d'ordinaire le portrait et aussi l'histoire

d'une âme. Or, quand cette âme a été généreuse, quand, pour exprimer des sentiments vrais, elle a rencontré l'éloquence, nous nous plaisons à lire l'histoire et à regarder le portrait qu'elle a laissés d'elle-même dans les pages d'une correspondance écrite souvent au jour le jour. Voilà pourquoi nous revenons volontiers aux lettres, du moins à certaines lettres de saint Jérôme; voilà pourquoi aussi la correspondance de saint Augustin attire ceux qui se sont une fois abreuvés à ces sources vives d'où la tendresse jaillit avec la doctrine. Le dirai-je? C'est avec un charme semblable, plus pénétrant, car nous sommes en pays mieux connu, que nous rouvrons la correspondance du P. Lacordaire, particulièrement les lettres à Madame Swetchine, depuis celles qui datent d'années inquiètes et incertaines, jusqu'à cette lettre du 30 septembre 1856, où le restaurateur de l'Ordre dominicain en France, où le conférencier de Notre-Dame nous apparaît dans la gloire sereine du crépuscule, « comme un vieux lion qui a voyagé dans les déserts, et qui, assis sur ses quatre nobles pattes, regarde devant lui d'un air un peu mélancolique la mer et ses flots ».

Le lion nous ramènera à saint Jérôme, dont il nous reste à exposer brièvement la doctrine. Mais, à proprement parler, saint Jérôme a-t-il eu une doctrine?

CHAPITRE II

LA DOCTRINE DE SAINT JÉRÔME

Jérôme n'a pas eu une doctrine, au sens où on le dit de son contemporain saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas. L'évêque d'Hippone a abordé, pour les exposer et pour les défendre, presque tous les points de la doctrine révélée ; il en a présenté plusieurs d'une manière synthétique ; il a essayé des explications, ouvert des aperçus de toute sorte, qui sont entrés dans le patrimoine de ses successeurs ; il a justifié ainsi la remarque d'un ingénieux historien : « On ne saurait imaginer, » a écrit Charles de Rémusat, « à quel point ce grand esprit, si orné, si cultivé, a défrayé d'idées et d'études les docteurs du temps qui nous occupe » (le onzième et le douzième siècles). « Avant d'attribuer à l'un d'eux l'invention d'un système ou la connaissance d'une pensée antique, il faudrait s'assurer d'abord que saint Augustin n'en avait rien dit. » (*Saint Anselme*, p. 476.)

Tous ces maîtres, saint Bonaventure, saint Thomas, saint Anselme, et avant eux, saint Augustin, ont été les puissants ouvriers de ce développement doctrinal, de ce progrès dogmatique dont j'ai dit autrefois, — l'on me permettra de me citer : — « Non seulement la langue théologique se précise et acquiert une finesse, une fermeté et une vigueur qui répondent aux plus délicats besoins de l'âme chrétienne, qui déconcertent et repoussent toutes les audaces de l'hérésie; non seulement les données de la Révélation sont successivement mises en lumière, grâce surtout à l'autorité infaillible qui, j'emploie le langage de saint Vincent de Lérins, travaille les points inachevés, consolide et confirme ce qui est exprimé déjà, garde avec amour ce qui est déjà défini et confirmé; mais encore l'intelligence catholique pénètre plus avant dans l'essence du dogme révélé, en comprend mieux les beautés, en saisit mieux les harmonieuses proportions et les rapports avec tout l'ensemble de la doctrine comme avec les aspirations de la nature humaine; enfin, à la suite de docteurs trop grands pour être qualifiés de téméraires, s'efforce d'en découvrir, s'il se peut, et d'en exposer les raisons intimes. C'est la foi cherchant l'intelligence, comme dit saint Anselme, et la rencontrant souvent. » (*Discours prononcé à l'ouverture du cours d'histoire ecclésiastique à l'École libre des hautes études* le

14 novembre 1873. Dans les *Conférences sur la foi*, pages 316, 317.) Certes, il ne faut demander à Jérôme ni une exposition synthétique de la doctrine, ni ces vues qui plongent dans les profondeurs du dogme. Il serait moins facile de composer une théologie de saint Jérôme, qu'une théologie de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas, de saint Bonaventure.

On peut cependant recueillir et résumer la doctrine éparse dans les œuvres du grand solitaire, et Dom Remy Ceillier l'a fait. L'auteur de l'*Histoire générale des écrivains sacrés et ecclésiastiques*, qui suit pas à pas Jérôme sur tous les points de l'enseignement catholique, expose d'abord ses sentiments sur l'inspiration et sur le canon des Écritures. Il confesse que le docte exégète ne regardait pas comme inspirés les livres de l'Ancien Testament qui ne figurent point dans le canon hébraïque. L'Église, nous l'avons dit, a prononcé dans un sens contraire; et le décret de Trente, — pour ne rappeler pas les décrets des conciles d'Hippone et de Carthage, et la lettre du pape saint Innocent I à saint Exupère de Toulouse, — a fixé dans son catalogue la place des livres dont Jérôme avait douté. Les hésitations, les négations même d'un docteur, et d'un docteur des plus illustres, n'ébranleront jamais la foi du catholique. Sans doute, s'il veut se rendre compte à lui-même de la vérité

de nos croyances, et surtout s'il veut la défendre, le fidèle scrutera les monuments du passé, et, dans les œuvres des Pères, même les plus anciens, il découvrira, outre le dogme d'une Église infaillible, lequel implique tous les autres, l'éclatante manifestation d'un grand nombre d'autres dogmes, par exemple, du dogme de l'Eucharistie. Il se convaincra aussi que, quelles qu'aient pu être, sur certaines questions, les divergences de certaines Églises, jamais l'universalité morale n'a été le caractère des sentiments opposés à ceux qui devaient être définis plus tard. Mais comme la règle de sa croyance est l'autorité d'une Église toujours vivante, il ne s'étonnera point, il se scandalisera moins encore des divergences que l'étude lui aura découvertes; il croira à la validité du baptême conféré par les hérétiques, malgré les négations de saint Cyprien, et, malgré les doutes de saint Jérôme, à l'inspiration des livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament. Remarquons-le d'ailleurs, le sens traditionnel, le sens catholique, l'a maintes fois emporté dans l'esprit et dans le langage de saint Jérôme sur les répugnances du critique. « Il emploie fort souvent les deutéro-canoniques, » a écrit l'abbé Trochon. « Il appelle l'Ecclésiastique une *Écriture divine*... Il cite le livre de la Sagesse comme *Écriture;* il l'emploie avec d'autres textes des livres proto-canoniques comme ayant une autorité égale. Dans ses

commentaires sur l'Épître aux Galates, il allègue successivement un verset du livre de la Sagesse, un verset de l'Épître aux Romains, un verset de la première Épître aux Corinthiens, et un verset deutéro-canonique de Daniel... Il réfute l'hérésie pélagienne par le témoignage des parties deutéro-canoniques de Daniel, qu'il cite comme appartenant au livre de ce prophète; il explique le sens de ces passages que les Pélagiens s'efforçaient d'obscurcir. Dans son commentaire sur le prophète Nahum, il prouve par un autre verset deutéro-canonique de Daniel et par l'autorité d'Ézéchiel, qu'Israël a été appelé race de Chanaan à cause de ses crimes. » (*La Sainte Bible. Introduction générale.* Troisième partie, p. 149.)

Si nous passons aux livres du Nouveau Testament, disons que Jérôme tient pour inspirés tous ceux que la tradition, malgré des doutes partiels et temporaires, a déclarés tels, et que l'Église a inscrits dans son canon. Curieux de toutes les œuvres qu'enfanta, en dehors du courant traditionnel, la mémoire et l'imagination populaires si aisément abusées, il avait donné une traduction, aujourd'hui perdue, de l'Évangile araméen selon les Hébreux, dans lequel Remy Ceillier a cru voir une altération du premier Évangile, mais dont l'auteur, d'après M. Harnack, ignorait saint Mathieu et saint Luc. Jérôme se gardait bien d'égaler à nos Évangiles ca-

noniques cet Évangile dont ses écrits nous ont gardé quelques extraits. Favorable à l'Épître qui porte le nom de saint Barnabé, et au *Pasteur* d'Hermas, il poursuit de sa juste sévérité des apocryphes tels que les Actes, l'Évangile et l'Apocalypse de saint Pierre, un livre de la Prédication, un autre du Jugement, et aussi les voyages de saint Paul et de sainte Thècle.

Et quant à la véracité des livres saints, — véracité dont la négation ruinerait en même temps le dogme de l'inspiration scripturaire, — sans nous engager dans une délicate question d'herméneutique, nous rapporterons une opinion que Jérôme a exprimée plusieurs fois. A propos d'un texte de Jérémie (XXVIII, 10), il reproche aux Septante de n'avoir pas donné, comme fait l'original, le nom de prophète à Hananie qui n'était pas prophète, « comme si, » poursuit Jérôme, « il n'y avait pas dans les Écritures bien des choses qui sont rapportées d'après l'opinion du temps, et non conformément à la vérité des choses (*quasi non multa in Scripturis sanctis dicantur juxta opinionem illius temporis quo gesta referuntur et non juxta quod rei veritas continebat*) ». Sur le verset 15, Jérôme répète la même interprétation. Le texte sacré porte : « Le prophète Jérémie dit au prophète Hananie : Écoute, Hananie : Le Seigneur ne t'a pas envoyé. Et le prophète mourut. (*Et dixit Jeremias ad Hananiam prophetam : Audi, Hanania : Non misit te Dominus... Et mortuus est propheta*) ».

Jérôme remarque que l'original hébreu continue d'appelerHananie prophète. Il demande comment l'écrivain sacré pouvait nommer prophète un homme qu'il niait avoir été envoyé par le Seigneur (« *Quomodo enim prophetam poterat appellare quem missum a Domino denegabat?* ») et il répond : « On garde ici, comme nous l'avons dit, la vérité et l'ordre de l'histoire, en reproduisant non la réalité des choses, mais l'opinion courante de ce temps-là (... *Historiæ veritas et ordo servatur, sicut prædiximus, non juxta id quod erat, sed juxta quod illo tempore putabatur.* »)

Ailleurs, sur le texte de saint Mathieu : « Le roi fut attristé par cette demande » (la demande de la fille d'Hérodiade qui réclamait la tête de Jean-Baptiste), Jérôme qui ne croit pas que la douleur d'Hérode fût sincère, fait cette remarque « C'est là l'usage des Écritures : l'historien rapporte le sentiment du grand nombre, tel qu'il était alors admis par tous (*Consuetudinis Scripturarum est opinionem multorum sic narret historicus, quomodo eo tempore ab omnibus credebatur.* ») Dans cette opinion d'un Père que l'Encyclique *Providentissimus Deus* place, comme interprète de la Bible, à un rang presque sans égal (*Hieronymus... a singulari Bibliorum scientia magnisque ad eorum usum laboribus nomine Doctoris maximi præconio Ecclesiæ est honestatus,* ») des exégètes et des apologistes contemporains ont cru trouver un principe de solution pour les difficultés

qu'au nom de l'histoire on élève contre la vérité de certains faits bibliques. Dans l'énoncé des faits d'ordre physique, l'écrivain sacré accommode souvent son langage aux apparences sensibles : c'est ce qu'enseignent saint Augustin et saint Thomas, et, avec une autorité souveraine, le pape Léon XIII; est-il interdit de penser que, dans l'énoncé de faits se rapportant à l'histoire, l'écrivain sacré parle de temps en temps d'après certaines apparences, équivalentes à des apparences sensibles? Les faits de l'histoire, transmis quelquefois par une tradition erronée qui se fondait sur des apparences fautives, revêtent alors une apparence qui ne répond pas à la réalité; mais le peuple qui n'a ni le loisir ni la force d'esprit nécessaires pour aller au fond des choses, s'en tient à ce qui le frappe, prend les faits et les choses par le dehors, et forme sur ces dehors, sur ces apparences des faits et des choses, son opinion et son langage. Or, rapporter l'histoire à la manière de la foule, dans un ouvrage destiné non à l'instruction historique du peuple, mais à son instruction religieuse et morale; la rapporter, soit en indiquant la référence de l'Ecriture à l'opinion populaire, comme dans le texte de Jérémie cité plus haut (*Et dixit Jeremias ad Hananiam : ... Non misit te Dominus*) soit même sans l'indiquer, du moins d'une manière explicite, comme dans le texte de saint Mathieu, c'est, disent des apologistes et des exégètes qui se

réclament de saint Jérôme, n'encourir aucun reproche d'erreur. Gardons-nous cependant d'ériger cette remarque en un système général d'interprétation. Ils ne pourraient se réclamer de saint Jérôme, sans le vouloir ils procéderaient de l'école rationaliste de Semler et d'Eichorn, les exégètes qui prétendraient interpréter d'après le principe de l'opinion courante tous les passages de l'Écriture qui les embarrassent.

Les opinions scripturaires de saint Jérôme nous ont retenu bien longtemps ; il faut passer à l'examen des autres doctrines affirmées par l'illustre solitaire. Est-il besoin d'établir que sur tous les dogmes dont l'Église conserve l'inaliénable héritage, — dogmes de l'ordre naturel qu'elle a restaurés, dogmes de l'ordre surnaturel que ses apôtres ont révélés au monde, — Jérôme professe une doctrine irrépréhensible? Il croit à la Providence, et l'apparente confusion des choses humaines laisse intacte dans son âme la foi en une paternité souverainement sage et souverainement aimante. « Est-ce qu'un flot de questions anxieuses ne bouillonne pas dans mon âme? » s'écriait-il devant la tombe où Blésilla venait de descendre. « Je me demande pourquoi des vieillards impies jouissent des biens du siècle; pourquoi la jeunesse innocente, pourquoi l'enfance sans péché sont moissonnées dans leur fleur à peine éclose; pourquoi des enfants de deux ou trois ans, des nouveau-nés à la mamelle, sont frappés par le démon,

atteints de lèpre, ou d'épilepsie, tandis que des impies, des adultères, des homicides, des sacrilèges, brillants de santé, blasphèment contre Dieu? Et cependant, l'iniquité du père ne retombe pas sur le fils; seul, celui-là qui a péché mourra. Ou même, si l'antique arrêt subsiste encore, si le fils doit expier les péchés du père (*Exod.*, XXXIV), ne semble-t-il pas injuste que les dettes accumulées durant une longue vie par un père coupable, soient payées par un enfant sans tache? Et j'ai dit : « C'est donc en vain que j'ai tenu mon cœur pur, et que j'ai lavé mes mains au milieu des innocents, que j'ai été tourmenté tout le jour, et que l'épreuve m'affligeait chaque matin. » Mais Jérôme ne s'arrête pas à ces *pourquoi* douloureux, auxquels trop d'âmes faibles et troublées n'ont répondu que par la révolte; il se hâte d'ajouter : « Pendant que je roulais ces pensées dans mon esprit, j'ai reçu du Prophète cette leçon : « J'avais entrepris de pénétrer ce secret, et je souffrais d'un tel travail, jusqu'à ce que j'entrasse dans le sanctuaire de Dieu, et que je visse ce que sera la fin des méchants. Les jugements divins sont un abîme. O trésor insondable de la sagesse et de la science de Dieu! Inscrutables sont les arrêts du Seigneur; impénétrables sont ses voies. Dieu est bon, et tout ce que fait un Dieu bon doit être bon aussi. Je perds un époux et je pleure; mais puisque Dieu l'a ainsi voulu, je souffre d'un cœur résigné. Un fils unique

m'est ravi : c'est un rude coup; je le supporterai cependant, car Celui qui m'a enlevé mon fils est le même qui me l'avait donné. Deviens-je aveugle ? la lecture faite par un ami me consolera. Mes oreilles, frappées de surdité, refusent-elles d'entendre? Je m'abstiendrai plus aisément du péché, et je ne penserai plus qu'à Dieu Qu'en outre, la dure pauvreté, le froid, la maladie, la nudité me menacent : j'attendrai la mort comme le terme suprême, et je ne croirai pas longues des souffrances que la béatitude finale doit remplacer. Rappelons-nous la leçon que nous donne le psaume qui dit à Dieu : « Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables ! » Celui-là seul peut tenir un tel langage, qui, parmi toutes les souffrances, glorifie le Seigneur ; et qui, n'imputant qu'à lui-même ses adversités, y trouve matière à louer la clémence divine... Je me porte bien, et j'en rends grâces au Seigneur. Malade, je bénis la volonté divine qui m'éprouve... Je suis fort quand je suis faible, disait l'apôtre : la vigueur de l'âme s'affermit dans les détresses de la chair. Paul souffre, il demande à Dieu de le guérir ; Dieu répond : Ma grâce te suffit, car la force éclate davantage dans la faiblesse. Pour réprimer la tentation d'orgueil qui eût pu naître de ses révélations mêmes, un moniteur est donné à Paul, qui lui rappelle l'humaine faiblesse : tel, placé derrière le général victorieux sur son char de triomphe, l'esclave lui redisait, au

milieu des acclamations populaires : souviens-toi que tu es homme. » (*Epist. XXXIX. Ad Paulam*, 2.)

Jérôme n'atteste pas seulement ces vérités et ces mystères de la théodicée purement rationnelle, sur lesquels la doctrine révélée répand plus de lumière que d'ombre, il est un sûr témoin des dogmes de l'ordre surnaturel. Sans doute, sur le plus auguste des mystères chrétiens, sur la Trinité, nous n'attendrons pas de Jérôme un traité pareil à l'œuvre magistrale où Augustin, parvenu à la plénitude de l'âge et du génie, joint à une exposition doctrinale que les travaux ultérieurs de la scolastique préciseront encore, d'ingénieux essais d'explication empruntés à l'observation psychologique. Mais pour affirmer le dogme trinitaire, fallait-il donc être un métaphysicien ou un psychologue? « Qui donc, d'une bouche sacrilège, » demandait Jérôme, « soutiendra qu'il y a en Dieu trois substances? Il y a en Dieu une seule et unique nature, qui est véritablement. Car ce qui subsiste véritablement, ne tire pas d'ailleurs son être, il le possède en propre. Tout ce qui a été créé paraît être, mais n'est pas (au sens plénier du mot); un temps fut où la créature n'était pas, et ce qui a commencé peut aussi cesser d'être. A Dieu seul qui est éternel, c'est-à-dire qui n'a point commencé, appartient en propre le nom d'essence... Disons qu'il y a en Dieu une substance unique, et trois personnes subsistantes,

parfaites, égales, coéternelles... » (*Epist. XV. Ad Damasum Papam*, 4.) Toutes choses sont communes au Père et au Fils. Disciple de Grégoire de Nazianze, Jérôme professe sur la troisième personne de la Trinité les mêmes doctrines que son maître. « Tout ce qui appartient au Père et au Fils appartient aussi au Saint-Esprit. Lorsque l'Esprit-Saint est envoyé, il l'est par le Père et par le Fils. Il est nommé en divers endroits de l'Écriture l'Esprit de Dieu le Père, et l'Esprit de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est dit dans les Actes des Apôtres que ceux qui n'avaient reçu que le baptême de Jean, qui croyaient en Dieu le Père et en Jésus-Christ, mais qui ne savaient pas même qu'il y eût un Saint-Esprit, furent baptisés une seconde fois; et ce second baptême fut le véritable, car sans le Saint-Esprit il n'y a point de Trinité. » (*Epist. CXX. Ad Hedibiam*, cap. IX.)

Les textes où Jérôme affirme l'Incarnation du Verbe, où il combat les erreurs qui s'efforçaient de scinder l'unique et divine personne de Jésus-Christ, sont surabondants et décisifs. « Jésus-Christ est crucifié comme homme, il est glorifié comme Dieu... Nous ne parlons pas de la sorte, dans la persuasion qu'en Jésus-Christ autre serait le Dieu, autre serait l'homme; nous n'introduisons pas deux personnes dans l'unique Fils de Dieu, comme on nous en accuse. Dans ce que nous dit le Sauveur, il est

des choses qui se rapportent à la gloire de sa divinité, il en est d'autres qui regardent notre salut. C'est pour nous qu'il s'est anéanti en prenant la forme et la nature de l'esclave, et en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Epist. CXX. Ad Hedibiam*, cap. IX.) Nul n'a affirmé plus vigoureusement que Jérôme les dogmes de la maternité divine et de la perpétuelle virginité de Marie; ses luttes contre Helvidius et contre Jovinien nous sont connues. Défenseur du libre arbitre, du péché originel, de la grâce divine, Jérôme a combattu tous ceux qui en contestaient la vérité; c'est aux pélagiens qu'il a livré ses dernières batailles. Pas plus d'ailleurs que son ami saint Augustin, il n'eût permis à Baïus et à Jansénius de le réclamer comme un ancêtre. « Dieu, » disait-il, « nous a commandé des choses possibles, mais ce ne sont pas les hommes qui les rendent possibles : aussi, tous sont dans la dépendance de Dieu, et ont besoin de sa miséricorde. » (*Dialog. adversus Pelagianos*, lib. III, 3.)

Le dogme farouche d'une réprobation antérieure à la prévision des fautes, lui est odieux. « Est-ce que je veux la mort du pécheur? dit le Seigneur. Ne veux-je pas plutôt que le pécheur se convertisse et qu'il vive? Telle est la volonté de Dieu, que tous soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance

de la vérité. » (*Commentar. in Ezechielem* lib. VI, cap. XVIII, v. 23.) Il en est, et en trop grand nombre, qui périssent : « c'est qu'ils ont refusé de croire, et qu'ils ont offensé l'Esprit-Saint... Dieu a voulu sauver tous ceux qui le voulaient eux-mêmes ; il les a appelés au salut afin qu'ils pussent, par leur volonté, mériter la récompense... Ce n'est point sa faute si plusieurs n'ont pas voulu croire : en venant dans ce monde, sa volonté était que tous crussent et se sauvassent..... » (*Commentar. in Isaiam* lib. XVII, cap. LXIII, v. 8-10.)

Sur les sacrements qui transmettent la grâce, la doctrine de Jérôme est celle que l'Église enseigne. Nous ne répéterons pas tous les témoignages qu'il a rendus à l'institution divine du baptême. Et que de témoignages, dans ses commentaires et dans ses lettres, il a rendus au dogme de la présence réelle ! « Vous demandez, » écrivait-il à cette Hédibia qui, des extrémités de la Gaule, avait recouru à ses lumières, « comment on doit entendre ces paroles du Sauveur : *Je ne boirai plus de ce jus de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père*. Quelques-uns ont bâti sur ce passage la fable de mille années, durant lesquelles ils prétendent que Jésus-Christ régnera corporellement sur la terre, et qu'il boira du vin dont il n'avait pas bu jusqu'à cette époque... Mais pour nous, comprenons que le pain que le Seigneur

rompit et qu'il donna à ses disciples, est le corps de notre Seigneur et de notre Sauveur; lui-même les en assure quand il leur dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps; comprenons que le calice est celui dont il leur dit encore : *Buvez-en tous, ceci est mon sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs...* Si donc le pain qui est descendu du ciel, est le corps du Seigneur; et si le vin qu'il donna à ses disciples, est ce sang de la nouvelle alliance qui a été répandu pour plusieurs, afin de remettre leurs péchés, rejetons les fables judaïques, et montons avec le Seigneur dans le cénacle; recevons-y de ses mains le calice du Nouveau Testament, célébrons la Pâques, et puisons dans ce divin breuvage une sobre ivresse... Ce n'est pas Moïse qui nous a donné le pain véritable, c'est le Seigneur Jésus qui est tout ensemble le convive et le festin, qui mange et qui est mangé. C'est lui dont nous buvons le sang... » (*Epist. CXX. Ad Hedibiam*, cap. II.) Écoutons encore Jérôme attestant, dans un commentaire sur saint Paul, l'incompréhensible et bienfaisant mystère qui entretient sans cesse au sein de l'Église la vie et la fécondité. « Entre les pains de proposition » (de l'ancienne loi) « et le corps du Christ, la distance est aussi grande qu'entre l'ombre et le corps, entre l'image et la réalité, entre les types des choses futures et les choses mêmes qui étaient préfigurées par ces types. Aussi, de même

que la douceur, la tempérance, le désintéressement, doivent être des vertus éminentes chez l'évêque, et l'élever au-dessus de tous les laïques, ainsi doit l'être la chasteté et pour ainsi dire la pudeur sacerdotale : de telle sorte que l'âme qui produit le corps du Christ non seulement s'abstienne de tout acte impur, mais encore se préserve de tout égarement de la pensée et du regard. » (*Commentar. in Ep. ad Titum* lib. cap. I, v. 8, 9.)

Jérôme croit au sacrifice comme au sacrement eucharistique. « C'est le fruit de la véritable vigne que nous foulons tous les jours dans nos sacrifices », écrivait-il à Hédibia. « Notre mystère », dit-il encore, « est figuré dans ces paroles (*Tu es prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech*) ; on n'immole plus des victimes privées de raison, comme faisait Aaron ; mais on offre le pain et le vin, c'est-à-dire le corps et le sang du Christ. » (*Lib. hebraïcarum quæstionum in Genesim,* cap. XIV, v. 18.) C'est sous l'inspiration de Jérôme que, de Bethléem, Paula et Eustochium écrivaient à Marcella : « Remontez jusqu'à la Genèse, et vous y verrez que Melchisédech, le roi de Salem..... en figure du Christ, offrit le pain et le vin, et inaugura le mystère chrétien du corps et du sang du Sauveur. » (*Epist. XLVI Paulæ et Eustochii ad Marcellam,* 2.)

Jérôme affirme aussi l'existence d'un rite sacramentel qui remet les fautes commises après le bap-

tême; il voit dans les évêques et dans les prêtres les ministres de la réconciliation : « A Dieu ne plaise », écrivait-il à Héliodore, « que je parle mal des (prêtres)... Ils ont les clefs du royaume des cieux; ils jugent en quelque sorte avant le jour du jugement... » (*Epist. XIV. Ad Heliodorum*, 8); il reconnaît ailleurs encore ce pouvoir conféré par la clémence divine aux évêques et aux prêtres, tout en les prémunissant, de ce ton sévère dont il est coutumier, contre l'orgueil et l'arbitraire. (*Commentar. in Matth.* lib. III, cap. XVI, v. 19.)

Mais Jérôme, témoin constant des prérogatives du sacerdoce, a-t-il consenti à voir entre le prêtre et l'évêque cette différence profonde que l'enseignement catholique proclame? Au lieu de regarder l'épiscopat comme une institution divine, ne l'a-t-il pas regardé comme une institution purement ecclésiastique; ne semble-t-il pas ouvrir ainsi la voie aux protestants et aux rationalistes qui reculent au commencement du second siècle l'établissement, dans certaines Églises que d'autres suivirent, de l'épiscopat monarchique ou *uninominal* comme on dit? En effet, dans le commentaire de l'Épître à Tite, Jérôme dit que primitivement les Églises avaient à leur tête un collège de prêtres qui les gouvernaient en commun, et que, pour remédier à des rivalités et prévenir des schismes, on décréta que la suprématie sur tous les autres serait confiée à un seul.

(*Commentar. in Ep. ad Titum* lib. cap. I, v. 5.) Il exprime les mêmes idées dans sa lettre à Évangélus. (*Epist. CXLVI. Ad Evangelum*, 1.) Qu'on veuille bien le remarquer, dans cette lettre, Jérôme s'en prenait à l'orgueil des diacres romains qui, fiers des richesses de l'Église souveraine dont ils étaient les dispensateurs, se préféraient aux prêtres; pour mieux réprimer cet orgueil, Jérôme, usant d'un procédé de polémique trop en usage, et allant à l'extrémité opposée, égale presque les simples prêtres aux évêques. J'ai dit : *presque*, car dans cette même lettre, je trouve un aveu décisif : « Si l'on excepte l'ordination, l'évêque fait-il donc quelque chose que le prêtre ne fasse aussi? » (*Ib.*) Or, c'est le droit *d'ordonner*, de transmettre à d'autres les pouvoirs divins du sacerdoce et de l'épiscopat lui-même, qui constitue la dignité sans égale de l'évêque. De qui donc un tel droit peut-il émaner directement, sinon de Celui qui a institué les sacrements et leur a communiqué une énergie sanctificatrice?

Remarquons-le, avec le R. P. De Smedt, « dans le *Dialogus contra Luciferianos*, c. 9, saint Jérôme semble rapporter la prééminence de l'évêque sur les simples prêtres à l'institution divine ou du moins apostolique... Présenter... les prérogatives de la dignité épiscopale comme un principe essentiel du bon ordre et de l'unité dans l'Église, et rattacher l'une d'elles (le pouvoir de confirmer) au

fait de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, au jour de la Pentecôte, n'est-ce pas donner à entendre qu'elles ont dû être reconnues dès l'origine? On peut conclure tout au moins de là, nous semble-t-il, que les idées de saint Jérôme n'étaient pas bien arrêtées à ce sujet. » (*Revue des questions historiques*, 1er octobre 1888. *L'organisation des Églises chrétiennes jusqu'au milieu du IIIe siècle*, I.)

Cette conclusion, formulée par un maître, nous suffit : confessons que sur le point qui nous occupe, Jérôme a hésité; c'est à l'Église seule qu'il appartient de dirimer toutes les controverses. Si nous voulions éclaircir les difficultés soulevées par saint Jérôme sur les origines de l'épiscopat, nous dirions, avec l'éminent Bollandiste : « les théologiens catholiques, tout en soutenant, ainsi qu'ils le font généralement, que l'institution de l'épiscopat, comme ordre distinct de celui des simples prêtres, est de droit divin, peuvent néanmoins admettre, sans inconvénient aucun, que cette institution ne prit son complet développement et sa forme définitive qu'après le temps des apôtres. Tant que ceux-ci vécurent, l'Église possédait en eux l'autorité visible et vivante... Rien n'empêche... de regarder comme possible que les apôtres aient toujours gardé entre leurs mains le gouvernement des églises, en s'y faisant suppléer, pour les exercices ordinaires et certaines fonctions particulières de l'administration,

par ceux que nous appelons de simples prêtres... »
En fait, cependant, les plus anciennes Églises, du temps même des apôtres, ont été régies par l'épiscopat, et par ce qu'on a nommé l'épiscopat unitaire. Jacques était évêque de Jérusalem ; Timothée et Tite nous apparaissent dans les Épîtres pastorales, comme chargés, à titre épiscopal, de gouverner des Églises ; et enfin, comme le remarque le R. P. De Smedt, « les avis qui sont donnés successivement » dans l'Apocalypse « à l'*ange* de chacune » des sept Églises « se rapportent évidemment à un personnage individuel et unique, portant le poids et la responsabilité de l'administration suprême. » (*Ib.*)

Pour Jérôme comme pour nous tous, savoir quelle est l'Église fondée par Jésus-Christ, savoir quels caractères la distinguent et aideront à la reconnaître, c'est une question capitale. La véritable Église est une, et elle a été fondée sur Pierre. Nous avons déjà recueilli le témoignage que, dans une lettre à Damase, Jérôme rend à la primauté romaine. Enregistrons-en un autre. Sans doute, les paroles que nous allons rapporter, Jérôme les place dans la bouche de Jovinien qui prétendait rabaisser la virginité, en rappelant que la primauté avait été conférée à un homme marié, et non à Jean, l'apôtre vierge ; mais Jérôme n'en conteste pas la vérité ; il l'admet puisqu'il explique par la maturité de Pierre la faveur insigne que la jeunesse de Jean était moins

apte à recevoir. C'est donc Jérôme qui nous dit : « L'Église est fondée sur Pierre ; quoiqu'il soit dit ailleurs qu'elle est fondée aussi sur les apôtres, que tous ont reçu les clefs du royaume des cieux, et que la solidité de l'Église soit établie également sur eux tous, un seul néanmoins est choisi entre tous, afin que l'unité d'un chef ôtât l'occasion de schisme. » (*Adversus Jovinianum*, lib. I, 26.) Cette Église qui est une, est apostolique : « Je dirai ouvertement ma pensée : il faut demeurer dans cette Église qui, ayant été fondée sur les apôtres, subsiste jusqu'à présent. » (*Dialog. adversus Luciferianos*, 28.) Cette Église est catholique, car elle comprend ou elle appelle tous les peuples dans sa puissante unité ; il ne faut pas, comme Lucifer de Cagliari, l'enfermer dans la Sardaigne. Elle est sainte, mais sa sainteté n'exclut pas le pécheur ; tout baptisé qui n'est pas sorti de l'Église par l'hérésie ou qui n'en a pas été retranché par l'anathème, lui appartient. « L'arche de Noé a été la figure de l'Église, c'est saint Pierre qui le dit... Comme il y avait dans cette arche toute sorte d'animaux, il y a dans l'Église des hommes de toutes les nations et de toute sorte de mœurs. Comme il y avait dans l'arche des léopards, des boucs, des loups et des agneaux, il y a dans l'Église des justes et des pécheurs, c'est-à-dire des vases d'or et d'argent, avec des vases de bois et de terre. » (*Dialog. adversus*

Luciferianos, 22.) Miséricordieuse doctrine, que l'Église a constamment défendue contre un pharisaïsme superbe, et qui ravissait le P. Lacordaire ! « Que j'ai toujours aimé », dit l'éloquent dominicain dans sa *Troisième lettre sur la vie chrétienne*, « cette admirable économie qui a fait si haute et si large la porte par laquelle on entre dans la cité de Dieu, et qui en a fait si basse et si étroite la porte par où l'on en sort ! Plus d'une fois, de tristes sectaires ont tenté de maudire les pécheurs et de les écarter du sein de l'Église ; mais l'Église, fidèle aux exemples et à la doctrine de son maître, les a retenus toujours au plus profond de ses entrailles... »

Poursuivrons-nous notre enquête sur tout le reste de la doctrine de saint Jérôme? Ses lettres, ses traités de controverse ont justifié et préconisé l'invocation des saints, le culte de la croix et des reliques. « Un jour », écrivait-il à Héliodore dans un transport de saint enthousiasme, « un jour viendra où, vainqueur, tu rentreras dans la patrie, où, triomphateur couronné, tu entreras dans la Jérusalem céleste. Tu y partageras avec Paul le droit de cité ; alors aussi, tu demanderas ce droit pour tes proches. Alors tu prieras pour moi, qui t'ai poussé à vaincre. » (*Epist. XIV. Ad Heliodorum, monachum*, 3.) « Si les apôtres et les martyrs encore vivant de la vie du corps, et préoccupés de leur propre salut », disait Jérôme à Vigilantius,

« peuvent cependant prier pour autrui, combien plus le peuvent-ils après les couronnes conquises, après les victoires et les triomphes! » (*Lib. contra Vigilantium*, 6.)

L'homme s'attache naturellement à tous les objets qui lui rappellent des êtres chers et disparus; toutes les traces de leur passage terrestre, et surtout leurs écrits, quand ils en ont laissé, prolongent ici-bas, avec leur présence, jusqu'aux dernières vibrations de leur voix. Le respect et l'admiration produisent parfois les mêmes effets que la tendresse. « J'ai trouvé », écrivait Jérôme, « les vingt-cinq commentaires d'Origène sur les douze (petits) prophètes, transcrits par la main du martyr Pamphile; à ma joie de les posséder, au soin avec lequel je les conserve, il me semblait que j'étais e maître des richesses de Crésus. S'il y a tant de bonheur à posséder une seule lettre d'un martyr, qu'il y en a plus encore dans la possession de pages sans nombre où l'on croit apercevoir les traces de son sang! » (*De viris illustribus*, LXXV.) De secrets instincts inclinaient donc Jérôme à accepter sans répugnance ce culte des reliques, auquel s'applique particulièrement le mot de J. de Maistre : « Il n'y a pas de dogme dans l'Église catholique, il n'y a pas même d'usage général appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature

humaine. » (*Du Pape*, livre troisième, chapitre III.) Éclairé par l'enseignement catholique, Jérôme pouvait affirmer et expliquer son adhésion au culte des reliques, dans une lettre au prêtre espagnol Riparius, adversaire de Vigilantius. « Nous n'adorons pas les reliques des martyrs ; nous n'adorons pas non plus le soleil, la lune, les archanges, les chérubins, les séraphins.... de peur de rendre le culte souverain à la créature, plutôt qu'au Créateur, qui est béni dans tous les siècles. Nous honorons les reliques des martyrs, pour adorer Celui auquel ils ont rendu le témoignage du sang. Nous honorons les serviteurs, pour que l'honneur qui leur est rendu remonte jusqu'au Seigneur qui a dit : *Celui qui vous reçoit me reçoit*... Toutes les fois que nous entrons dans les basiliques des apôtres, des prophètes, des martyrs, est-ce donc à des temples d'idoles que nous portons nos hommages? Les cierges que nous allumons devant les tombeaux des saints, sont-ils donc des signes d'idolâtrie? » (*Epist. CIX. Ad Riparium*, I.)

Jérôme n'est pas moins explicite sur le culte de la croix. C'est lui-même qui nous apprend avec quelle ferveur Paula vénérait l'instrument du salut ; mourante, elle en formait encore sur ses lèvres le signe sauveur. C'est Jérôme qui recommandait à Eustochium et à Démétriade de s'armer du signe de la croix, et qui nous a raconté quelles victoires le

solitaire Hilarion, à l'aide de ce signe, remportait sur le démon.

La question des fins dernières (l'*eschatologie*) se dressait devant Jérôme, comme elle s'était dressée devant Origène, comme elle se dresse devant toute âme qui a compris la redoutable grandeur de la destinée humaine. On sait quelle réponse la foi catholique donne à cette question. Jérôme a-t-il eu sur ce point une doctrine constamment irréprochable? Il avait vécu dans un long commerce avec les œuvres d'Origène; même lorsqu'il eut secoué avec éclat l'autorité doctrinale de l'illustre Alexandrin, des traces d'origénisme subsistèrent peut-être encore dans son esprit. Est-ce que, parmi nos contemporains, plus d'un n'a pas gardé l'empreinte d'idées réprouvées qu'il désavouait de la meilleure foi du monde, et n'a point quelquefois renouvelé dans son langage le traditionalisme de Lamennais ou le fidéisme de l'abbé Bautain? Certains passages de Jérôme ont fait supposer qu'il doutait, sinon que les peines de la vie future soient éternelles, du moins qu'elles doivent l'être pour les pécheurs baptisés qui n'auront pas été saisis par la mort dans l'incrédulité, l'apostasie ou le blasphème. C'est du moins le sens que paraissent exprimer quelques endroits du commentaire sur le chapitre soixante-sixième d'Isaïe, et du livre premier du Dialogue contre les pélagiens.

L'éditeur italien des œuvres de saint Jérôme, Vallarsi, a voulu donner à ces passages une interprétation orthodoxe ; Ceillier, l'évêque d'Avranches, Daniel Huet, Petau, se refusent à cette exégèse bénigne. Qu'il nous suffise de remarquer que si, en certains endroits, Jérôme subit l'influence d'Origène, nous en rencontrons d'autres où il affirme, dans son inflexible sévérité, la doctrine catholique. Commentant le verset 3 du onzième chapitre de l'Ecclésiaste : « Que l'arbre tombe au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera (*Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit*) », Jérôme écrit : « Vous êtes pareil à un arbre; quelque longue que soit votre vie, vous ne subsisterez pas toujours. La mort, comme un vent violent, vous renversera; et de quelque côté que vous tombiez, vous demeurerez là où votre dernier jour vous aura laissé, soit qu'il vous ait trouvé dur et impitoyable, soit qu'il vous ait trouvé riche en miséricorde. » Dans son commentaire sur l'Épître aux Galates, Jérôme énumère les diverses fautes qui, d'après saint Paul, excluent du royaume de Dieu; le commentaire sur la prophétie de Jonas contient aussi des témoignages de la foi de l'exégète à l'irrévocabilité de la sanction d'outre-tombe. Jérôme le savait, c'est une pitié cruelle que celle qui voudrait assurer un pardon sans condition à

toutes les fautes autres que l'infidélité formelle. L'indulgence intéressée du monde innocente aisément ce qu'il nomme, ce que nous nommerons aussi, si l'on veut, des fautes de faiblesse : s'ensuit-il cependant que ces fautes soient si légères, et appellent, pour ainsi dire, un immanquable pardon? Qui dira les blessures qu'elles font à l'âme et aux âmes; qui dénombrera les ruines qu'elles amoncellent? Faut-il rappeler les pages hardies et chastes de la *Connaissance de l'âme*, où le P. Gratry décrit les ravages causés par l'*abus du feu?* Ou bien, faut-il rappeler d'autres pages, où le disciple du P. Gratry, Charles Perraud, signale et flétrit tous ces désordres qui ont si souvent transformé la *vallée de larmes* en un lac de boue et de sang? Certes, les *fautes de faiblesse,* Dieu les pardonne, il pardonne aussi ces fautes plus graves encore, qui naissent de l'orgueil en révolte ou d'une malice consciente; mais il ne les pardonne qu'à ceux qui les pleurent. Ce pardon que les héritiers d'Origène promettent aux âmes qui ont persévéré dans le péché jusqu'à la fin, il est offert par la clémence divine tant que dure l'épreuve terrestre, il l'est à la dernière heure encore, et, nous l'espérons, il est souvent accepté. Si différent du P. de Ravignan par tant d'endroits, Jérôme n'eût pourtant pas désavoué la consolante pensée du saint religieux : « Dans l'âme, au dernier instant du voyage, sur le seuil de l'éternité, il se

passe des mystères de justice sans doute, mais par-dessus tout de miséricorde et d'amour. *Superexaltat misericordia judicium.* » (36e *Conférence de Notre-Dame,* t. II, p. 521.)

Comme il est un témoin du dogme, le solitaire de Bethléem est aussi un témoin de la discipline catholique. Cette discipline a varié, et il le fallait bien : instituée pour des hommes de races et d'époques diverses, elle a dû s'accommoder aux besoins mobiles des peuples et des âges. « Tu me demandes, » écrivait Jérôme à l'espagnol Lucinius, « s'il faut jeûner le samedi et recevoir tous les jours l'Eucharistie, comme on le fait à Rome et en Espagne... Je te répondrai en peu de mots : quand les traditions ecclésiastiques ne donnent aucune atteinte aux règles de la foi, nous devons les observer en la même manière que nous les avons reçues de nos prédécesseurs, les pratiques d'une Église particulière ne préjudiciant pas à celles qui s'observent dans une autre... Que chaque province abonde dans son sens, et qu'elle regarde les préceptes de ses devanciers comme des lois venant des apôtres. » (*Epist. LXXI. Ad Lucinium*, 7.)

Cependant cette discipline qui s'est pliée, depuis dix-huit siècles, à tant d'exigences diverses, qui, sous Innocent III n'était plus tout à fait ce qu'elle avait été sous saint Grégoire le Grand, et qui de nos jours encore se transforme sur plus d'un point;

cette discipline subsiste intacte dans ses grandes lignes et dans son inspiration primitive. Par des institutions stables, elle a maintenu dans ce monde la notion et l'estime de l'idéal chrétien, elle en a facilité la poursuite, elle a opposé des digues au flot des convoitises humaines. La discipline a établi la grande loi de la prière publique, et Jérôme nous apprend comment de son temps cette loi était observée. Il nomme les heures vouées à la prière liturgique; ce sont celles que, sous les noms de tierce, de sexte, de none, nous consacrons à ce grand devoir. « Il y a, » écrivait le saint, « trois moments de la journée où l'on doit fléchir les genoux devant Dieu : la troisième, la sixième et la neuvième heure, conformément à la tradition de l'Église. A la troisième heure, l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres ; à la sixième heure, Pierre, voulant manger, monta pour y prier dans la chambre haute de la maison. Pierre et Jean, à la neuvième heure, allèrent au Temple. » (*Comment. in Daniel.*, lib. cap. VI, v. 10.) Au temps même où Jérôme traçait ces lignes, l'office de Prime s'établissait en Palestine. (M. l'abbé Battifol, *Histoire du bréviaire romain*. Ch. I. *La Genèse des heures*.) Nous apprenons aussi du saint que les dernières heures du jour étaient sanctifiées par le chant des psaumes ; à la lueur des lampes, on offrait à Dieu ce que le solitaire nomme le *sacrifice du soir*. (*Ep. CVII. Ad Lætam*, 9.)

D'autres renseignements nous sont encore fournis par Jérôme, par exemple, sur les origines probables de la vigile de Pâques. Quoique le Sauveur n'eût voulu indiquer ni l'heure, ni le jour, ni la saison, ni même l'époque de son retour (*Priez pour que votre fuite n'arrive pas pendant l'hiver ni au jour du sabbat*, Matth., XXIV, 20); quoique les apôtres non plus n'eussent rien précisé là-dessus, et que saint Pierre, dans sa seconde Épître, avertisse les chrétiens de ne pas mesurer le jour du Seigneur à la courte durée des leurs, les fidèles de la première génération attendaient un prochain avènement de Jésus-Christ; ils l'attendaient, disait-on, dans la nuit qui précède Pâques. « C'est la tradition des Juifs, » écrit saint Jérôme, « que le Christ viendra au milieu de la nuit; il en sera comme en Égypte, lorsque fut célébrée la première Pâque, que l'ange exterminateur parut, que le Seigneur passa sur les demeures d'Israël, et que les portes en furent consacrées par le sang de l'agneau. » Jérôme, s'inspirant sans doute de Lactance, ajoute : « De là est venue, je crois, une tradition apostolique qui défend de congédier le peuple avant minuit, la veille de Pâques, parce qu'on attend le Christ jusqu'à cette heure..... » (*Commentar. in Matth.* lib. IV, cap. xxv.)

Jérôme nous apprend aussi que dans les Églises d'Orient, lorsqu'on allait lire l'Évangile, on al-

lumait les lampes même en plein jour (*jam sole rutilante*) en signe de joie. (*Contra Vigilantium*, lib. 7.) Le saint a décrit, en plus d'un endroit, la pompe modeste des funérailles chrétiennes.

Ce n'est pas seulement la prière, c'est aussi la pénitence dont la discipline ecclésiastique maintient l'idée et impose la pratique à certains jours et sous certaines formes. Affirmant l'usage traditionnel de l'Église, et en même temps repoussant les renchérissements du rigorisme montaniste, Jérôme écrivait : « Nous ne faisons qu'un seul carême, selon la tradition des apôtres, carême qui est observé par le monde entier; mais eux (les montanistes) en font trois chaque année, comme si trois sauveurs avaient souffert pour nous. Non point qu'il ne soit permis de jeûner pendant toute l'année, excepté les cinquante jours après Pâques; mais autre chose est d'offrir son présent en vertu d'une loi qui oblige, autre chose de l'offrir par le mouvement d'une dévotion volontaire. » (*Ep. XLI. Ad Marcellam*, 3.) Tout en recommandant le jeûne, tout en le pratiquant avec une sévérité qui nous semblerait extrême, Jérôme en écarte, si je l'ose dire, tous les raffinements et toutes les singularités. (*Epist. LII. Ad Nepotianum, presbyterum*, 12.) Il rappelle que les jeûnes, les prières, les œuvres en un mot les plus saintes, ne sont fructueuses que si elles accompagnent ou du moins si elles préparent la conversion; c'est s'a-

veugler que de prétendre fléchir le Seigneur par des vœux et par des sacrifices, tant que l'on persévère dans le crime. (*Commentar. in Jeremiam, prophetam*, lib. III, cap. XIV, 11, 13.)

Nul n'a mis plus haut que Jérôme la pratique des conseils évangéliques; nul n'a plus fortement rappelé à ceux qui s'y sont librement astreints le devoir d'une inviolable fidélité. Il atteste cette grande loi de la continence cléricale, imposée de si bonne heure par l'Église à ses ministres, et que l'invincible constance des papes, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes, a fait prévaloir. « Que feront donc désormais les Églises d'Orient? » demandait Jérôme à Vigilantius, qui poursuivait la ruine de cette loi sainte. « Que feront les Églises d'Égypte et du Siège apostolique, lesquelles n'élèvent à la cléricature que des vierges ou des continents, ou des époux qui consentent à ne plus l'être? » (*Contra Vigilantium*, lib. 2.)

La pratique des conseils évangéliques a pris corps, pour ainsi dire, dans l'institution monastique, elle y a trouvé un organisme solide et durable. Nous le savons déjà, l'historien de l'ermite saint Paul, de saint Malchus, de saint Hilarion, a retracé les origines de cette vie en Orient; en Occident, à Rome, il a été le guide d'âmes généreuses qui aspiraient au désert, et qui, même au sein du monde, savaient se faire une solitude. Nous connaissons par Jérôme

tous les détails de ces existences sévères où le sacrifice régnait sans partage et sans trève. La continence, la pauvreté, l'obéissance, ont rencontré dans Jérôme le plus sincère et le plus éloquent des panégyristes. Mais il n'a jamais pensé que ces vertus éminentes tinssent lieu de toutes les autres, ou plutôt, il a cru et enseigné qu'elles doivent être vivifiées par une vertu plus excellente encore à laquelle elles se terminent : la charité.

Le solitaire dont les lèvres ont laissé tomber tant de rudes paroles, s'attendrit pour glorifier la vertu souveraine qui cherche et aime Dieu d'abord, et qui en Dieu aime et cherche ce prochain créé et racheté par l'éternel Amour. Pour gagner les âmes à la pratique de la charité, il en célèbre, je dirai presque qu'il en exagère la facilité. « Le jeûne fatigue le corps », dit-il; « les veilles mortifient la chair; les aumônes coûtent... Si ardente que soit la foi, le sang ne se verse pas dans le martyre sans douleur et sans frisson. Il en est pourtant qui font ces choses; seule, la charité est aisée à pratiquer... La possession de cette vertu est cependant chose rare. Qui donc, à l'exemple de Paul, veut être anathème pour ses frères? Qui donc pleure avec ceux qui pleurent, se réjouit avec ceux qui sont dans l'allégresse, souffre de la blessure faite à autrui? » (*Commentar. in Epist. ad Galatas* lib. III, cap. v, 14.)

Et encore : « Donner sa vie pour ses frères, et

combattre l'iniquité jusqu'à l'effusion du sang, c'est marcher dans la charité, c'est imiter Jésus-Christ qui nous a aimés au point de souffrir le supplice de la croix pour le salut de tous. » (*Commentar. in Epist. ad Ephesios* lib. III, cap. v, 2.)

Jérôme parlait de la sorte à propos d'œuvres que Dieu ordonne ou que l'Église impose, mais qui tiennent de la charité seule le trait suprême qui les achève. S'étonnera-t-on qu'il ait parlé aussi de même à l'occasion d'œuvres que l'Église approuve sans doute, mais qu'elle n'a jamais prescrites d'une manière générale? Jérôme était né voyageur, et tout, dirai-je, la nature et la grâce, le prédisposait à ces pèlerinages dont il a ouvert la voie à plus d'un, et dont il a laissé l'inoubliable exemple. C'était le temps où une piété désireuse de retrouver l'empreinte des pas du Sauveur, entraînait en Palestine de nombreux pèlerins, — où l'Aquitaine Silvie faisait un voyage aux lieux saints, et nous laissait dans sa *Peregrinatio* un programme de fêtes liturgiques que M. l'abbé Duchesne a spirituellement nommé (*Bulletin critique*, 1er juillet 1887) « la *Semaine religieuse* de Jérusalem au quatrième siècle ». Jérôme cependant n'attribuait pas à ces courses saintes une valeur prépondérante et en quelque sorte exclusive; il détournait même son ami Paulin du pèlerinage de Palestine. « Ce n'est pas d'avoir vu Jérusalem, » lui écrivait-il, « c'est d'y avoir bien vécu, qui est chose

louable. La ville digne de nos désirs et de nos éloges, ce n'est point celle qui a tué les prophètes et versé le sang du Christ, c'est la ville qu'arrose le cours d'un fleuve; qui, assise sur une montagne, est exposée à tous les regards; que l'apôtre déclare la mère des saints, et dans laquelle il se réjouit d'avoir droit de cité en compagnie des justes.

« En parlant ainsi, je ne me convaincs pas moi-même d'inconstance, je ne condamne pas ma conduite. J'ai abandonné, à l'exemple d'Abraham, ma patrie et mes proches, je ne prétends pas avoir fait un acte vain; mais je n'ose enfermer la toute-puissance de Dieu dans d'étroites limites, je n'ose emprisonner dans un coin de cette terre Celui que le ciel ne peut contenir. Les croyants sont jugés non d'après les divers lieux qu'ils habitent, mais d'après le mérite de leur foi. Les vrais adorateurs n'adorent le Père ni à Jérusalem, ni sur le mont Garizim : car Dieu est esprit, et c'est en esprit et en vérité qu'il faut l'adorer... Les lieux où s'est dressée la Croix, où le Sauveur est ressuscité, sont utiles à ceux-là seulement qui portent leur croix, qui ressuscitent chaque jour avec Jésus-Christ, qui se montrent dignes d'habiter ces lieux consacrés... A ceux qui viennent de Jérusalem et à ceux qui viennent de Bretagne, le ciel est également ouvert : *en effet le royaume de Dieu est au dedans de vous*. Antoine, et tous ces essaims de solitaires d'Égypte, de Mésopotamie,

de Pont, de Cappadoce, d'Arménie, n'ont pas vu Jérusalem; et cependant, quoiqu'ils n'eussent pas vu la ville sainte, la porte du paradis s'est ouverte devant eux. Le bienheureux Hilarion, qui était né et qui avait vécu en Palestine, n'alla qu'une fois à Jérusalem et n'y demeura qu'un jour, montrant ainsi qu'il ne méprisait pas les saints lieux dont il était si proche, et en même temps, craignant de paraître enfermer le Seigneur en un seul lieu. » (*Epist. LVIII. Ad Paulinum*, 2, 3.)

Sept siècles plus tard, le promoteur ardent de la seconde croisade, l'homme qui, si j'ose dire, dépeuplera presque l'Europe, pour précipiter sur l'Asie, à la conquête du saint Tombeau, des pèlerins sans nombre, Bernard ne tiendra point un autre langage que Jérôme. « Ce n'est pas à la Jérusalem terrestre, c'est à la Jérusalem céleste, qu'un moine doit tendre, » écrira-t-il à Lelbert, abbé de Saint-Michel-en-Thiérache; « on s'achemine vers cette cité sainte non par la fatigue de la marche, mais par l'élan du cœur. » Et dans une lettre charmante à l'évêque de Lincoln, Bernard nous montre un pèlerin anglais qui, parti pour la terre sainte, s'était arrêté à Clairvaux et avait trouvé dans la *vallée d'absinthe* la paix et la joie qu'il n'espérait goûter qu'à Jérusalem. Toute la tradition catholique rend le même son; elle glorifie les œuvres accomplies pour Dieu et avec l'aide de Dieu, mais elle maintient entre ces œuvres

une hiérarchie, et elle les subordonne toutes à la charité qui les vivifie et qui les domine.

Telle est là doctrine qui ressort de l'œuvre entière de Jérôme. Nous y retrouvons les dogmes qu'une tradition dix-neuf fois séculaire nous a appris à vénérer et à professer. Sur plusieurs points, conformément à cette loi du progrès que Petau pressentait au dix-septième siècle, et que, de nos jours, Newman a mise en une si éclatante lumière, l'enseignement catholique s'est précisé; il s'est développé à la façon du germe qui devient un arbre, mais cet enseignement a ignoré, il ignorera jusqu'à la fin les variations qui altèrent et dénaturent une doctrine. L'Église a reconnu en Jérôme un des plus sûrs et des plus fermes témoins de la vérité; et elle lui a rendu une glorieuse justice en parant son front de l'auréole des Docteurs.

BIBLIOGRAPHIE

S. Eusebii Hieronymi Stridonensis presbyteri opera omnia. (Migne, 1845-1846).

Acta Sanctorum, mensis septembris, t. VIII. (Parisiis et Rom., V. Palmé, 1865.)

Baronius et Aug. Theiner. — *Annales ecclesiastici*, t. VI et VII. (Barri-Ducis, Lud. Guérin, 1866.)

Lenain de Tillemont. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XII. (Paris, Charles Robustel, 1707.)

Dom Remi Ceillier. — *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. VII. (Paris, Louis Vivès, 1861.)

Richard Simon, prêtre. —*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*. (A Rotterdam, chez Reinier Leers, MDCXCIII.)

Godescard. — *Vie des Pères, Martyrs, etc.*, t. VII. (Paris, 1863.)

Collombet. — *Histoire de saint Jérôme*. (Paris, 1844.)

Villemain. — *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*. (Paris, Didier, 1854.)

M. l'abbé Eugène Bernard. — *Les Voyages de saint Jérôme*. (Paris, Douniol, 1864.)

Mgr Lagrange, évêque de Chartres. — *Lettres choisies de Saint Jérôme*, nouvelle traduction française. — *Histoire de Sainte Paule*. — *Histoire de Saint Paulin de Nole*. (Paris, Poussielgue.)

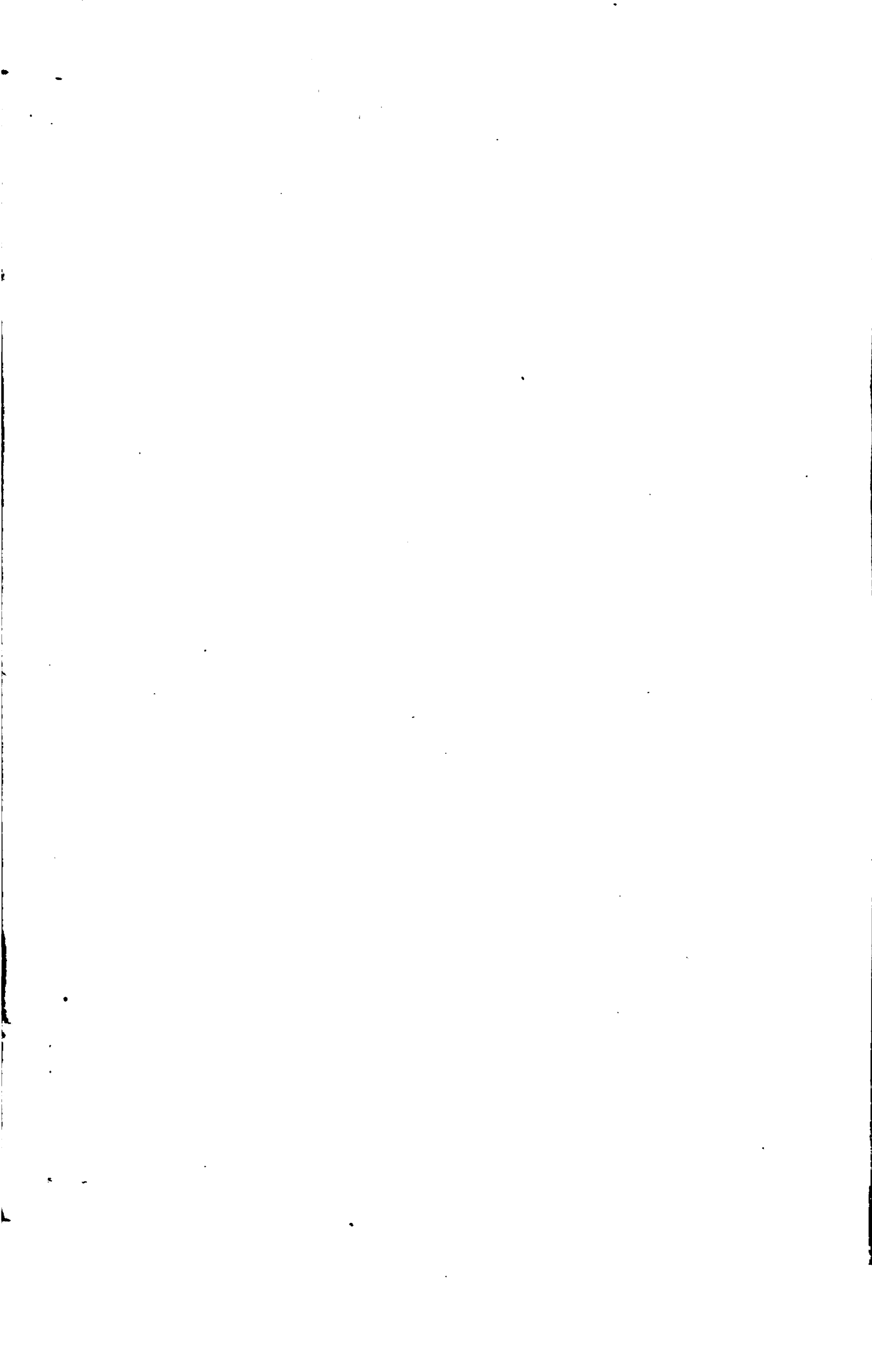
Amédée THIERRY. — *Saint Jérôme et la société chrétienne en Occident.* (Paris, Didier, 1875.)

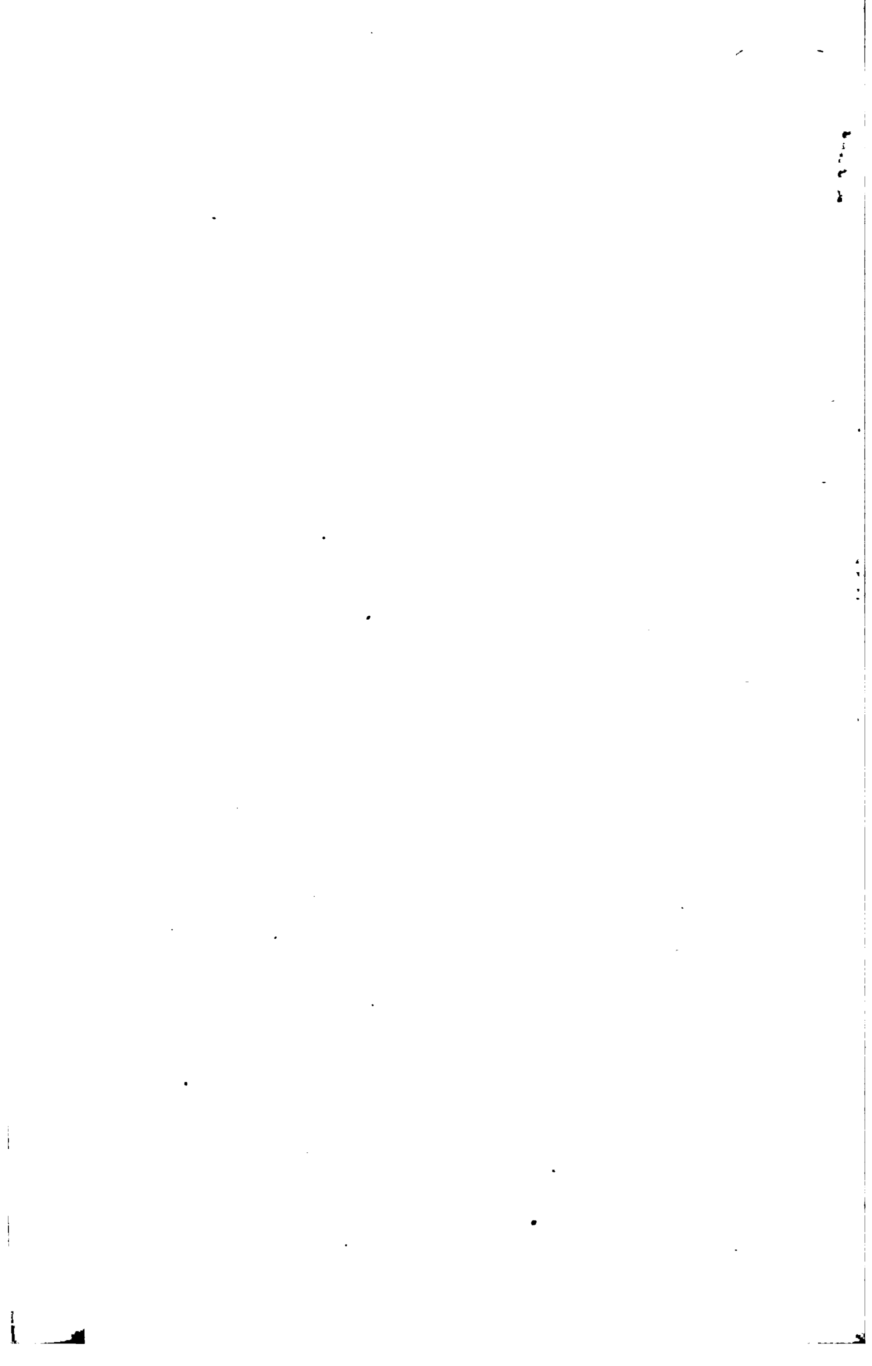
A. EBERT. — *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, traduite de l'allemand par MM. Joseph Aymeric et Jean Condamin. (Paris, Ernest Leroux, 1883.)

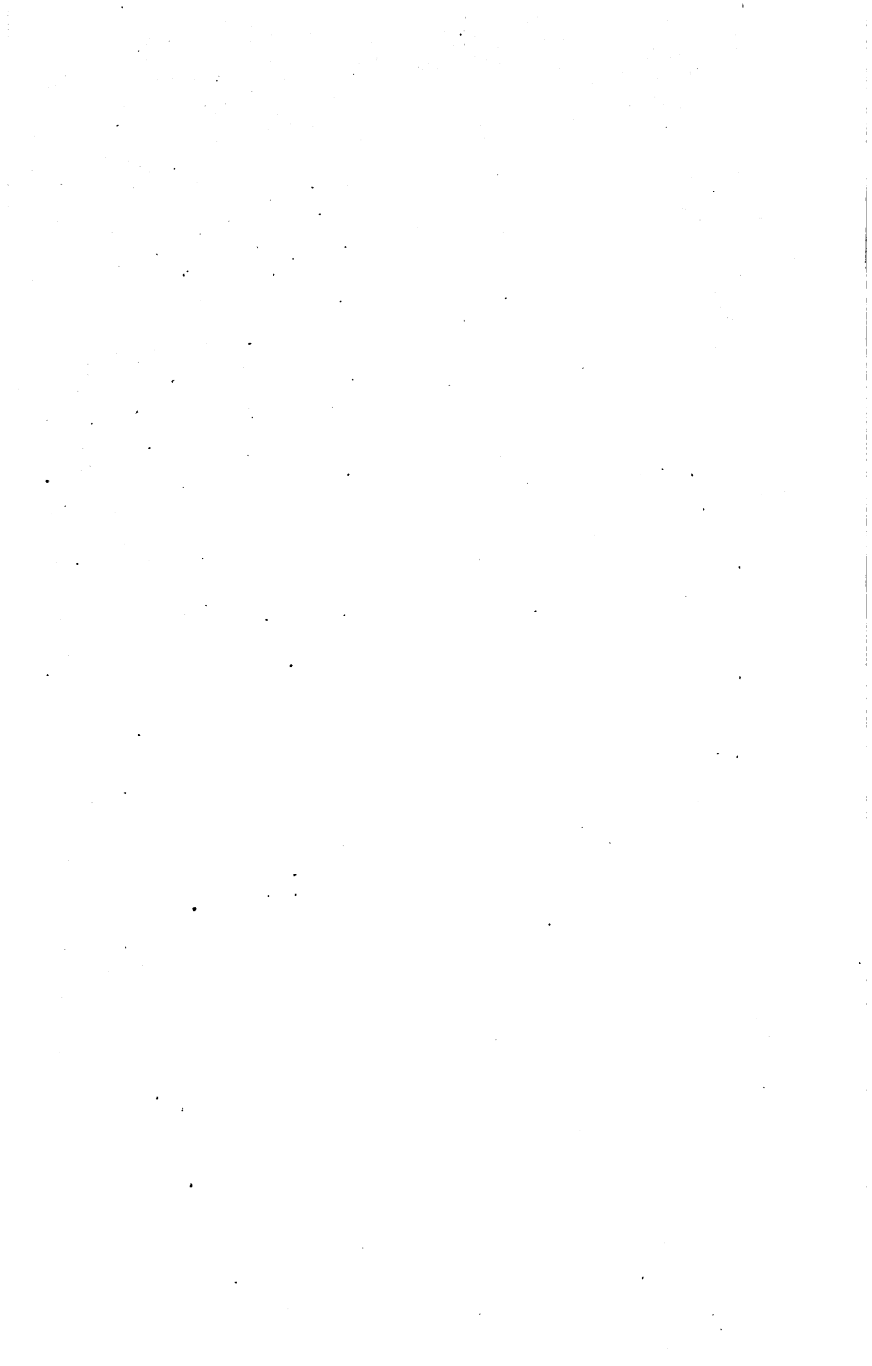
Henri GOELZER. — *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme.* (Paris, Hachette, 1884.)

Gaston BOISSIER. — *La fin du paganisme, Étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au quatrième siècle.* (Paris, Hachette, 1891.)

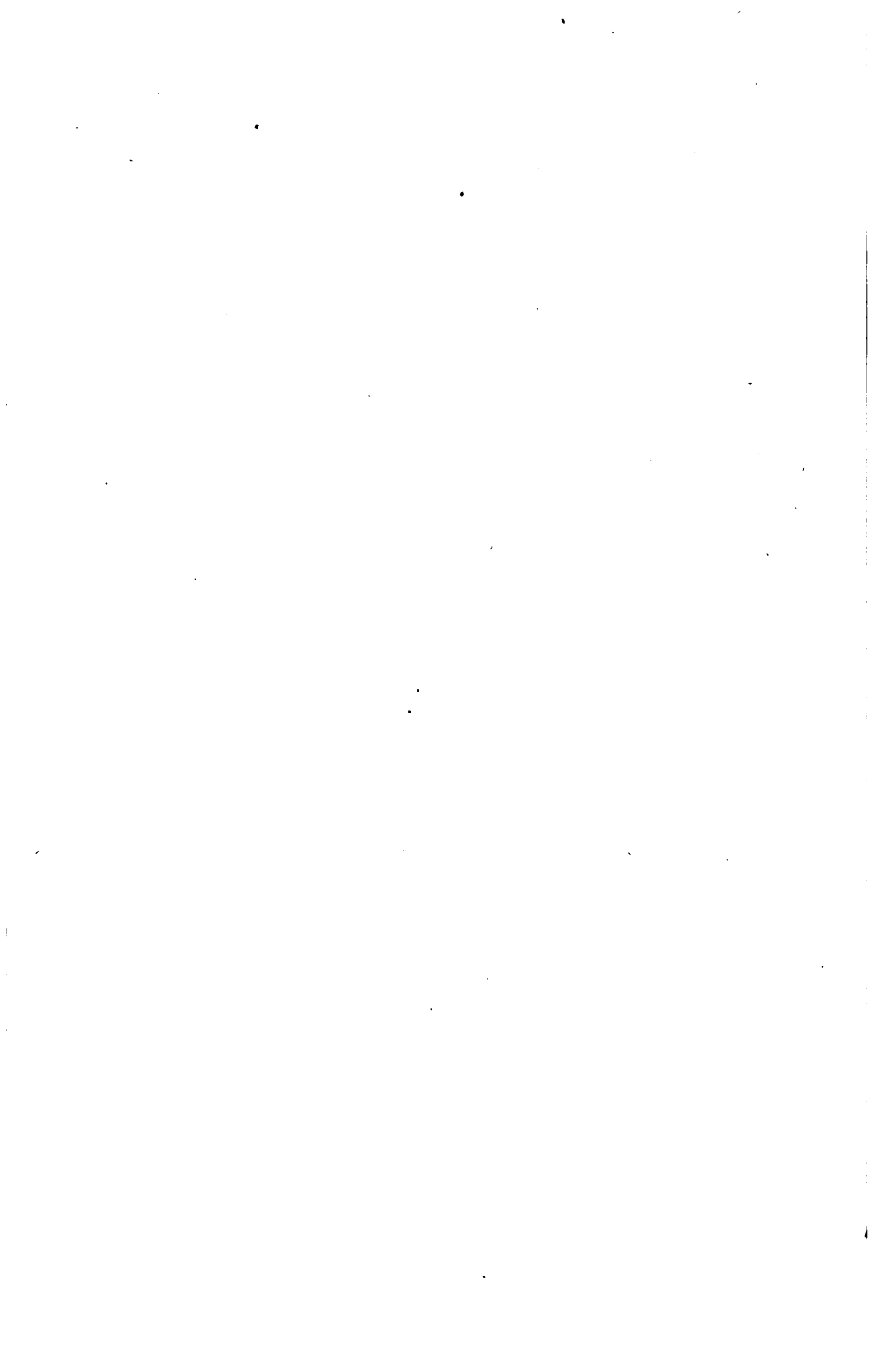
TABLE DES MATIERES







Paris. — Devalois, 144, av. du Maine (11 dans le passage).




342762
BR1720
H5L3
Largent

